

André Sylvestre, cm

François-Régis Clet
Prêtre de la Mission
Martyr en Chine
1748 - 1820

Avant Propos

Le 2 juin 1997 sur la grande place Saint Pierre de Rome se déroulèrent les fastes de la canonisation de saint Jean-Gabriel Perboyre. Un soleil éclatant mettait en valeur les couleurs rouge ou amarante des soutanes cardinalices ou épiscopales, les uniformes aux rayures de bleu et d'orange des gardes suisses et la variété inventive des toilettes féminines. Après qu'eut été proclamée solennellement la sainteté de Jean Gabriel Perboyre et de deux autres bienheureux, le Saint Père, dans son discours final, rendit un hommage vibrant à l'Eglise de Chine et à ses martyrs, et il déclara qu'il espérait pouvoir bientôt proclamer Saints, d'autres martyrs de la foi qui ont donné leur vie pour l'évangélisation de la Chine.

Parmi ceux-ci, nous pensions tous à celui qui a été le modèle inspirateur et la constante référence de Saint Jean-Gabriel Perboyre : le bienheureux François-Régis CLET, mort en 1820 au même lieu et de la même manière que Jean-Gabriel 20 ans plus tard. Ces années dernières le Saint Père avait déjà jugé bon de proclamer saints les martyrs du Viêt-nam, puis ceux de Corée, affirmant de cette manière la solidité des assises de fondation de ces jeunes Églises, établies comme le fut aux premiers siècles l'Eglise de Rome sur le sang des martyrs.

Jean-Gabriel Perboyre a fait ses études secondaires à Montauban, dans le Séminaire fondé par son oncle Jacques Perboyre. Il est en train en 1820, de faire le noviciat à la fin duquel il va être agrégé à la Congrégation de la Mission. C'est au cours de cette année qu'arrive à Montauban la nouvelle de la mort héroïque du vieux Père Clet, missionnaire en Chine. La vocation missionnaire de Jean-Gabriel s'en trouve confortée de manière extraordinaire. La mort de Louis, frère de Jean-Gabriel, en 1830 sur le bateau qui le conduisait en Chine, ne fait que confirmer ce dernier dans son orientation missionnaire. En 1833 alors qu'il est directeur du Noviciat à Paris, il dit un jour à ses séminaristes : *“Voilà 14 ans que je demande à aller en Chine j'avais cette vocation avant d'être missionnaire, je ne suis entré que pour cela à Saint-Lazare ... Quelle belle fin que celle de M. Clet, Priez Dieu que je finisse comme lui !”*

Beaucoup d'anciens missionnaires de Chine estimaient que le P. Clet, par ses longues années de travail missionnaire et de vie semi-clandestine à cause des persécutions, et par sa mort héroïque à un âge avancé, méritait tout à fait d'être proclamé Saint. Ils le regardent comme le parfait modèle des missionnaires. Il a mené la vie difficile de missionnaire pendant beaucoup plus longtemps que Saint Jean-Gabriel, de 1791 à 1820 soit presque 30 ans, aussi il n'est que juste de le sortir de l'oubli relatif dans lequel il était tenu.

La vie de nos deux martyrs est tout à fait parallèle puisque le P. Clet a été, comme le sera Jean-Gabriel, professeur de Séminaire, puis directeur à Paris du Séminaire interne ou noviciat, et enfin missionnaire en Chine. Ils ont vécu en Chine dans la même région, ils sont morts de la même façon, et dans la même ville Ou-tchang-fou, l'actuelle Wuhan. On comprend que Jean-Gabriel ait vu dans son vénéré prédécesseur un modèle qu'il s'efforçait de suivre pas à pas. Nous allons essayer de retracer ce que fut en France et en Savoie d'abord, puis en Chine la vie de cet héroïque missionnaire.

Il a vécu en France et en Chine des périodes difficiles : la Révolution qu'il a vue de près, puisqu'il a assisté au sac de Saint-Lazare le 13 juillet 1789. En Chine il a été parmi les premiers Lazaristes qui ont eu la tâche délicate de remplacer les Jésuites dont la Communauté avait été supprimée. Il a vécu aussi, avant d'être arrêté, la vie fugitive de proscrit, comme l'avaient mené les prêtres réfractaires dans les campagnes de France, pendant la Révolution.

I - LES ORIGINES

Le Pays

Le caractère d'un homme est marqué par ses origines, son pays, sa famille, sa formation première, son siècle. Il n'y a que Melchisédech dont l'Écriture dit qu'il n'avait ni père ni mère, ni généalogie (*Hébr. 7, 3*). Le saint missionnaire dont nous allons essayer de retracer la vie était fortement enraciné dans son pays d'origine, le Dauphiné, et dans sa famille.

Il est né au beau milieu du règne de Louis XV, le 19 août 1748 à Grenoble¹ en Dauphiné. Cette province était devenue française en 1349. Le dernier souverain, Humbert II, appelé du nom de Dauphin ayant perdu sa femme et son fils, décida au retour de la croisade de céder le Dauphiné à la France à condition que le fils aîné du roi porterait le titre de *dauphin*. Ceci étant réglé, il se fit dominicain. Grenoble, la ville natale de François-Régis est située dans un admirable cadre de montagnes, au confluent de trois vallées. C'était il y a 2000 ans une bourgade gauloise qui prit le nom de l'empereur Gratien, *Gratianopolis*. Au milieu du XVIII^e, elle était déjà la ville la plus importante des Alpes françaises et comptait près de 30.000 habitants.

La famille Clet était originaire de **Varces**² où Césaire, le père de notre missionnaire, était né en 1702. Varces est situé à une douzaine de km au sud de Grenoble dans le canton de Vif. Il se trouve dans la vallée de la Gresse non loin de son confluent avec le Drac, affluent de rive gauche de l'Isère. Le village est adossé à une pente qui barre l'horizon à l'ouest, la Montagne de Lans, laquelle présente, à une altitude de 1800 m, une ligne de crête à peu près continue entre le Roc Cornafion au sud et la Grande Roche Saint Michel au nord. À l'est du village, s'étale jusqu'à Grenoble la plaine de la basse vallée du Drac. Le village de Varces qui comptait au XVIII^e environ 700 habitants, fait partie actuellement d'un regroupement de communes qui s'appelle **Varces-Allières et Risset** qui compte plus de 3000 habitants.

La Famille

Césaire Clet avait à Varces un frère qui s'appelait Antoine et exerçait dans ce village la charge de « notaire royal ». Un autre frère était prêtre et chanoine de la Collégiale Saint Louis à Grenoble. Césaire Clet était employé chez un négociant en toiles qui habitait rue Porte-Train. Cette rue s'appelle aujourd'hui Grande rue, et la maison natale du martyr se trouve au n° 14. Césaire gagna la confiance de son patron qui le prit comme associé. Aussi à la mort de M. Bourquy, Césaire continua à s'occuper des affaires de la maison et demanda à Madame Bourquy la main de sa fille Claudine. Une sœur de Madame Bourquy était carmélite au Carmel de Grenoble.

1 On peut consulter le Guide vert *Alpes Dauphiné Savoie*, à l'article Grenoble. On y lit cette citation de Stendhal : « Ce que j'aime de Grenoble, c'est qu'elle a la physionomie d'une ville et non d'un grand village. »

2 Sur les origines du P. Clet, on pourra lire le livre de Mgr. Bellet, un des ses premiers biographes, *Vie du Vénérable Clet*, p. 1 à 16.

Le foyer de Césaire et Claudine donna le jour à quinze enfants. L'aînée, Marie-Thérèse, née en 1733 ne se maria pas et fut comme une seconde mère pour ses frères et sœurs. Un frère du missionnaire se fit chartreux à La Valbonne³, près de Pont-Saint-Esprit. Une de ses sœurs se fit carmélite comme sa tante.

François-Régis naquit le 19 août 1748 ; il était le dixième enfant de la famille Clet. Le nom de François-Régis lui fut donné en souvenir du grand missionnaire qu'avait été Saint François Régis l'apôtre du Velay et du Vivarais⁴. Ce saint missionnaire était mort d'épuisement à Lalouvesc en Vivarais, le 31 décembre 1640. Il avait regagné au catholicisme cette région montagneuse, qui avait été marquée profondément par le Protestantisme. François-Régis avait été canonisé en même temps que Saint Vincent de Paul en 1737⁵.

Le baptême du nouveau-né eut lieu le lendemain de sa naissance, le 20 août 1748 dans l'église paroissiale de Saint Louis. Marie-Thérèse, la sœur aînée, fut sa marraine. Dans l'église Saint Louis une grande plaque de marbre scellée au mur, à côté des Fonts baptismaux, porte une inscription⁶ qui rappelle que c'est ici même que fut baptisé François-Régis Clet.

Les années d'études

L'enfant grandit au sein d'une famille profondément chrétienne. En 1754, il assista à l'entrée au Carmel de sa sœur Anne, et une dizaine d'années plus tard au départ de son frère François pour la Chartreuse. Par la suite nous aurons plusieurs lettres de François-Régis adressées de Chine à son frère qui sera réfugié à Rome pour fuir la persécution religieuse en France. Ces exemples de réponse généreuse à des vocations contemplatives durent marquer profondément le jeune garçon.

De l'avis de ses premiers biographes, on pense que François-Régis dut faire ses études classiques au Collège royal de Grenoble, qui était tenu par les Jésuites, jusqu'à la suppression de la Compagnie en 1773. Ils furent alors remplacés par des prêtres diocésains.

Une tradition familiale bien établie nous dit qu'il fut élève des Oratoriens. Il est possible, sans que nous en ayons une certitude absolue, qu'il fit aussi quelques années d'études au Petit Séminaire de Saint-Martin-de-Miséré, qui était tenu, comme aussi le Grand Séminaire, par les Oratoriens. Saint-Martin-de-Miséré est situé à une dizaine de kilomètres au nord-est

3 La chartreuse de La Valbonne existe toujours et elle sert de maison de repos et de cure aux malades « hanséniens » en voie de guérison. Ce sont des lépreux qui avaient contracté la maladie dans des pays chauds.

4 Le Père François Régis est né en 1597 à Fontcouverte près de Lézignan au pied des Corbières. Il fut l'apôtre du Haut Vivarais qu'il regagna à la foi catholique. Vers Noël 1640 il prêchait une mission à Lalouvesc à 1100 mètres d'altitude. Surpris par une tempête de neige, il se réfugia dans une cabane de bûcherons et prit froid. Il mourut le 31 décembre 1640. Son corps est vénéré dans l'église de Lalouvesc.

5 Saint François Régis a été canonisé en 1737 en même temps que Saint Vincent de Paul à Rome. On peut encore voir dans l'un des musées du Vatican

l'antependium, (bordure de drap d'or qui ornaît le devant de l'autel de la cérémonie) qui porte en son milieu les effigies brodées de Saint Vincent et de Saint François Régis. Les deux canonisations avaient eu lieu en même temps pour que les frais fussent partagés. Mais le Saint Père a refusé alors que les Lazaristes paient leur quote-part, estimant sans doute que Saint Vincent étant un saint concernant l'Eglise entière, il était juste que l'Eglise prit à sa charge sa canonisation.

6 La plaque apposée au mur derrière les Fonts baptismaux de l'église Saint Louis à Grenoble porte cette inscription : ***Ici a été baptisé le 20 août 1748 le Bienheureux François-Régis Clet, martyrisé en Chine en 1820.***

de Grenoble dans le cadre splendide de la vallée du Grésivaudan ⁷, entre le massif de la Chartreuse à l'ouest et la chaîne de Belledonne à l'est. Quoi qu'il en soit, François Régis fit des études extrêmement sérieuses. Nous en avons comme preuve la perfection de son style dans la centaine de lettres que nous conservons de lui en français, et quelques unes en latin. Il acquit au cours de ces années studieuses une culture générale qui fit plus tard l'admiration de ses confrères lors de ses années d'enseignement au Séminaire d'Annecy.

Aux vacances il allait parfois se détendre dans la famille de ses cousins à Varcès ou encore chez sa sœur Françoise Julie qui avait épousé, à Varcès, un cousin qui avait hérité de la charge de notaire royal.

L'entrée dans la Congrégation de la Mission

A la fin des études classiques le jeune homme qu'était devenu François-Régis entendit l'appel à une vocation sacerdotale. Il eut à faire un choix : il aurait pu entrer dans le clergé diocésain de Grenoble, ou bien se faire Oratorien comme ses maîtres, ou encore il aurait pu être tenté d'entrer chez les Augustins, comme son cousin Gaspard Clet qui venait d'entrer dans cette Communauté. Il choisit de s'orienter vers une communauté missionnaire dans laquelle il se sentirait à la fois épaulé dans sa volonté de perfection, et encadré dans son apostolat. Les lazaristes avaient déjà travaillé dans le diocèse de Grenoble à des missions populaires. On se souvenait encore dans le diocèse de Grenoble du Père Pierre Vigne ⁸, un protestant converti, originaire de Privas, qui s'était fait Lazariste et dont le zèle missionnaire s'exerça à la fin du XVII^e et au cours du premier tiers du XVIII^e dans les diocèses de Valence, Grenoble, Vienne et Le Puy.

Dans la région, les lazaristes dirigeaient le Grand Séminaire d'Annecy depuis le temps de Saint Vincent. De plus, ils avaient à Lyon, dans le quartier de Fourvière, une maison de missions fondée en 1669 ⁹, dans laquelle ils avaient ouvert un noviciat pour accueillir les

⁷ Le Grésivaudan est une large vallée de formation glaciaire ou coule l'Isère. Elle constitue la partie la plus majestueuse du « sillon alpin », cette sorte de coupure diagonale au milieu des Alpes françaises.

⁸ **Pierre Vigne (1670-1740) était un protestant natif de Privas. A l'âge de 20 ans, il veut aller à Genève faire des études de théologie pour devenir Pasteur. Il selle son cheval et se met en route avec quelques bagages. Mais il rencontre sur le chemin un prêtre qui porte le Viatique à un mourant. Il veut passer comme un indifférent qui ne croit pas à la présence réelle du Christ dans l'hostie. Son cheval se met à genoux au passage du Saint Sacrement. Impressionné, le jeune homme arrête là son voyage. Il demande à entrer dans l'Eglise catholique. Il devient prêtre et se fait missionnaire Lazariste à Lyon. Il sera un missionnaire réputé. Il érige des calvaires et des Chemins de croix. Il fonde la Communauté des Sœurs du Saint-Sacrement de Valence. (Voir en Annexe I, un résumé de la vie de ce lazariste hors du commun.)**

⁹ La maison des Lazaristes à Lyon : sur l'initiative d'un prêtre de Lyon, M. Chomel, et sur la demande de l'archevêque, M. Alméras, le premier successeur de Saint Vincent, fonda en 1669 une maison de missions à Lyon. L'établissement fut effectif à partir de 1670, surtout après l'union à la Mission de la petite communauté des prêtres de Saint Michel. Au nombre de six, ils donnaient déjà des missions. Les missionnaires firent l'acquisition d'une maison sur la colline de Fourvière dans la montée Saint Barthélemy. Au siècle suivant, en 1756, ils acquirent une maison voisine qui était un monastère d'Ursulines et comportait la petite chapelle Saint Barthélemy. Les Prêtres de la Mission ouvrirent dans leur maison un **Séminaire interne ou Noviciat pour y accueillir les candidats à la Mission provenant de la grande région.**

Les missionnaires furent dispersés par la Révolution. La maison et ses dépendances furent vendues comme bien national le 12 juin 1796. L'ensemble fut racheté au XIX^e par

candidats à la Mission originaires du sud-est. Ils avaient un autre noviciat à Paris et un à Cahors.

C'est à la porte de cette maison que vint frapper le 6 mars 1769 notre candidat à la Mission. Il avait alors 20 ans et six mois. Au cours des deux années que durait le noviciat, notre séminariste, sous la conduite du Directeur du séminaire, s'initia à la vie de la Communauté.

Il étudia la vie de Saint Vincent, écrite par l'évêque ami de Saint Vincent, Mgr. Abelly évêque de Rodez. Il eut aussi l'occasion de lire un bon nombre de lettres de Saint Vincent ou de comptes-rendus de conférences qu'il avait données sur diverses vertus. Il eut à étudier les Règles communes de la Congrégation et à se familiariser avec les Coutumes. On lui proposa la lecture de divers auteurs spirituels, comme le *Traité de la Perfection* de l'espagnol Rodriguez et évidemment les écrits de Saint François de Sales que Saint Vincent avait en grande vénération et qu'il recommandait à ses confrères, l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*.

Le règlement comportait le lever à 4 heures, une heure d'oraison le matin suivie de la messe. Une autre heure d'oraison, qu'on appelait la *poméridienne*, avait lieu dans l'après-midi. La journée était occupée à des lectures de la Bible ou d'auteurs spirituels, à quelques travaux manuels, et à entendre des conférences du Directeur du séminaire expliquant les Règles communes de la Congrégation ou commentant quelque vertu. Au cours de la semaine une promenade de délasserment était prévue. Les séminaristes allaient, par groupes de trois, soit sur les hauteurs de Fourvière, soit sur les quais du Rhône ou de la Saône regarder le trafic des bateaux qui descendaient le courant à bonne allure, ou qui le remontaient, tirés depuis la rive par des attelages de forts chevaux. Au cours de la promenade on allait aussi visiter quelque église. On n'avait que le choix dans cette dévote ville de Lyon.

Ces deux années de recueillement terminées, François-Régis fut admis à faire les vœux¹⁰. Il les prononça avant la communion, au cours d'une messe célébrée sans aucune solennité par M. Audifred supérieur de la maison, c'était au matin du 18 mars 1771. Il faisait désormais partie, de façon définitive, de la Congrégation de la Mission.

Les diverses ordinations

Au cours de ses études de théologie, François Régis qui avait été tonsuré deux jours avant de prononcer les vœux, reçut les 4 ordres mineurs le 4 avril 1772, le sous-diaconat le

les Frères des Écoles Chrétiennes qui y établirent un collège qu'on appelait communément *Collège des Lazaristes*, du nom de l'ancienne maison. On appelle d'ailleurs toujours ce quartier « *Les Lazaristes* ».

Les Missionnaires revinrent à Lyon en 1861 et y rétablirent une maison de Missions, Montée du Chemin neuf. Ils en furent chassés en 1905. Ils revinrent à Lyon à la Montée de l'observance de 1945 à 1982.

10

Les vœux, dans la Congrégation de la Mission, sont des vœux simples prononcés en présence d'un Prêtre de la Mission au cours d'une messe, avant la communion, sans aucune solennité. M. Vincent avait voulu des vœux afin d'assurer à sa Communauté un minimum de stabilité et de continuité. Autrement elle n'aurait été, selon l'expression de Saint Vincent lui-même « qu'une honnête hôtellerie ». Mais il n'a voulu que des vœux simples, se gardant bien de vouloir faire de ses prêtres des religieux. Ils font partie du clergé séculier, de la « Religion de Saint Pierre » comme Saint Vincent aimait à dire.

13 juin et le diaconat le 19 décembre de cette même année. Dès son ordination au sous-diaconat, son père constitua à François-Régis une rente de 100 livres par an.

Nous n'avons pas de témoignages, ni de ses maîtres ni de ses condisciples, sur ces années de noviciat et de théologie, mais nous pouvons penser qu'il en tira le plus grand profit, car tous apprécieront par la suite la sûreté de sa doctrine et la rectitude de son jugement.

Il fut ordonné prêtre lors d'une cérémonie qui eut lieu dans la chapelle du Séminaire Saint Charles le 27 mars 1773. Ce séminaire avait été fondé par Charles Démia¹¹, le fondateur au diocèse de Lyon des « Clercs instituteurs ». Le prélat qui fit ces diverses ordinations était Mgr. Bron, évêque auxiliaire et vicaire général de l'archevêque de Lyon Mgr. Malvin de Montazet. Pour ces ordinations François-Régis avait obtenu de l'évêque de Grenoble des *lettres dimissoriales*, c'est à dire une autorisation lui permettant d'être ordonné par un autre évêque dans un autre diocèse. François Régis avait ainsi, au point de vue canonique, une double appartenance, il était à la fois du diocèse de Grenoble et de la Congrégation de la Mission.

Saint Vincent de Paul, après son ordination sacerdotale, s'en fut dans la solitude pour célébrer sa première messe dans un petit sanctuaire dédié à Notre-Dame-de-Grâce, dans les environs de Buzet-sur-Tarn¹², alors au diocèse de Montauban.

Notre jeune prêtre voulut lui aussi se recueillir et célébrer une de ses premières messes dans un sanctuaire marial, pour confier à la Vierge son futur apostolat. En accord avec le supérieur de la maison de Lyon, il s'en fut passer quelques jours à Notre-Dame de Valfleury qui, non loin de Saint Étienne, était un pèlerinage à la Vierge, au diocèse de Lyon¹³. Ce sanctuaire et son pèlerinage avait été confié aux Prêtres de la Mission en 1687. C'est en fait la plus ancienne de leurs maisons en France.

Le supérieur était M. Palerne. Les lazaristes accueillait les pèlerins et donnaient des missions populaires dans la région. Ils reçurent le jeune prêtre à bras ouverts. Il y passa quelques jours dans la paix et le recueillement, avant de revenir à Lyon.

Les événements politiques

Pendant les années de l'enfance et de la jeunesse de François-Régis, la France vivait une longue période de paix intérieure. Il y avait bien eu des guerres et des traités de paix, mais ces événements se passaient en dehors des frontières du royaume et les échos venant de Paris ou de Versailles n'arrivaient en Dauphiné ou à Lyon que bien assourdis. L'année de la naissance de François-Régis, en 1748, fut signé le traité d'Aix-la-Chapelle qui mit fin à la

11 Charles Démia est ce prêtre du diocèse de Lyon qui avait été chargé de rédiger un rapport sur les activités pastorales de M. Vincent à Châtillon et sur son rôle dans la conversion des protestants de ce secteur. Ce rapport devait servir au procès de Béatification de M. Vincent. Il figure au volume XIII de Coste, p. 45 à 54.

12 Buzet-sur-Tarn est un village à 35 km au nord est de Toulouse en direction d'Albi. Le jeune Vincent, étudiant en théologie à Toulouse, y avait établi un petit pensionnat où il faisait répétiteur. On montre encore dans le recoin d'une ruelle la maison qu'il aurait habitée. Bien qu'assez délabrée elle a encore une superbe cheminée monumentale de briques. Un escalier branlant monte à l'étage. La tradition locale dit que le jeune Vincent couchait sous cet escalier. Mais on raconte également que, vers la même époque, Sainte Germaine de Pibrac, morte en 1610, couchait elle aussi sous un escalier que l'on montre aux pèlerins à Pibrac.

13 Les Lazaristes étaient à Valfleury depuis 1687, où ils avaient pris la relève des Bénédictins. La maison comptait trois prêtres. C'est au sanctuaire de Valfleury que fut fondée par le P. Nicolle, lazariste, la Confrérie de la Sainte Agonie dont le but est de prier pour les mourants, et en 1864, la Congrégation des Sœurs de la Sainte Agonie pour l'assistance à domicile des mourants. Les Sœurs ont pris depuis quelques années le nom de ***Sœurs de Gethsémani***.

Leur Maison-Mère se trouve à Rive-de-Gier.

guerre de succession d'Autriche. La guerre reprit en 1756, guerre de Sept ans au cours de laquelle la France perdit, à la suite du Traité de Paris, en 1763, au bénéfice de l'Angleterre ses colonies du Canada, de la Louisiane et de l'Inde. Le roi Louis XV avait voulu entreprendre des réformes devenues nécessaires dans l'administration et les finances, mais l'opposition des privilégiés l'en empêcha. Les salons philosophiques faisaient l'opinion et prétendaient incarner *les Lumières*. Malgré ces déboires le règne de Louis XV avait cependant acquis pacifiquement à la France la Lorraine en 1766 et la Corse en 1768. Au moment où François-Régis allait être ordonné prêtre, le règne allait finir dans le désenchantement : le roi mourut en 1774.

Le nouveau roi Louis XVI, petit fils de Louis XV, n'avait que 20 ans. Il suscita beaucoup de sympathies et d'espoirs, mais il ne soutint pas fermement les ministres courageux qui voulurent entreprendre les réformes devenues indispensables

Poussé par l'engouement de l'opinion pour les colonies anglaises d'Amérique qui proclamaient leur indépendance en 1776, le roi envoya un corps expéditionnaire porter secours aux révoltés. Vaincus, les Anglais durent reconnaître l'indépendance américaine au traité de Versailles en 1783. Ces événements et cette revanche sur les anglais suscitèrent en France beaucoup d'enthousiasme, l'opinion publique les commentait. Ils furent même donnés comme sujet de dissertation dans les Collèges. J'ai eu en mains une de ces dissertations, au Séminaire de Viviers. La Déclaration des droits de l'homme proclamée par le jeune État américain, inspirera plus tard une semblable Déclaration de la révolution française. François-Régis dut, comme les jeunes de son temps, vibrer au récit de tous ces événements.

Saint Vincent avait cependant recommandé à ses confrères dans les Règles qu'il leur a laissées de « ne point se mêler des querelles des Princes » (Règles communes, chap. VIII, n° 15 et 16). Mais il eut été difficile de vouloir ignorer ces événements qui bouleversaient l'Europe et le monde.

II - Prêtre de la Mission et Formateur de Prêtres

Les Années d'Annecy

En route pour Annecy

Les jours heureux que François-Régis passa à Valfleury n'eurent qu'un temps. Il revint à la maison de Lyon où devait le rejoindre une lettre du Supérieur général, lui donnant son affectation. Il était envoyé comme professeur au Grand séminaire d'Annecy. Nous pouvons penser qu'avant de partir pour Annecy, François Régis put prendre le temps d'aller à Grenoble embrasser ses parents, revoir tous les siens et célébrer pour eux au moins une messe à la paroisse Saint-Louis et une autre au Carmel où étaient religieuses sa sœur Anne et sa tante maternelle.

Annecy et la Savoie

Annecy n'était pas très loin de Grenoble, environ 120 km. Mais la Savoie était un pays étranger. Elle faisait partie de cet État composite qu'était le Royaume de Piémont-Savoie qui, après le traité d'Utrecht en 1713, s'était vu attribuer une partie du Milanais et la Sicile échangée en 1720 pour la Sardaigne, si bien que l'on parlait depuis lors des *États Sardes*, lesquels avaient comme capitale Turin. Chambéry n'était plus que capitale honoraire. La Savoie était francophone ainsi que la vallée d'Aoste. Mais dans les compagnes on parlait un patois franco-provençal. Les autres États sardes parlaient des dialectes italiens : piémontais, génois, sarde. La ville d'Annecy ¹⁴ n'était encore qu'une petite ville de 4000 ou 5000 habitants, devenue la ville de résidence de l'évêque de Genève. La ville de Genève était passée entièrement au protestantisme en refusant l'autorité de son souverain le duc de Savoie, et en se mettant sous la sombre dictature théocratique de cet ayatollah avant la lettre qu'était Calvin, puis de ses successeurs. Le duc de Savoie avait bien essayé de reprendre Genève aux protestants lors de la fameuse *nuit de l'escalade*, mais cette tentative fut un fiasco, célébré encore aujourd'hui par les Genevois.

14 « *Les vieux quartiers d'Annecy avaient gardé leur caractère : des canaux étroits où coule, sur des algues vertes, une mince couche d'eau, trop plein du lac, des maisons sévères dont la base est percée d'arcades basses toutes ouvertes, de sorte que les piétons, sous le soleil ou sous la pluie, suivent les rues à l'abri de longues galeries sombres. Au midi le château fort des ducs de Nemours domine la ville, sur le premier degré d'une montagne en pente douce. A l'orient le joli petit lac dont l'eau, disent les gens d'Annecy, est plus bleue que toutes les autres, baigne les jardins du faubourg ; les monts qui enserrent le lac sont garnis en haut de sapins et en bas de prés et de vignes. Au nord et au couchant s'étend une grande plaine. C'était une ville pieuse : chaque dimanche on promenait en procession pour conjurer la peste « Monseigneur Saint Sébastien » un grand et magnifique tableau tissé d'argent. C'était aussi une ville gaie : on entretenait en dehors des remparts à l'est, à l'endroit où l'œil parcourt tout le lac, de grands territoires de jeux, des pasquiers qu'entouraient pour les promeneurs des allées plantées de tilleuls. Là on célébrait pompeusement les fêtes du Papegai qui prenaient chaque année au printemps trois dimanches. Il y avait trois sortes de tirs : à l'arc, à l'arbalète, à l'arquebuse, trois papegais à abattre et trois rois à élire. » (Saint François de Sales par Henry Couannier p. 44-45.)*

Origine et développement du Séminaire

En 1638 l'évêque de Genève résidant à Annecy, Juste Guérin, avait obtenu de M. Vincent l'ouverture dans sa ville d'Annecy d'une maison de missions. La fondation en fut facilitée par la générosité d'un ami de M. Vincent, le Commandeur Brulart de Sillery. M. Vincent y envoya quatre prêtres et il en informa la Mère Jeanne de Chantal, supérieure de la Visitation d'Annecy, en la priant de veiller sur cette fondation¹⁵. C'est elle qui, pour commencer, mit à la disposition des missionnaires une maison. Elle donne à M. Vincent son avis sur la bonne marche de la petite Communauté (Coste II, 25). Les lazaristes donnaient des missions dans le diocèse. Mais, dès 1641, l'évêque imposa à ceux qui se préparaient au sacerdoce de venir passer au moins le temps d'une retraite chez les Prêtres de la Mission, c'était les *Exercices des Ordinands*.

A partir de là, le supérieur M. Codoing organisa un Séminaire proprement dit qui fut fondé officiellement en 1642. Les candidats au sacerdoce y passaient environ un an. Au cours de cette année on les initiait à la liturgie, à l'administration des sacrements et à la pratique de la Pastorale; on les exerçait à l'enseignement du catéchisme et à la prédication, en les faisant participer activement à des missions. Le nombre des séminaristes était encore bien modeste dans les premières années, ils n'étaient encore que huit en 1647. Ils étaient censés avoir déjà fait leurs études de théologie. Le temps passé au Séminaire s'éleva peu à peu jusqu'à trois ans ; c'était la durée normale à l'époque où le P. Clet y fut envoyé.

La vie au Séminaire

Au séminaire¹⁶, élèves et professeurs constituaient une Communauté. La vie de tous les jours était assez austère. La journée commençait par le lever à 4 heures. On allait ensuite à la chapelle pour la prière du matin suivie d'une demi-heure de méditation et de la messe¹⁷. Les séminaristes communiaient chaque semaine, c'est ainsi que l'on entendait la communion fréquente. Ils se confessaient aussi chaque semaine.

Ils étaient initiés à la vie spirituelle par la lecture des grands auteurs, les Pères de l'Eglise, le *Traité de la perfection chrétienne* de Rodrigue, les écrits de Ste Thérèse, ceux de M. Olier sur le sacerdoce, et évidemment en Savoie surtout, les écrits de Saint François de Sales, l'*Introduction à la Vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*.

Au cours de la journée on reprenait des cours de théologie, soit dictés par un professeur, soit à l'aide d'un manuel. Comme manuels on utilisait la *Somme théologique* de Becan ou encore le *Manuel de théologie pastorale* de Binsfeld, puis les manuels de théologie de Tournely et du lazariste Collet. A certains jours avaient lieu des conférences avec discussions sur des cas de conscience. La sainte Écriture était enseignée dans des conférences données le dimanche. Les séminaristes accompagnés de leurs directeurs participaient les dimanches et fêtes aux offices de la cathédrale.

15 De même que M. Vincent veillait sur les fondations de la Visitation à Paris il demanda à la Mère de Chantal de veiller sur l'établissement de ses confrères à Annecy. Les quatre premiers volumes de Coste nous rapportent tout un échange de lettres entre M. Vincent et la Mère de Chantal. (voir aussi **Le grand saint du grand siècle, par P. Coste, t. II, p.100 à 104.**)

16 En dehors du séminaire des Bons Enfants à Paris, le séminaire d'Annecy fut le premier fondé par M. Vincent en dehors de Paris

17 Sur la vie au séminaire on pourra lire dans l' **Histoire de la Congrégation de la Mission, vol. I, p. 303-323, une description de la vie dans les séminaires**

Les repas étaient pris en écoutant une lecture édifiante ou parfois un exercice de prédication. Le petit déjeuner était sommaire : un peu de soupe et du pain ; les repas principaux à 11 h. et 18 h. étaient très consistants avec un bouillon, du pain, de la viande en quantité surprenante (jusqu'à une livre !), des légumes secs, de la salade, du fromage et un fruit. Chacun avait devant lui une chopine de vin.

Le café avait fait son apparition au cours du siècle, mais son usage restait encore exceptionnel. Les locaux étaient chauffés parcimonieusement, (j'ai encore connu ce maigre chauffage au Séminaire de Montauban, il y a 50 ans où, par exemple, le réfectoire n'était chauffé que par la chaleur des plats) et on s'éclairait à la chandelle.

L'Éducateur des futurs prêtres

À son arrivée au Séminaire d'Annecy, François Régis fut chargé de l'enseignement de la théologie morale. En peu d'années il acquit une telle compétence et une telle sûreté de jugement doctrinal, qu'on lui donna couramment dans le clergé du diocèse le surnom affectueux de « **bibliothèque vivante** ». Il savait répondre avec clarté et promptitude aux difficultés théologiques ou aux cas conscience qu'on lui soumettait¹⁸.

Le P. Clet dut réagir à la nouvelle du scandale donné à l'autre bout du diocèse de Genève par le patriarche de Ferney, le vieux Voltaire qui vint ostensiblement communier le jour de Pâques en 1768. Il avait dit impudemment « Si j'avais 100 000 hommes je sais bien ce que je ferais, mais je ne les ai pas, alors je fais mes Pâques et j'édifie mon peuple ». Un autre événement qui fit grand bruit dans les séminaires en Savoie comme en France, ce fut les mesures prises contre la Compagnie de Jésus par les gouvernements européens et sa suppression par le pape Clément XIV en 1773.

L'enseignement spirituel que pouvait donner le P. François-Régis à ses élèves n'avait aucunement besoin de la triste comédie que jouait à l'autre bout du diocèse le vieux patriarche de Ferney. Le diocèse de Genève-Annecy pouvait heureusement proposer de véritables modèles de sainteté.

Rien qu'à s'en tenir aux enseignements de Saint Vincent, M. Clet pouvait honorer comme lui « notre bienheureux Père, Monseigneur de Genève ». Saint Vincent recommandait aux siens de s'inspirer de ses exemples et de son enseignement. C'est ce que fit François-Régis dans cette ville où était entretenu fidèlement par le couvent de la Visitation le souvenir du Saint évêque et de la fondatrice Madame de Chantal.

Pour mieux s'imprégner des enseignements de Saint François de Sales nous pouvons nous imaginer le P. Clet allant comme nous l'avons fait nous aussi sur les lieux mêmes où avait vécu le saint évêque, les lieux de son enfance et de sa jeunesse studieuse, à Thorens le château natal et l'église du baptême, la Roche-sur-Foron où il fit une partie de ses études, les lieux de son apostolat dans le Chablais, le château des Allinges¹⁹ où il trouvait refuge entre deux courses apostoliques, Thonon et l'église Saint Pierre où il prêcha maintes fois et

18 La compétence du P. Clet est telle qu'on lui donne affectueusement le surnom de **bibliothèque vivante, et que l'évêque le demande au Père général comme supérieur du séminaire. (lire Bellet, p. 20 à 23)**

19 Le château des Allinges est une forteresse qui, au sud de Thonon, domine la plaine. Elle était occupée par une garnison catholique sous les ordres du baron d'Hermance. En **1594 et aux premiers temps de ses prédications à Thonon et dans le Chablais, François de Sales s'y réfugie chaque soir.**

convertit bon nombre de protestants, et enfin les maisons qu'il a habitées en tant qu'évêque à Annecy.

Notre missionnaire dut, comme le saint évêque, méditer au bord du paisible lac d'Annecy. Le bon évêque rêvait à la fin de ses jours de se retirer à l'ermitage de Saint Germain²⁰ sur un escarpement à l'est du lac, d'où l'on a une vue extraordinaire sur Talloires, le lac et son environnement de montagnes. François-Régis, comme de nombreux habitants d'Annecy et comme je le fis moi-même, est venu à cet ermitage lors du pèlerinage traditionnel du lundi de Pentecôte.

Au cours des quinze années passées au Séminaire d'Annecy, le P. Clet avait eu tout le loisir de s'imprégner des enseignements de Saint François de Sales à travers l'*Introduction à la Vie dévote* et le *Traité de l'Amour de Dieu*, afin de pouvoir en parler à ses séminaristes. Mais il en parlait surtout par l'exemple qu'il donnait. On remarquera en effet dans la vie du missionnaire que sera le P. Clet combien ressortaient certaines vertus qui déjà avaient marqué particulièrement la vie de Saint François de Sales. Il faut mentionner avant tout la douceur et la patience, qui chez l'un comme chez l'autre confinaient à l'héroïsme. Pour François-Régis, même ses juges et ses gardiens en Chine en ont été frappés.

L'autorité morale et la doctrine du jeune professeur s'affirmèrent d'année en année au point que l'évêque le demanda comme supérieur du séminaire. Lorsque en 1785 cet évêque Mgr. Biord mourut, c'est au P. Clet que s'adressèrent les Vicaires généraux pour lui demander de prononcer l'éloge funèbre de l'évêque défunt à l'occasion de la retraite des prêtres au Séminaire. Le nouvel évêque Mgr. Paget manifesta envers le supérieur du séminaire la même confiance que son prédécesseur Mgr. Biord.

ROLE DE M. CLET DANS LA CONGREGATION

Délégué à l'Assemblée générale des Prêtres de la Mission

En 1788 mourut M. Jacquier, supérieur général des Prêtres de la Mission. En vue de procéder à l'élection de son successeur, une Assemblée Générale fut convoquée pour la fin mai 1788. Chaque province de la Compagnie devait organiser une assemblée provinciale réunissant les supérieurs des maisons de la Province avec un délégué par maison. Cette assemblée provinciale devait formuler des propositions et des vœux, que porteraient à l'Assemblée générale le Visiteur provincial accompagné d'un délégué pour représenter la Province. La maison d'Annecy faisait partie de la Province de Lyon. M. Clet, bien qu'il n'ait pas été délégué pour participer à l'assemblée provinciale à Lyon, fut cependant élu par cette assemblée provinciale pour représenter la Province à l'Assemblée générale à Paris. C'est dire la réputation qui était la sienne et la confiance unanime que lui faisaient ses confrères.

L'Assemblée générale : 30 mai - 18 juin 1788

M. Clet, comme les autres délégués se rendit à Paris pour le mois de mai 1788. L'Assemblée s'ouvrit le 30 mai ; M. Clet qui avait tout juste 40 ans se trouvait être le plus jeune des délégués. Les suffrages pour l'élection d'un nouveau supérieur général se portèrent dès le premier scrutin sur un rouergat, M. Cayla de la Garde, qui était, depuis peu, Assistant du Supérieur général. Il avait été précédemment professeur au grand séminaire de Montauban en 1774, puis à Cahors, Rodez et Toulouse. L'assemblée tint sa session de clôture le 18 juin 1788.

M. Clet s'apprêtait à repartir pour Annecy, lorsque le nouveau supérieur général, qui avait remarqué sa valeur, le retint. Ayant pris l'avis de son Conseil, il le nomma Directeur du Séminaire Interne ou noviciat. Tous l'avaient jugé digne de former par ses exemples et ses leçons les candidats à la Mission. Il ne retourna donc point à Annecy mais se disposa à sa nouvelle charge.

En des temps troublés

Les temps étaient troublés, on pressentait que quelque mouvement social allait éclater. Le roi Louis XV avait voulu entreprendre des réformes et pour cela limiter les pouvoirs des Parlements. C'était en 1771 mais le roi mourut en 1774 et devant l'opposition farouche des parlementaires et du Clergé arc-boutés sur leurs privilèges, Louis XVI annula les sages mesures de son grand père. Mais des réformes étaient nécessaires en particulier en matière financière. Le ministre Loménie de Brienne voulut imposer le 8 mai 1788 le démembrement des Parlements pour réduire leurs pouvoirs. Il y eut une levée de boucliers de la part des privilégiés. Cela tourna même à l'émeute à Rennes et à Grenoble. Dans cette dernière ville ce fut la *Journée des tuiles*, lancées sur les soldats. Les notables grenoblois convoquèrent pour le 21 juillet 1788, au château de Vizille, les représentants des trois ordres (Clergé, Noblesse et Tiers État) en une assemblée improvisée²¹, qui s'éleva avec force contre le despotisme, contre la suppression du Parlement, et demanda la convocation des États généraux de la nation

Brienne avec l'accord du Roi, convoqua les États généraux pour le 1^{er} mai 1789 : la Révolution était en marche. Au point de vue climat l'année était désastreuse avec des pluies continues et des orages, le prix du blé monta en flèche. C'est la disette un peu partout, on craignit des émeutes car les esprits étaient échauffés.

Le P. Clet directeur du Séminaire

C'est dans cette atmosphère pré-révolutionnaire que François-Régis va prendre en charge le Séminaire interne ou Noviciat des Prêtres de la Mission. Il va remplir ses fonctions de manière à peu près tranquille jusqu'au milieu de l'année 1789.

Comme Directeur du Séminaire, il remplaçait M. Ferrant qui avait été élu Assistant général. Il joua son rôle de maître spirituel, familiarisant avec Saint Vincent les jeunes gens qui lui étaient confiés, les initiant aux usages et coutumes de la Compagnie, les aidant dans leur cheminement, en leur faisant prendre contact avec les grands auteurs spirituels,

21

Les États généraux du Dauphiné se sont tenus au château de Vizille en juillet 1788 dans la salle du jeu de Paume. Étaient présents 540 membres, dont 50 ecclésiastiques, 165 nobles et 325 représentants du Tiers état. L'assemblée siégea de 8 h. du matin à 3 h. de la nuit suivante. Les dauphinois estiment que Vizille fut alors le berceau de la Révolution française.

particulièrement avec François de Sales. Mais il n'allait pas remplir longtemps ce rôle où il excellait, car l'orage menaçait et allait bientôt éclater.

Au temps où le P. Clet était au Séminaire d'Annecy, on proposait aux séminaristes une formation intellectuelle et spirituelle, mais en même temps une formation pastorale par leur participation à des missions, par l'aide qu'ils apportaient aux paroisses voisines où on les envoyait pour aider aux catéchismes ou pour l'assistance aux pauvres.

François-Régis devenu Directeur du Séminaire interne à Paris retrouva les mêmes soucis de formation spirituelle, intellectuelle et pastorale des jeunes qui lui étaient confiés.

Du temps où il était à Annecy, il savait que, tous les ans, des jeunes savoyards partaient pour Paris pour y trouver un petit emploi, comme ramoneur, domestique, garçon de course, etc. Ils y vivaient comme ils pouvaient sans guère de soutien, il y en avait plusieurs centaines²². Il se créa une œuvre pour leur venir en aide, et l'abbé Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambrai s'en occupa. Il organisa pour eux une sorte de catéchuménat avec « *Exercices spirituels* » pendant le Carême et l'Avent. Il allait aussi sur les quais de la Seine inviter les ouvriers du bois flotté à se réunir à la paroisse de Saint-Pierre-du-Gros-Caillo. Il réussissait à en préparer beaucoup à leur première communion. Les clercs, élèves aux Missions Étrangères de Paris et au Saint Esprit y collaborèrent. Le P. Clet qui avait laissé un peu de son cœur en Savoie fut heureux d'apprendre vers Noël 1788 que 119 de ces jeunes savoyards, âgés de 14 à 19 ans, et dûment préparés par un catéchuménat de trois ans, allaient faire leur Première Communion le 2 janvier 1789.

Le désastre du 13 juillet 89

On fait généralement commencer la révolution au 14 juillet, le jour symbolique de la chute de la Bastille, mais en fait elle a commencé la veille par le sac de Saint-Lazare. Le 12 juillet 1789 le Roi a renvoyé son ministre, le banquier suisse Necker, ce qui provoque la colère populaire. Les boutiques des armuriers sont pillées, l'Hôtel de Ville est envahi, l'émeute est maîtresse de Paris, des incendies sont allumés de ci de là.

La maison de Saint-Lazare est située au nord de Paris²³. Elle a quelques réserves de vivres, pour entretenir environ 300 personnes et pour subvenir à 800 pauvres de décembre à Pâques et à 200 depuis Pâques jusqu'en juillet. Elle a fourni jusqu'à 900 setiers de blé aux Services de l'approvisionnement de Paris. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, vers deux heures et demie du matin, environ deux cent forcenés, aidés de quelques gardes nationaux, viennent enfoncer la grande porte de Saint-Lazare qui finit par céder. Ils délivrent les pauvres fous gardés dans la maison, puis vont au réfectoire, se font servir à manger et à boire. Ils sont rejoints par une populace évaluée à 4000 personnes qui se répand partout et se met à piller et emporter tout ce qui peut être emporté. Ce qui ne peut être enlevé est saccagé, brisé ou déchiré, même les portes et fenêtres sont brisées ou arrachées. La bibliothèque de 40 000 volumes est jetée par les fenêtres. A la pharmacie certains s'empoisonnent en absorbant des drogues. La cave est envahie, on y boit et on défonce les

22 Note sur les Petits savoyards à Paris dans B. Plongeron, *Vie quotidienne du clergé français au XVIII^e*, p. 70.

23 Saint-Lazare était depuis le temps de Saint Vincent la Maison-Mère de la Congrégation de la Mission. C'était auparavant un prieuré des Chanoines de Saint Victor qui avaient eu le soin des lépreux. Il fut attribué par l'archevêque de Paris, avec l'accord du Roi, à M. Vincent et à sa Congrégation naissante, en 1632. A cause de cela, on a donné aux Prêtres de la Mission le surnom de Lazaristes.

barriques et une centaine de ces malheureux complètement ivres moururent noyés dans le vin.

Même la chambre de Saint Vincent ne fut pas respectée. Ils brisèrent une statue de Saint Vincent et en détachèrent la tête qu'ils promenèrent ensuite au bout d'une pique dans la ville. Par contre ils emportèrent avec respect un reliquaire de Saint Vincent jusqu'à l'église Saint-Laurent dans le quartier.

Dans l'enclos de Saint-Lazare, le jardin fut aussi dévasté, les arbres brisés, les moutons égorgés, et les granges incendiées. Dans la soirée, vers cinq heures et demie, une milice bourgeoise vint mettre fin à la tourmente et faire évacuer les lieux. Les habitants de la maison prêtres, clercs et frères avaient dû fuir en hâte, emportant seulement ce qu'ils avaient sur le dos, seul l'un d'eux fut gravement molesté. Ils se réfugièrent chez des prêtres amis ou dans des communautés. Le supérieur général se réfugia d'abord au Séminaire Saint Firmin, puis il passa la frontière et s'établit à Mannheim. Dès le 24 juillet il écrivit à toute la Compagnie une Lettre circulaire par laquelle il donnait des nouvelles de la catastrophe ²⁴.

Les séminaristes avaient dû se disperser et beaucoup s'étaient réfugiés à Saint Firmin, mais dès que cela leur fut possible et même dès le lendemain, la plupart revinrent à Saint-Lazare autour de M. Clet leur directeur. Ils s'employèrent à réparer le désastre et à réorganiser la vie du séminaire comme ils le purent. Leur Directeur les fit réfléchir sur les événements comme Saint Vincent l'avait fait à propos de la perte énorme que la Compagnie avait subie avec l'affaire de la ferme d'Orsigny ²⁵.

M. Cayla revint bientôt de Mannheim et avec quelques confrères il s'efforça de rendre habitables les ruines accumulées.

Les événements politiques

La vie de la maison de Saint-Lazare se réorganisa malgré les ruines. Mais les événements qui agitaient la ville de Paris avaient leur répercussion à l'intérieur de la Compagnie. M. Cayla fut élu député du clergé à l'Assemblée nationale. Des confrères donnaient dans les idées nouvelles et l'un d'entre eux, lui aussi député du clergé, M. Lamourette, professeur au Séminaire de Metz se distingua ²⁶. Lors de la fameuse nuit du 4 août 1789, c'est lui qui dans l'enthousiasme communicatif des députés qui venaient de voter l'abolition des privilèges, donna le signal d'une embrassade générale, que l'on appela le *baiser Lamourette*. La Compagnie de la Mission devait passer encore par bien des épreuves. Toutes ses maisons en France furent supprimées. Une vingtaine de ses membres furent guillotins ou fusillés, ou moururent en prison ou sur les pontons de Rochefort. Trois

24 Lire en annexe 2 une longue lettre de M. Lamourette, relatant avec beaucoup de détails le pillage de Saint-Lazare.

25 Orsigny : **Saint Vincent avait reçu en 1644 une ferme importante à Orsigny, proche de Saclay, moyennant une rente viagère assurée aux donateurs. Ceux-ci morts, les héritiers attaquèrent la donation. L'on plaida et les juges, contre le bon droit, donnèrent raison aux héritiers, ce qui priva la maison de Saint-Lazare de ressources importantes. Saint Vincent supporta cette épreuve avec résignation et pria ses confrères d'en faire autant. La propriété d'Orsigny revint plus tard à la Mission en 1684.**

26 M. Lamourette, prêtre de la Mission, avait été professeur au Séminaire Ste Anne de Metz où l'abbé Grégoire fut élève. L'histoire de l'Eglise de Daniel Rops dans le volume VIII, p. 294, mentionne le livre *Les Délices de la religion, de ce tendre Lamourette qui, après un baiser célèbre, mourra sur l'échafaud après avoir été évêque Constitutionnel de Lyon.*

d'entre eux furent béatifiés, les bienheureux Louis-Joseph François et Jean-Henri Gruyer massacrés au Séminaire Saint Firmin le 3 septembre 1792 et le bienheureux Pierre-René Rogue guillotiné à Vannes le 3 mars 1796.

En Savoie les événements parisiens eurent aussi leurs conséquences. La Savoie faisait partie de cet État composite qu'on appelait les États sardes. Les Savoyards enthousiasmés par les nouvelles venant de Paris et par les idéaux de Liberté et d'Égalité manifestèrent le désir de ne plus dépendre de Turin. Les troupes françaises pénétrèrent pacifiquement en Savoie, et une Assemblée des délégués des 655 communes de Savoie, réunie à Chambéry, demanda le rattachement à la France. La Convention accepta cette réunion de la Savoie à la République le 22 septembre 1792. Mais la politique antireligieuse qui sévissait en France s'appliqua aussi en Savoie. Le Séminaire d'Annecy fut dispersé, les locaux devinrent *biens nationaux* et furent vendus.

III - Vers la Chine

L'appel de la Chine

En 1783 le Roi de France et le Pape avaient demandé au Père général des Lazaristes M. Jacquier d'envoyer des missionnaires en Chine pour remplacer les Jésuites, un premier départ de trois missionnaires avait eu lieu en 1784, un autre de deux en 1788. M. Cayla qui recevait de Chine des nouvelles encourageantes en fit part à la Congrégation dans ses Lettres circulaires du début de 1790 et 1791 et il prépara un nouvel envoi de missionnaires.

M. Clet avait déjà demandé à partir en mission²⁷, mais on avait alors jugé qu'il était plus utile dans son rôle de directeur du Séminaire. Comme l'avenir semblait bien incertain en France et qu'il avait appris qu'un départ pour la Chine se préparait, M. Clet renouvela sa demande au Père général.

Le départ des missionnaires était décidé pour février 1791, deux jeunes diacres devaient être de l'expédition M.M. Pesné et Lamiot, ainsi qu'un prêtre. Les deux diacres étaient prêts, mais le prêtre ne l'était pas, il était retenu en province par des affaires à régler. Le bateau allait attendre à Lorient jusqu'au 15 mars, mais pas au delà. M. Cayla reçoit de Lorient lettre sur lettre, le pressant de hâter l'envoi des missionnaires. M. Clet voit dans ces circonstances un signe de la Providence. Il réitère sa demande qui, cette fois est acceptée. L'horizon en effet s'assombrit en France et M. Cayla voit arriver le moment où tous ses confrères vont être dispersés, en particulier les séminaristes, et la maison de Saint-Lazare confisquée.

Comme le temps presse, François-Régis n'a pas le temps qui serait nécessaire pour aller saluer sa famille et revoir le séminaire d'Annecy. Il va écrire avant son départ plusieurs lettres à sa sœur aînée Marie-Thérèse. Pour lui c'est elle qui représente la famille.

Lettres d'adieu

Césaire Clet, le père de notre missionnaire, est mort en 1783 et son épouse Claudine Bourquy en 1787. Aussi c'est à sa sœur aînée et qui est aussi sa marraine, Marie-Thérèse, que François-Régis écrit pour lui annoncer la grande nouvelle de son départ pour la Chine. Il prévoit que cette perspective imprévue va surprendre douloureusement sa sœur et toute la famille, mais sa résolution est prise. Il lui écrit en date du 10 mars 1791 : *“N'entreprenez pas de me détourner de ce voyage, car ma résolution est prise. Il n'y aura que l'impossibilité de m'embarquer qui m'empêchera de la réaliser. Bien loin de m'en détourner, vous devez me féliciter de ce que Dieu me fait la faveur insigne de travailler à son œuvre...”*

Il la charge de gérer la part qui lui revient de l'héritage paternel, et lui demande de lui verser annuellement là-dessus une rente pour couvrir ses frais de mission. Sa sœur lui répondit combien tous étaient consternés de son prochain départ, mais elle sait que sa résolution est inébranlable, cependant elle se fait l'interprète de toute la famille pour essayer de le retenir.

Il lui répond avant de partir pour Lorient le port d'embarquement : *“Je profite de la nuit qui précède mon départ pour répondre à votre attendrissante lettre. Je m’attendais bien que votre constante et vive amitié pour moi ne vous permettrait pas d’obéir à l’invitation que je vous faisais de ne tenter aucun effort pour rompre mon projet. Mais ayant pris ma détermination là-dessus avant de vous écrire, je m’étais préparé aux assauts que votre tendresse et votre sensibilité me livreraient. Les choses étant trop avancées pour reculer, je ne me repens pas d’avoir agi ainsi, non par manque d’amitié pour vous, mais parce que je crois suivre en cela les vues de la Providence sur moi ... Je pars ce matin pour Lorient en poste avec deux de nos messieurs...”*

Un tel voyage était une expédition fatigante qui, pour les 500 km séparant Paris de Lorient, durait trois ou quatre jours en passant par Chartres, Le Mans, Laval et Rennes, pendant lesquels les voyageurs, entassés sur les banquettes de la voiture de poste, étaient secoués au gré des cahots de la route. Les chevaux marchaient au grand trot et on en changeait environ tous les 12 km. On s'arrêtait pour le repas du soir et la nuit dans une auberge proche du relais de poste. Les voyageurs arrivaient fourbus. L'aubergiste ainsi que ses domestiques et servantes s'empressaient auprès des voyageurs.

Après une nuit de repos, au son d'une trompe, on repartait de bon matin. Nos missionnaires arrivèrent à Lorient quelques jours avant le départ du bateau. Le matin du départ, le 2 avril 1791, François-Régis écrit encore à Marie Thérèse : *“Me voici à Lorient depuis quelques jours, j’y suis arrivé à bon port et notre départ est fixé à aujourd’hui sur les 11 heures, si les vents n’y mettent obstacle. A peine ai-je le temps de respirer. Je n’ai qu’à vous remercier de vos bontés à mon égard, vous recevrez tous les ans de mes nouvelles... je ne vous répéterai pas que je suis très content de ma destination... N’est ce pas une grande consolation pour vous de penser qu’un de vos frères est destiné au ministère apostolique ? Renouvelez mes tendres amitiés à mes chères sœurs et à mes frères ... Recommandez moi aux prières de ma tante et de ma sœur carmélites et de toute la communauté...”*

Le bateau devait en principe lever l'ancre vers 11 h., le 2 avril, si les vents étaient favorables. Mais il fallut attendre encore que le chargement de la cargaison fut achevé. Notre missionnaire va laisser, avec le cœur gros, un pays en pleine ébullition et dont l'avenir lui paraît bien sombre, et il s'en va vers des rivages inconnus pour répondre à l'appel du Maître de la moisson. Saint Vincent n'avait-il pas dit aux siens « Le Fils de Dieu a promis qu’il serait dans son Église jusqu’à la fin des siècles, mais il n’a pas promis que cette Église serait en France ou en Espagne... S’il y avait un pays auquel il dût la laisser, il semble qu’il n’y en avait point qui dût être préféré à la Terre sainte... cependant c’est à elle qu’il a ôté premièrement son Église pour la donner aux gentils ... nous devons travailler à lui faire de nouvelles conquêtes et à le faire reconnaître par les peuples les plus éloignés. » (*Coste XI, 353-355*)

Le voyage se fit sans incident notable, la mer était assez calme et les vents qui n’étaient pas toujours favorables permirent pourtant au navire de tenir une allure tranquille. Il y eut bien le « *passage de la ligne* », c’est à dire les gages ou petites épreuves auxquelles on soumet ceux qui passent l’équateur pour la première fois, mais ce ne fut pas bien méchant ²⁸.

La vaisseau mit presque trois mois du 10 avril au 2 juillet pour arriver en face du Cap de Bonne Espérance. Notre missionnaire écrit à sa sœur depuis cette escale et la rassure sur les conditions du voyage : *“Nous avons appareillé à Lorient le 10 avril et nous sommes aujourd'hui le 2 juillet près du Cap de Bonne Espérance qui fut à notre vue le 29 juin, mais que nous n'avons pas encore doublé à cause d'un calme qui est survenu. La mer n'a point produit en moi les effets qu'elle occasionne ordinairement. Tandis que presque tous les nouveaux navigateurs payaient à la mer leur tribut par des vomissements fatigants, je n'éprouvais moi-même qu'une certaine fadeur de cœur qui fut bientôt dissipée. Je me suis toujours bien porté jusqu'à présent malgré la succession rapide des saisons tempérées, brûlantes et froides que nous avons parcourues. Nous n'avons eu à nous plaindre d'aucun gros temps.”*

Cette lettre est portée en France par un navire de retour des Indes et qui faisait relâche au Cap. Le voyage continua sans incident et nos voyageurs abordèrent à Macao trois mois plus tard.

Bref rappel des étapes de l'évangélisation de la Chine²⁹

Les nestoriens d'origine persane

Les premiers missionnaires de l'Évangile furent des moines persans qui arrivèrent en Chine au cours du VI^e par la route de l'Asie centrale, la route de la soie. Ils apportaient avec eux le christianisme de leur pays, marqué par la doctrine de Nestorius³⁰. Ce christianisme d'origine et d'organisation monastique se répandit même au delà de la Chine jusqu'en Indonésie. Une stèle découverte vers 1624 près de Xian, ancienne capitale, porte une longue inscription datant de l'an 781 de notre ère et faisant état de la bienveillance de

M.E.P. : « Il partit pour Lorient le 4 novembre 1771 par le carrosse régulier. Il s'embarqua sur le *Penthièvre* qui mit à la voile le 30 décembre à destination de l'Île de France. Il arrive à Port-Louis le 7 mai 1772. Il note que l'Île de France était évangélisée par les Lazaristes sous la direction de M. Contenot, Vice Préfet apostolique et curé de Port-Louis. Celui-ci envoie notre missionnaire à Pamplémousse où le climat est meilleur. Il repart au bout d'un mois et arrive à Macao le 23 août 1772. Il y reste 4 mois pour apprendre le chinois et il part le 30 décembre 1772 pour le Setchouen, sa destination. Il arrivera à Tchengtou après trois mois de parcours le 28 mars 1773. »

²⁹ Sur les origines et le développement du christianisme en Chine, on lira avec intérêt les 15 premiers chapitres du livre du P. Charbonnier, des Missions étrangères de Paris, *Histoire des chrétiens de Chine* paru chez Desclées en 1992, ou encore le premier volume de *Histoire de la Mission de Pékin* par le P. A. Thomas, lazariste, paru chez Michaud, Paris, 1923.

³⁰ Le nestorianisme : Cette doctrine théologique tire son nom de Nestorius qui fut patriarche de Constantinople. Il était originaire de la région d'Antioche où prévalait une école de théologie rivale de celle d'Alexandrie. Pour expliquer les rapports entre personne et nature dans le Christ, Nestorius disait, ou plutôt on lui a fait dire, qu'il y avait dans le Christ non seulement deux natures mais deux personnes, et que la Ste Vierge était la mère de la personne humaine du Christ. Cette doctrine fut condamnée au Concile d'Ephèse en 431 qui proclama que Marie était Mère de Dieu, c'est à dire mère d'une personne qui était Dieu, et Nestorius fut déposé de sa charge.

Les partisans de Nestorius se réfugièrent dans l'empire perse voisin, et y développèrent un christianisme s'appuyant sur le monachisme, sous l'autorité d'un patriarche

ou *Catholicos* résidant à la capitale Séleucie-Ctésiphon. La rupture avec le christianisme occidental était aggravée par la rivalité politique entre l'empire perse et l'empire romain de Constantinople. C'est cette forme de christianisme qui lança des missionnaires à travers l'Asie centrale jusqu'en Chine et même en Indonésie.

l'empereur à l'égard du christianisme. Le texte présente un résumé de la doctrine chrétienne, apportée de l'Occident et mentionne un décret de l'empereur Taitsong, en 638, approuvant la diffusion de la foi chrétienne. Mais ce christianisme dont les relations avec la Perse sont coupées à cause de la présence de l'Islam en Asie centrale, est englobé aux siècles suivants dans la défaveur et même la persécution qui atteint le bouddhisme.

Au XIII^e, alors que la domination mongole s'est étendue à une grande partie de l'Asie, des contacts reprennent entre les chrétiens de Chine et l'Occident. Un moine chrétien, Rabban Sauma, part de Chine avec un jeune compagnon Marc vers l'occident. Il s'arrêtent à Bagdad où ils sont reçus par le patriarche de l'Eglise nestorienne résidant à Séleucie-Ctésiphon. Ils visitent les lieux saints de la région, et ceux de l'Arménie. Mais le patriarche vient à mourir, c'est Marc qui est alors élu patriarche sous le nom de Mar-Jabalaha.

A la suite de ces événements, Raban Sauma est envoyé en Europe par le Khan mongol de Perse. Il fait visite au roi de France, au roi d'Angleterre et au Pape avec lequel il établit une entente œcuménique et l'intercommunion entre l'Eglise nestorienne et l'Eglise catholique. Il communie de la main du Pape et le Pape assiste à sa messe. Il revient enfin en Perse et meurt à Bagdad en 1294.

Les missionnaires franciscains

En sens inverse, l'Occident se tourne vers la Chine. Le pape envoie en ambassade auprès du grand Khan, en 1245, un franciscain, Jean de Plan Carpin. Le roi Saint Louis, quelques années plus tard, en 1253 envoie un autre franciscain Guillaume de Rubrouck pour étudier les dispositions des Mongols.

Vers la fin du siècle, en 1289, le pape Nicolas IV envoie en Chine un homme d'expérience Jean de Montcorvin, qui arrive par mer. Il est bien accueilli à Pékin (Khanbalik) par le grand Khan, et malgré la rivalité des chrétiens nestoriens, il rassemble une petite chrétienté et construit une église.

En 1305 il écrit au pape pour demander du renfort. Clément V, pape d'Avignon, lui envoie 7 franciscains qu'il consacre évêques. Ils ont pour mandat de consacrer Jean de Montcorvin comme archevêque et de devenir ses suffragants. Avec la faveur de l'empereur, des communautés chrétiennes s'organisent dans les grandes villes ; le voyageur Marco Polo est témoin de cette vitalité de l'Eglise. Il y a encore un envoi de 32 missionnaires franciscains en 1338 en réponse à la demande de l'empereur et des chrétiens.

Mais la dynastie mongole s'effondre en 1368 et la bienveillance dont bénéficiaient les chrétiens latins et nestoriens cesse. Aussi les chrétientés qui ne sont plus alimentées en missionnaires s'étiolent et disparaissent.

Au XVI^e, les Jésuites

Un nouvel effort d'évangélisation est entrepris. L'Institut, nouvellement créé, des Jésuites envoie en Extrême Orient un de ses plus illustres membres François Xavier. Après être allé porter la Bonne nouvelle au Japon, il voudrait pénétrer en Chine. Mais il n'y réussit pas, il meurt d'épuisement sur un îlot rocheux, Sancian, en face de Macao le 3 décembre 1552. Cependant une petite communauté chrétienne se développe à Macao³¹. La

souveraineté sur ce petit territoire est concédée aux Portugais en 1557. Une Église florissante s'y développe. Macao devint la porte d'entrée des missionnaires en Chine et le refuge pour ceux qui étaient obligés de quitter le territoire chinois. Une communauté de Jésuites s'installe à Macao, mais aussi des dominicains, des franciscains et des augustins.

A partir de 1582 deux jésuites italiens Matteo Ricci³² et Michel Ruggeri font un séjour de quelques mois auprès du Vice-roi à Zhaoqing dans la région de Canton. Leurs connaissances des mathématiques et de la géographie leur sont très utiles. Tout en se pénétrant de la culture chinoise, Ricci obtient de pouvoir pénétrer plus à l'intérieur de la Chine. Il établit une résidence à Nanchang et obtient enfin en 1601 l'autorisation de s'installer à Pékin. Il adopte le style de vie et la tenue des docteurs confucéens. Il fait parvenir à l'empereur divers présents, entre autres une horloge astronomique et un tableau représentant la Vierge et l'enfant Jésus.

Ricci se fait de nombreux amis parmi les lettrés et il obtient des conversions. La résidence du P. Ricci et de ses confrères est très fréquentée par les intellectuels. Mais Ricci meurt en 1610. Les Jésuites par leurs compétences se rendent indispensables auprès de l'empereur qui leur donne un rôle officiel, comme mathématiciens, astronomes et ingénieurs. C'est ainsi que les Pères Schall et Verbiest firent partie du Bureau d'Astronomie. Ils étaient jésuites, le P. Schall était né à Cologne en 1591 et le P. Verbiest près de Courtrai en 1623.

La mission semble alors solidement établie à Pékin et dans quelques autres lieux comme Nankin, Shanghai, Hangtchéou, Nanchang, et dans le Houkouang.

Les franciscains et les dominicains réussirent eux aussi à pénétrer en Chine et la Congrégation de la Propagande leur confia en Chine centrale et méridionale, de vastes régions à évangéliser. Nous les rencontrerons au cours de la vie missionnaire du P. Clet et plus tard du P. Perboyre auxquels ils apporteront une aide fraternelle.

Le Padroado et la Congrégation de la Propagande

Le roi du Portugal par accord avec le Pape Léon X en 1516 obtint le privilège (appelé *Padroado* c'est-à-dire Patronage) de pouvoir présenter des candidats aux sièges épiscopaux des Indes et d'Extrême Orient. Ils étaient placés sous la juridiction de l'archevêque de Goa. L'entrée en Chine de tout missionnaire par Macao ne pouvait se faire qu'avec l'agrément du gouverneur portugais de Macao. Pour contourner ce monopole encombrant, la Congrégation de la Propagande décida d'envoyer ses propres missionnaires et de nommer des Vicaires apostoliques qui dépendraient directement du Pape.

C'est par la Congrégation « De Propaganda Fide » que furent envoyés en Chine en 1684 les premiers Pères des Missions étrangères de Paris, et parmi eux Mgr. Pallu. et également en 1685 des Franciscains italiens parmi lesquels Mgr. Della Chiesa qui devint par la suite archevêque de Pékin.

Les premiers Lazaristes

Parmi ces missionnaires envoyés par la Congrégation romaine figurent deux lazaristes italiens : Louis Appiani et Théodorice Pedrini.

Louis Appiani qui avait été directeur au Collège de la Propagande à Gênes, partit pour la Chine en 1697 avec un de ses élèves, un jeune prêtre d'origine allemande, Jean Müllener. Ils passèrent par la Syrie, la Perse et gagnèrent Madras en Inde. Le jeune Müllener demanda au P. Appiani de l'admettre dans la Congrégation de la Mission. Il y fut reçu à Madras le 25 janvier 1699. Arrivés en Chine ils allèrent s'établir à Tchongking, au Setchouen. M. Müllener y fonda un séminaire et devint plus tard en 1715 Vicaire apostolique du Setchouen, et administrateur du Hou-kouang, province voisine. Il se dépensa jusqu'à sa mort qui survint en 1742.

M. Appiani partit de Tchongking en 1705 chercher à Canton des subsides pour la mission du Setchouen. Il y rencontra le Légat du pape Mgr. De Tournon qui avait été envoyé en ambassade en Chine pour essayer de régler la question des « Rites chinois ». Le Légat s'attacha le P. Appiani comme interprète. Le P. Appiani connaîtra avec Mgr. De Tournon toutes sortes d'épreuves y compris la prison pendant une vingtaine d'années. Il mourut à Macao en 1732.

M. Pedrini³³ devait faire partie du voyage du Légat qui lui avait donné rendez-vous aux Canaries pour le départ en avril 1703. Mais il ne put s'y rendre en temps voulu. Il prit alors à Saint-Malo un bateau qui le conduisit au Pérou et de là un autre qui le débarqua à Acapulco au Mexique. Il fit la traversée du Pacifique jusqu'à Manille, et après de multiples obstacles il aborda à Macao au début de 1710, soit après 8 années de voyage depuis son départ d'Italie.

A cause de ses talents de musicien, l'Empereur le fit venir à la Cour à Pékin, où il fit l'éducation musicale des fils du Prince. Il fut impliqué dans la querelle des *Rites chinois*, que nous évoquons ci-dessous. De ce fait il endura bien des avanies y compris la prison à cause de sa fidélité au Pape. Après la mort de l'Empereur en 1722, et sous ses successeurs, M. Pedrini retrouva sa place de musicien officiel à la Cour. Mais il tomba malade en 1741 et mourut en 1747.

Ces premiers lazaristes formèrent au Setchouen et à Macao plusieurs dizaines de jeunes gens qui devinrent prêtres, parmi lesquels plusieurs lazaristes chinois, qui furent d'excellents missionnaires.

Au cours du XVIII^e le christianisme fut fortement secoué par la Querelle des Rites³⁴. Est-ce que les cérémonies officielles chinoises avec leurs rites en l'honneur des défunts étaient entachées de superstitions ou non ? Et donc est-ce que les chrétiens pouvaient y prendre part et dans quelle mesure ? Les uns, dont les Pères jésuites, pensaient qu'on pouvait s'y conformer, la majorité des autres missionnaires les regardaient comme superstitieux.

33 Sur Théodorice Pedrini voir un article intitulé *Le Musicien de l'empereur dans Vincentiana*, nov.-Déc. 1995.

34 Sur la Querelle des rites, voir la question longuement développée par le P. A. Thomas dans l'*Histoire de la Mission de Pékin*, vol. I, p.140 à 395, ou encore en résumé les pages 179 à 187 dans le livre du P. Charbonnier sur l'*Histoire des chrétiens de Chine*. Cf. Annexe III.

On en référa à Rome qui ordonna des enquêtes et conclut au caractère superstitieux de ces cérémonies. La décision de Rome fut mal reçue par les partisans des rites et les chrétiens furent troublés pendant plusieurs décennies. Le P. Pedrini et Mgr. de Tournon furent persécutés par les partisans des Rites et subirent la prison et l'exil.

Le remplacement des Jésuites

A la demande instante des cours bourbonniennes d'Europe, et pour des raisons surtout politiques, le Saint Père, Clément XIV, par un Bref du 21 juillet 1773, *Dominus ac Redemptor*, décréta la dissolution de la Compagnie de Jésus. C'était un rude coup porté aux Missions de Chine. La décision officielle en fut notifiée aux Jésuites de Chine en novembre 1775.

La mission de Pékin était patronnée et en partie soutenue financièrement par le Roi de France. Les Pères jésuites demeurèrent sur place et continuèrent leur ministère, mais il fallait envisager leur remplacement. Les Missions étrangères de Paris contactées refusèrent la proposition. Le Roi après avoir songé aux Bénédictins ou aux Oratoriens, se tourna vers M. Jacquier, supérieur général des Lazaristes.

Après avoir décliné cette offre par deux fois, M. Jacquier, sur l'insistance du Roi finit par accepter. Le Roi proposa cette solution à Pie VI et par un Bref du 7 décembre 1783, le Pape agréa cette demande.

Il fallait trouver des scientifiques pour occuper des postes officiels à la cour de Pékin. Le P. Jacquier proposa trois premiers candidats : M. Nicolas Raux³⁵, le supérieur, qui avait fait des études d'astronomie, de géographie, de botanique et d'histoire naturelle. M. Jean-Joseph Ghislain³⁶ spécialisé en mathématiques et en physique, et le frère Charles Paris, horloger, mécanicien et tourneur, qui avait pris des leçons de clavecin.

Ces trois missionnaires, partis de Brest le 20 mars 1784, débarquèrent à Canton le 29 août. Dès leur arrivée ils écrivirent aux Jésuites de Pékin et ils en reçurent une réponse très cordiale. Après un séjour de cinq mois à Canton, ils arrivèrent à Pékin le 29 avril 1785.

La transmission des pouvoirs se fit sans heurt. La prudence et la bienveillance de M. Raux lui attirèrent la sympathie générale. Il ne restait que cinq ex-jésuites prêtres et un frère. Un des premiers soucis de M. Raux fut d'ouvrir un séminaire qu'il confia à son confrère M. Ghislain, avec une quinzaine d'élèves. Il en sortit plusieurs excellents prêtres lazaristes et diocésains.

Les lazaristes devaient assurer la succession des Jésuites à Pékin à l'église du Pétang, mais aussi dans diverses provinces où nous les trouverons par la suite : Kiang-si, Hou-kouang, Tché-kiang

35 M. Raux Nicolas-Joseph (1754-1801). Né au diocèse de Cambrai à Ohain, ordonné prêtre dans la Congrégation de la Mission en 1777. Professeur de théologie à Saint-Lazare jusqu'en 1783. Il part le 20 mars 1784, nommé par la Congrégation de la Propagande, comme supérieur des Missions françaises de Chine. Il est installé le 8 mai 1785 comme supérieur des Lazaristes, de l'église du Pétang et des missions qui en dépendaient. Membre du Tribunal des Mathématiques, il est nommé Protonotaire apostolique en 1801 et meurt le 16 novembre 1801.

36 M. Ghislain Jean-Joseph est né à Salles près de Chimay en Belgique en 1751. Admis à St. Lazare en 1774, il est ordonné prêtre le 11 mars 1780. Envoyé en Chine, il arrive à Pékin le 20 avril 1785. Il est chargé par M. Raux de la direction d'un groupe de jeunes gens qu'il prépare au sacerdoce. Il s'acquittera à merveille de cette charge, et à la mort de M. Raux en 1801, il lui succède dans le rôle de Supérieur des Lazaristes.

Le frère Charles Paris appelé frère Joseph, était né en 1738, à Verderonne au diocèse de Beauvais. Entré dans la cm à Paris en 1783, il fait les vœux à Pékin en 1785.

La deuxième vague

Le 21 septembre 1788, débarquèrent à Macao deux jeunes lazaristes M. Hanna³⁷, irlandais et M. Aubin³⁸, français, qui durent attendre deux ans l'autorisation de sortir du territoire portugais. M. Hanna resta cependant à Macao pour enseigner au séminaire Saint Joseph fondé par les Lazaristes portugais et M. Aubin partit secrètement pour le Houkouang. Il s'y dépensa avec les prêtres chinois au service des chrétiens de la région de Koutcheng. Mais il fut arrêté le 27 mars 1795. Traduit devant les tribunaux, il ne révéla rien qui put compromettre ni les missionnaires ni les chrétiens, mais les mandarins le firent empoisonner dans sa prison et il mourut le 1^{er} août 1795.

La Révolution en France bouleversait toutes les données. En 1791, M. Clet estimant qu'il serait plus utile en mission qu'en France se proposa au Père général pour partir en Chine. Il partit de Lorient avec deux jeunes confrères qui n'étaient encore que diacres : Louis Lamiot et Augustin Pesné³⁹. Ils embarquèrent le 10 avril et arrivèrent à Macao le 15 octobre suivant. Mais nous allons les retrouver en suivant la carrière missionnaire du P. Clet.

Nos missionnaires reçurent à Macao une lettre de M. Raux, le supérieur des Lazaristes qui résidait à Pékin. Il leur assignait à chacun sa destination. Le P. Lamiot qui était un scientifique devait aller à Pékin, tandis que les Pères Clet et Pesné devaient aller au Houkouang.

La situation en Chine à la fin du XVIII^e.

L'empereur Kangshi après un long règne de plus de 60 ans était mort le 30 décembre 1722. Il avait été mêlé à la Querelle des Rites chinois et s'était irrité de ce qu'il estimait être une intrusion du Pape dans les Affaires religieuses intérieures de la Chine. Les Pères

37 M. Hanna Robert, né en Irlande en 1762, entré dans la C.M. en 1783 ; nous le trouvons à Macao le 21 septembre 1788. Il enseigne au Séminaire Saint Joseph de 1788 à 1794. Envoyé à Pékin, il y arrive le 30 juin 1794. Il travaille comme astronome avec M. Raux au Tribunal des mathématiques. Il meurt en janvier 1797.

38 M. Raymond Aubin, né à Saint-Pardoux au diocèse de Périgueux le 6 juin 1759. Il entre dans la Congrégation de la Mission le 24 août 1781. Envoyé en Chine il arrive à Macao le 21 septembre 1788. Il attend dans la clandestinité de pouvoir partir au Houkouang où il arrive en 1791. Au cours d'un voyage au Chen-Si, il est arrêté le 26 mars 1795 et meurt en prison le 1^{er} août 1795, probablement empoisonné.

On lui attribue l'introduction de la pomme de terre en Chine. Mgr. Baldus, vicaire apostolique du Honan de 1844 à 1865, puis du Kiang-si de 1865 à 1869, écrit à ce sujet en 1861: « Il y a donc des pommes de terre en Chine maintenant, mais en très peu d'endroits... sur une lisière de montagnes, sur les confins du Honan, du Houpé et du Chansi. Il paraît que ce tubercule est introduit depuis peu de temps dans ce pays. Mais quel est donc le *Parmentier* bienfaiteur qui leur a fait ce présent devenu une des principales ressources de cette partie. Je ne serais pas éloigné de croire que c'est à M. Aubin qu'on en est redevable. Il a autrefois voyagé et missionné dans cette partie des montagnes où je suis demeuré jadis assez longtemps. Ces chrétiens m'ont raconté que c'était un missionnaire nommé Tcheng (le nom chinois de M. Aubin) qui l'avait apportée. » d'après *Trois siècles d'apostolat au Houkouang* par Gubbels, Wuhan, 1934, p. 217.

39 M. Louis François Marie Lamiot est né à Bours, Pas-de-Calais, en 1767 ; il entre dans la cm en 1784, arrive à Macao en 1791. Il est ordonné prêtre secrètement avec M. Pesné, arrive à Pékin en 1794. Il est interprète à la Cour. Supérieur en 1812 des Lazaristes français et de la Mission française. Il se retire à Macao en 1819 où il établit le Séminaire interne cm. Il meurt en 1831.

M. Augustin-Louis Pesné, né à Bois-la-Ville, au diocèse de Toul le 28 août 1767, entré dans la C.M. en octobre 1786. Il part en Chine avec le P. Clet et ils arrivent à Macao le 15 oct. 1791. Il y est ordonné prêtre secrètement dans l'église de la Propagande. Envoyé au Houpé, il meurt prématurément le 19 juillet 1795 à Tcha-yuen-keou, assisté par le P. Clet.

Appiani et Pedrini en supportèrent les conséquences et furent, pendant quelque temps, jetés en prison ainsi que le légat Mgr. de Tournon.

Le successeur de Kangshi fut un de ses fils qui prit le nom de Koutcheng. Il fit sortir de prison M. Pedrini qui avait été son professeur de musique. Il rendit aussi la liberté à M. Appiani. Mais du fait de la participation d'un jésuite, le P. Morao, à une conspiration, à la suite de laquelle il fut mis à mort, l'empereur conçut une certaine animosité contre les missionnaires. A part quelques-uns tolérés à Pékin, il les fit tous expulser à Macao en 1732. Koutcheng mourut en 1735.

Un des ses fils, Kienlong, lui succéda et annula les mesures prises par son père à l'encontre des missionnaires étrangers. Mais tout au long de son règne il y eut de-ci de-là, dans les provinces, diverses persécutions à l'initiative des pouvoirs locaux, car on soupçonnait chrétiens et missionnaires d'être complices de la révolte anti-mandchoue du Nénuphar blanc. Cependant un décret impérial en 1785 rendit la liberté aux missionnaires qui avaient été emprisonnés.

L'empereur mourut en 1796 après un long règne qui avait duré 61 ans.

M. Clet avait alors commencé son ministère missionnaire au Hou-kouang.

IV - LES DEBUTS EN CHINE

Le séjour à Macao

Les Portugais avaient été autorisés à s'établir sur la presqu'île rocheuse de Macao⁴⁰, après qu'une de leurs escadres eut débarrassé en 1557 la côte chinoise des pirates qui l'infestaient. C'est par Macao que les missionnaires passaient pour entrer en Chine. Il y avait à Macao un évêque portugais qui était suffragant de l'archevêque de Goa en Inde, et le petit territoire de Macao dépendait du vice-roi portugais de Goa.

Nos trois missionnaires, François-Régis et ses deux jeunes compagnons Messieurs Lamiot et Pesné, séjournèrent quelques mois à Macao pour se mettre l'étude du chinois, mais nous n'avons pas de détails sur leur séjour.

Nous savons seulement que c'est à Macao, et secrètement que nos deux jeunes diacres furent ordonnés prêtres. C'est aussi à Macao que nos trois missionnaires reçurent leur ordre de mission. M. Lamiot ira renforcer l'équipe des lazaristes de Pékin. M. Pesné rejoindra son confrère M. Aubin qui est, depuis l'année précédente, au Hou-kouang (cette province dont Ou-tchang-fou est la capitale). Quant à M. Clet il est destiné au Kiang-si, au nord du Kouangtoug. Chacun de nos missionnaires va donc s'habiller à la mode chinoise, se munir de quelques bagages et essayer de rejoindre clandestinement sa mission, en se faisant accompagner d'un guide chrétien. Une telle expédition n'est pas sans risque. L'année précédente le P. Aubin, pris par des malfaiteurs, ne put s'échapper de leurs mains que moyennant une forte rançon.

Le vieil empereur Kienlong par un décret du 9 novembre 1785 réitérait la défense aux étrangers de pénétrer sans autorisation expresse sur le territoire chinois et d'y prêcher une religion étrangère. Des missionnaires furent emprisonnés et cependant graciés à cause de leur ignorance des lois chinoises ; François-Régis, déguisé en chinois, portant même derrière la tête une natte postiche de cheveux, se mit donc en route vers le nord avec son guide. Décrivant son accoutrement à son frère le chartreux, il lui dit : « *Nos habillements sont plus commodes que ceux des Européens, ils sont fort amples et par là plus frais en été, et pour nous garantir du froid, nous les appliquons au corps par une ceinture. Nous portons la barbe qui ne nous incommode point. Nous avons la tête rasée, excepté cette partie que les prêtres en Europe rasent pour former les tonsures...* » Lettre n° 12

Le guide s'arrangeait pour que son compagnon ait le moins possible à parler. Il le fait même passer pour quelqu'un qui est en deuil, car les gens qui sont en deuil sont censés observer un mutisme rituel. Ils voyagent le plus souvent à pied, mais aussi en barque selon que leur itinéraire peut emprunter le cours d'une rivière. Ils s'arrêtent le soir dans des auberges dont le guide connaît les propriétaires.

Après un parcours de sept à huit cent km, ils arrivèrent à Nan-Tchang-Fou, la capitale de la province du Kiang-si, située sur le parcours inférieur du Kankiang qui se jette dans le grand lac Poyang, lequel a lui-même son déversoir dans le Yang-tse-kiang, cet immense fleuve qui n'a de bleu que le nom⁴¹.

AU KIANG-SI

Le champ d'apostolat et les conditions de vie

Le P. Clet devait remplacer dans cette province le P. Yang, ancien jésuite qui avait été transféré à la prison de Pékin. Délivré grâce à l'intervention des Lazaristes, il avait dû rester à Pékin et travaillait avec le P. Raux.

Quelque temps après son arrivée à sa résidence principale, le P. Clet écrit à sa sœur Marie-Thérèse : *“Ce bout de lettre pour vous donner avis que je suis arrivé au lieu de ma résidence à bon port. Je n'ai point été reconnu en route pendant 30 jours de voyage. Pendant ce temps-là je me suis bien porté, malgré une constipation opiniâtre... Je suis actuellement logé dans une maison assez vaste, mais toute délabrée. On va incessamment travailler à la réparer, et comme elle est toute en bois, elle ne sera pas malsaine pour l'hiver qui, au reste, n'est pas bien rude dans ce pays-ci.”* (Lettre n° 5)

Cette résidence se trouvait à Tchéou-Tchang-Lu-Kia, non loin de la sous-préfecture de Lin-Kiang à une centaine de kilomètres au sud de Nantchang.

C'était une grande maison chinoise comportant un vaste salon qui servait de chapelle, flanqué de trois chambres à droite et autant à gauche. Elle avait été édifiée avec beaucoup de soin par les chrétiens eux-mêmes vers les années 1700. Elle était entourée d'un petit jardin avec une clôture et au milieu du jardin un camphrier gigantesque, sur l'écorce duquel le P. Clet avait gravé une croix.

Notre missionnaire devait reprendre en mains les chrétientés très dispersées de cette province. Dans la même lettre à sa sœur le P. Clet ajoute : *“Une nouvelle carrière s'ouvre pour moi. Il s'agit de renouveler l'esprit de religion dans d'anciens chrétiens qui sont abandonnés à eux-mêmes depuis plusieurs années et de convertir des infidèles. Voilà j'espère mon occupation jusqu'à la mort.”* (Lettre n° 5)

Le Père Clet va donc visiter ces petits groupes de chrétiens isolés, il parcourt à pied les mauvais chemins de cette grande province. Il est chaussé à la chinoise : *“Nos souliers sont faits de telle manière que sans boucle ni cordons ils tiennent au pied sans toutefois le fatiguer. Ils sont de toile, même la semelle, qui est toutefois si ferme et si dure qu'une paire suffit pendant trois mois pour parcourir et gravir nos montagnes qui sont extrêmement pierreuses.”* (Lettre n° 12)

Il loge le soir dans une maison chrétienne, mais de manière spartiate : *“Notre manière de coucher passerait pour austère en Europe. Nous ne connaissons pas cette molle épaisseur de matelas : une planche sur laquelle est étendue une légère couche de paille, couverte d'une natte et d'un tapis, ensuite une couverture plus ou moins chaude dans la quelle nous nous enveloppons, voilà notre lit sur lequel nous dormons aussi bien et plus sainement que*

dans les lits les plus mollets... dans les barques, nous couchons sur les planches recouvertes d'un simple tapis...” (Lettre n° 12)

Il ne se plaint pas de l'alimentation : *“La nourriture est à peu près la même qu'en Europe à part le vin qui est trop rare pour en boire, le peu que nous en avons est réservé au Saint sacrifice. Nous mangeons du pain de froment à moins que nous n'aimions mieux du riz qui est la nourriture habituelle des chinois ; nous avons de la volaille, de la chair de porc et des plantes potagères pour assaisonner notre pain...”*⁴²” (Lettre n° 12)

La province du Kiang-si où s'exerce le ministère de François-Régis est très peuplée, mais la population est assez pauvre. Les habitants du Kiang-si ont l'habitude d'économiser et se sont fait ainsi, auprès des autres chinois, une réputation de ladrerie. La principale industrie de cette province, industrie renommée dans toute la Chine, est la fabrication de la porcelaine⁴³, de la plus commune à la plus fine. Il y en a d'immenses entrepôts à Nanchang-fou, et le bourg où cette industrie est la plus répandue, Kinchetchin, compte plus de cinq cent fours à porcelaine. François-Régis écrit à ce propos : *“Kinchetchin est un lieu célèbre pour ses manufactures de porcelaine, c'est à peu près de ce seul endroit que ce genre de poterie se distribue dans toute la Chine et dans le monde entier.”* (Lettre n° 7)

Cinquante ans plus tard le P. Huc qui traversera la province de Nantchang à Canton décrit cette industrie et ses produits. (*L'empire chinois* p. 493) Le P. Clet profite d'un passage à Kinchetchin pour acheter 10 bols de porcelaine qu'il envoie, comme cadeau de reconnaissance, au P. Letondal, procureur des Missions étrangères à Macao.

Au temps où le P. Huc parcourait la province, vers le milieu du XIX^e, il évalue le nombre des chrétiens à environ 10.000.

Les difficultés de la langue

Mais ce à quoi François-Régis trouve l'accoutumance plus difficile, c'est la langue chinoise elle-même. Lorsqu'il arrive en Chine il a déjà 43 ans, et il est un peu tard pour se mettre à l'étude d'une nouvelle langue.

Notre missionnaire s'en prend à son ingrate mémoire, mais d'après ce qu'il écrit en 1798 à son frère chartreux, donc au bout de six années déjà de Chine : *“La langue chinoise est indécrottable. Les caractères qui la forment ne sont pas destinés à exprimer les sons mais*

42 *Le P. Clet aurait pu ajouter le nom de quelques mets qu'il a dû manger et qui surprennent les européens : des œufs couvés à demi-couvaion, de la viande de chien, du fromage fait avec des fèves de soja fermentées et appelé téou-fou...*

43 *Le P. Huc écrit sur l'industrie de la porcelaine au Kiang-si dans le livre **L'Empire chinois** (p. 493) : « Le Kiang-si est depuis des siècles en possession de l'industrie peut-être le plus importante de tout l'empire chinois. C'est dans cette province que se trouvent toutes les grandes fabriques de porcelaine, dont Nan-Tchang-Fou est naturellement l'entrepôt général. Il y a dans cette ville plusieurs magasins immenses où l'on trouve des porcelaines de toute forme, de toute grandeur et de toute qualité, depuis ces urnes grandioses, où sont représentées en relief des scènes richement colorées de la vie chinoise, jusqu'à ces petites coupes si frêles, si délicates et si transparentes qu'on leur a donné le nom de **coques d'œufs**. La première fabrique de porcelaines est à Kin-Te-Tching ... Elle compte plus d'un million d'habitants, presque tous occupés à la fabrication ou au commerce de la porcelaine... Pendant la nuit la ville paraît tout en feu, on dirait qu'un immense incendie la dévore. Plus de cinq cent fabriques particulières et des milliers de fourneaux sont perpétuellement occupés à élaborer cette quantité prodigieuse de vases qu'on expédie ensuite dans toutes les provinces de Chine et dans le monde entier. »*

les pensées, de là vient ce nombre prodigieux de caractères. Je suis arrivé trop âgé en Chine pour en avoir une connaissance passable...”

Il écrit encore à son frère en 1802, soit 4 ans plus tard : *“Les caractères sont multipliés jusqu’à soixante mille au moins, j’en sais seulement assez pour les besoins journaliers et pour faire de petites instructions aux chrétiens ; ainsi est-il beaucoup meilleur pour eux de me posséder, tout ignorant que je suis, que de n’avoir point de prêtre pour les secourir en santé et en maladie ... (Lettre n° 16) Dans ma patrie je pouvais me croire bon à quelque chose, au lieu qu’ici, je ne suis presque bon à rien... toutefois, comme dit le proverbe, il vaut mieux que la terre soit labourée par des ânes que si elle demeurerait absolument sans culture...”* (Lettre n° 12)

Son travail dans cette province où il ne demeura qu’un an, il le résume ainsi à son frère : *“J’ai travaillé une année dans le Kiang-si où, entre autres choses, j’ai baptisé cent et quelques adultes assez bien instruits. J’aurais pu en baptiser un plus grand nombre qui me pressaient de leur accorder cette grâce, mais ils ne m’ont pas paru assez bien instruits et nous avons remarqué que les catéchumènes facilement baptisés apostasiaient aussi facilement.”* (Lettre n° 12)

V - La Mission au HOU-KOUANG

La vie de la Mission

Transfert au Houkouang

Au bout d'un an de travail apostolique au Kiang-si, M. Raux, le supérieur des Lazaristes en Chine, demande à M. Clet d'aller dans la province voisine, le Hou-kouang, où se trouvent M.M. Aubin et Pesné dont la santé est bien éprouvée. Cette province du Hou-kouang est immense, elle a la réputation d'être le grenier de l'empire. Elle sera partagée en deux en 1818 avec au nord le Hou-pé, et au sud le Hounan.

La résidence centrale des missionnaires se trouve non loin de Kou-tcheng, ainsi que François-Régis l'écrit à son frère : *“Je me suis rendu dans la partie septentrionale du Hou-kouang, pays montagneux où j'ai autour de moi à une petite distance plus de 2000 chrétiens. Ici les conversions des païens sont rares, témoins du scandale de quelques mauvais chrétiens, ils refusent de s'instruire d'une religion si mal pratiquée.”* (Lettre n° 12)

Cette résidence sera aussi, 40 ans plus tard, celle de Jean-Gabriel Perboyre.

Les jeunes confrères français de M. Clet

Ces deux missionnaires vont finir prématurément. L'un, M. Aubin, parti en voyage, appelé par l'évêque du Chensi dont il dépendait, sera arrêté et mourra en prison à la suite, croit-on, d'un empoisonnement. L'autre jeune confrère, M. Pesné, va mourir d'épuisement à 29 ans, si bien que le P. Clet va rapidement se retrouver seul pour un territoire immense.

Dans la même lettre n° 12 à son frère, il décrit son champ d'action : *“A présent ma demeure la plus habituelle est entre des montagnes qui, dans un arrondissement de 7 à 8 lieues, renferment plus de deux mille chrétiens, divisés en plus de vingt districts qu'on administre successivement. Mais en outre, il y a un grand nombre de chrétientés éloignées de 20, 40, ou 50 lieues qu'il faut aussi visiter. En me supposant seul comme je le suis en effet depuis 3 ans, j'ai à parcourir un espace de 200 lieues qui ne renferme toutefois que dix mille chrétiens à peu près. Deux confrères européens morts presque en même temps, l'un en prison, l'autre sous mes yeux, m'ont laissé à défricher ou cultiver un si vaste champ.”*

La secte du Nénuphar blanc

Mais l'activité et les déplacements de notre missionnaire sont très gênés par les déprédations d'une secte en révolte contre le pouvoir impérial tartare. C'est la secte du **Nénuphar blanc**, lointaine héritière de la secte multiséculaire des **Bonnets jaunes**. Ses adeptes sont en révolte continuelle contre l'empire. Leurs bandes pillent incendient et massacrent sur leur passage ceux qui prétendent leur résister. Leurs allées et venues gênent beaucoup notre missionnaire dans son action : *“Depuis deux ans et demi, je ne puis faire des excursions au loin, à cause d'une guerre civile dont ma province a été et est encore un des principaux théâtres. Les révoltés forment une secte infiniment nombreuse ... Ces rebelles brûlent tous les lieux par où ils passent et massacrent tous ceux qui ne veulent pas prendre parti avec eux. Ils se sont assez approchés de nos montagnes pour nous jeter dans*

les plus vives alarmes. Ils n'ont jamais été plus proches de nous que de 5 à 6 lieues, mais certes c'est bien assez...” (Lettre n° 12)

Il arriva une fois que les rebelles pillèrent la résidence du P. Clet, et s'attardèrent à boire son vin, si bien qu'ils ne trouvèrent pas le missionnaire qui s'était caché. Les rebelles, appelés du nom chinois de Pei-lin-kiao, marchent en troupes de huit à dix mille, mais les chinois ont fortifié des camps pour se défendre de ces pillards. Ils s'y réfugient en cas de danger et ils en descendent quand l'orage est passé. Les révoltés ont même pénétré dans la ville de Pékin mais à cause de leur indiscipline ils furent battus, leurs chefs pris et décapités.

Mais on a parfois lancé le faux bruit que les chrétiens avaient partie liée avec les rebelles, le P. Clet dans une lettre au P. Letondal à Macao décrit cet incident : *“Dans mon canton, nous venons d'être menacés d'une persécution. Quelques infidèles ont malignement répandu le bruit que les chrétiens, à telle époque fixe, lèveraient l'étendard de la révolte. Cette calomnie, de la plus grande absurdité, eu égard au petit nombre des chrétiens relativement à celui des païens, prend toutefois créance et excite de grandes rumeurs. Le mandarin du lieu appelle des chrétiens qui répondent qu'étant en si petit nombre, il y aurait pour eux de la folie à se révolter. Trois calomniateurs démontrés tels, sont saisis et punis de mort comme perturbateurs du repos public. L'affaire a été ainsi terminée sans même emprisonnement des chrétiens.”* (Lettre n° 15)

Le surmenage du missionnaire

M. Clet est en temps ordinaire suroccupé. Il dit lui-même : *“Comme je ne suis pas revêtu de l'esprit d'oraison, je n'attire pas les bénédictions du ciel sur mon ministère. Ma grande occupation est de confesser, ordinairement neuf à dix heures par jour, à moins que je ne sois obligé d'aller administrer les sacrements ce qui est fréquent.”* (Lettre n° 12)

Son supérieur de Pékin, M. Raux, l'invite à tempérer son zèle, il dit de lui : « Ses chrétiens ne lui donnent aucun repos, il arrive très souvent qu'après avoir été bien fatigué dans la journée, on vient le soir l'inviter à aller à deux ou trois lieues et au delà pour assister des malades. Son zèle aussi infatigable que timide craint toujours de ne pas arriver à temps... Je lui disais dans une lettre que le bien général de la mission demandait qu'il mit des bornes à son zèle... »

Le P. Clet n'est d'ailleurs pas d'une santé très solide, il écrit à M. Letondal à Macao : *“Je sors d'une maladie qui m'a conduit assez près de la mort. Une fièvre parodique de deux jours l'un et l'hydropisie compliquées concouraient à me tracer la route du tombeau. A présent grâce à Dieu, je suis convalescent. Mais je suis bien faible et je ne puis faire que quelques pas, après lesquels je suis tout harassé...”* (Lettre n° 10)

Les collaborateurs chinois de M. Clet

Les jeunes missionnaires M.M. Aubin et Pesné étaient morts en 1795, le P. Clet se retrouva seul. Il demanda du secours à M. Raux à Pékin, mais celui-ci sachant les troubles provoqués par la rébellion au Hou-kouang, n'osa envoyer personne pour le moment. Au cours de l'année 1798, le P. Clet lui adresse deux courriers pour lui dire la détresse dans laquelle se trouve la mission. (Lettre n° 13) Les confrères chinois envoyés en renfort au Hou-kouang ont été formés à Pékin par le P. Ghislain, compagnon du supérieur des missionnaires, M. Raux.

En 1795, M. Raux avait envoyé en renfort au P. Clet un confrère de 40 ans, M. Joseph Ly, un converti d'origine musulmane. Il vient décharger le P. Clet du souci de la mission au Kiang-si où il alla s'établir. Il mourut en 1827.

En 1799, arriva M. Jean Tchang qui avait 30 ans. Il était né à Pékin de parents chrétiens. A partir de 1807, il alla au Kiang-si et au Kiangnan et il visitait de temps en temps les chrétientés du Tchékiang.

En 1800, ce fut Juventin Tchang qui malheureusement mourut prématurément en 1803, assisté par M. Clet.

En 1804, après la mort du P. Juventin Tchang, arriva au Hou-kouang Paul Song⁴⁴ qui avait 30 ans. Il collabora avec M. Clet pendant seize années, c'est-à-dire jusqu'en 1820. Il fut arrêté en 1852 et mourut en 1854. Ce confrère exerça parfois la patience de M. Clet.

En 1808, M. Clet eut le renfort d'un jeune prêtre de 27 ans natif de Pékin le P. Ignace Ho⁴⁵. Il était très pieux et fut la consolation du P. Clet. Après la mort de M. Clet, il jugea prudent de changer son nom et s'appela Tong. Arrêté en 1830, il fut exilé au Turkestan avec son catéchiste, avec lequel il ouvrit, pour vivre, une pharmacie. Il s'occupa des chrétiens en exil et mourut en 1844.

En même temps que le P. Ho, arriva en 1808 François Tchen. Il fut le compagnon de prison du P. Clet et fut exilé lui aussi au Turkestan et mourut en 1825 massacré par les rebelles musulmans avec les habitants de la ville de son exil.

M. Antoine Tcheng, arrivé en 1809 au Hou-kouang y missionna quelque temps puis fut envoyé au Kiang-si où il mourut en 1835.

M. Stanislas Ngang, natif du Houpé, et envoyé dans sa province d'origine, il y travailla dès 1817, il mourut en 1849. Il admirait les vertus de M. Clet et il lui succéda dans l'administration de la mission. M. Rameaux, arrivé dans cette mission en 1832, dira de lui qu'il avait tous les dons du Saint Esprit.

Le P. Clet a donc reçu de 1795 à 1820 le renfort de huit lazaristes chinois. Mais il aura recours aussi aux services d'une Frère, qui était procureur de la mission de Pékin, le frère

44 M. Paul Song est né dans le Honan au Kai-Fong-Fou en 1774. Il fut admis dans la Compagnie à Pékin le 15 décembre 1801. Prêtre le 4 juin 1803, il est envoyé au Houpé en 1804 où il fut pendant seize ans le compagnon du P. Clet. Il conserva pieusement les lettres du P. Clet qu'il avait en vénération. Après la mort du P. Clet il continua son ministère dans la même région. En 1839 après la cession de la mission du Houpé aux Missionnaires de la Propagande, il passa au Honan. Il fut emprisonné en 1852 et confessa la foi. Il mourut à 78 ans en 1854.

45 Ce très fervent lazariste chinois fut un **compagnon fidèle du P. Clet à partir de 1807. Il réussit à échapper aux soldats lors de l'arrestation du P. Clet en 1819. Par prudence il changea son nom de famille et s'appela désormais Tong. Le P. Lamiot le chargea quelque temps des chrétiens de Mongolie. Après un séjour de repos à Macao, il revint travailler dans la région où il avait déjà travaillé avec le P. Clet. Mais il fut arrêté en 1830 et condamné à l'exil au Turkestan à Khotan près de la frontière russe, en compagnie de son catéchiste. Leur patron musulman les laissa tout à fait libres et ils fondèrent pour vivre une petite pharmacie, et regroupèrent une vingtaine de chrétiens. Il avait obtenu par un diacre russe quelques livres de piété en latin. Il envoya à la chrétienté de Mongolie deux tapis de soie. Mgr. Mouly, vicaire apostolique de Mongolie, lui envoya en 1840 un évangile, un missel, un bréviaire et un exemplaire des Règles communes de la Compagnie. Il mourut en 1846, assisté du fidèle catéchiste Koang, sans avoir pu profiter de l'édit impérial qui rappelait les exilés. (in *Trois siècles d'apostolat au Hou-kouang*, par N. Gubbels, Wuhan, 1934, p. 229-230)**

Paul Wang⁴⁶ qui s'occupait aussi des intérêts de la mission du Hou-kouang, ne plaignant jamais sa peine en de longs et fatigants voyages.

Le P. Clet, dans ses lettres, a l'occasion de parler des uns et des autres et l'on voit qu'il estime leur collaboration très précieuse.

46 Le Frère Paul Wang, né en 1751, entra dans la Compagnie en 1788 et fit les vœux le 24 décembre 1790. Il se rendit très utile pour gérer le temporel de la Mission. Il était instruit des livres chinois. Il accompagna souvent le prêtre en mission. Maintes fois il remplit, les fonctions de courrier entre Pékin et Macao. Il passa quelques années au Houpé à partir de 1809 et il mourut au Kiangnan en 1827. Le P. Clet l'appréciait beaucoup.

VI - LA CORRESPONDANCE DU P. CLET

Les lettres de François-Régis à sa **sœur**

Nous n'avons que cinq lettres de M. Clet à sa sœur aînée et marraine Marie-Thérèse. Elles concernent sa candidature de missionnaire pour la Chine et son voyage. Il essaie de lui faire part de son enthousiasme. Il prévoit qu'elle essaiera de l'en détourner mais sa résolution est bien prise ; il lui demande au contraire d'entrer dans ses vues. Les trois premières sont écrites avant le départ du bateau. Les deux autres lui racontent le voyage en mer et ensuite l'arrivée à sa première résidence de mission. Il la rassure sur sa santé, lui décrit les lieux où il réside et le travail qu'il aura à faire. Il la charge de donner de ses nouvelles à toute la famille et à des familles amies : Gagnon, Gigard, Durand.

Il a en elle une confiance totale et il règle avec elle tout ce qui concernera sa succession. Elle aura la jouissance des biens de son frère, à charge de lui verser 300 livres annuelles. Il lui demande de se mettre en relation pour ces affaires d'argent avec le lazariste M. Daudet, procureur à Paris de la Congrégation de la Mission. C'est elle qui sera son répondant auprès de toute la famille.

Dans la dernière lettre qu'il écrit à sa sœur le jour de sa fête, Ste Thérèse, le 15 octobre 1792, il lui dit : *“Nous voilà donc séparés dans ce bas monde, mais quelle joie n'aurons-nous pas de nous revoir dans le ciel, qui est sans doute votre ambition comme elle est la mienne.”* (Lettre n° 5)

Il y eut certainement d'autres lettres du missionnaire à sa sœur, au cours des 28 ans qui séparent cette lettre de 1792 de la mort du missionnaire en 1820.

Marie-Thérèse sera âgée de 87 ans en 1820, lors de la mort du martyr, elle lui survécut. Malheureusement les autres lettres ont sans doute été perdues.

Les lettres à son frère **François le chartreux**

Nous avons trois lettres adressées par François-Régis à son frère le chartreux. La première est du 29 août 1798. A cette date le chartreux se trouve à Rome. Les monastères ont été déclarés biens nationaux et les religieux dispersés, aussi notre chartreux s'est-il expatrié pour retrouver à Rome une communauté de son ordre, et continuer d'y mener la vie monastique selon l'esprit et les coutumes de son Institut.

François-Régis lui a écrit en 1796, mais la lettre a dû s'égarer ; les lettres que le chartreux a écrites à son frère se sont égarées également. Le Missionnaire écrit aussi une longue lettre dans laquelle il déplore les troubles qui ont agité la France et se demande ce que sont devenus ses frères et sœurs, en particulier la carmélite. Il donne des nouvelles de ses activités missionnaires. Il raconte ses difficultés avec la langue et trouve qu'il n'est presque bon à rien. Il lui parle des dangers et des troubles dûs à la révolte du Nénuphar blanc. Son optimisme naturel lui fait dire : *“Il arrive que nous sommes tantôt mieux, tantôt moins bien, mais nous sommes toujours trop bien. J'éprouve souvent une certaine confusion d'avoir une nourriture bien plus délicate que mes chrétiens qui sont presque tous peu à leur aise. Malgré la distance mon esprit et mon cœur sont très proches de vous ...”* (Lettre n° 12)

Dans la deuxième lettre du 6 novembre 1799, soit 14 mois après la 1^{ère}, François-Régis déplore l'invasion de Rome par les français et se demande où a pu maintenant trouver refuge son frère chartreux. Il reparle des rebelles et de leurs déprédations. Il signale le début de ce qui aurait pu déclencher une persécution, mais fait l'éloge de la largeur de vues du nouvel empereur Kia-King, et de sa bienveillance pour les missionnaires.

Il décrit la misère de ses chrétiens : *“Mes chrétiens sont presque tous pauvres. La plupart de leurs maisons sont des chaumières percées à jour de tous côtés. Les deux tiers au moins manquent d'habits nécessaires contre le froid, assez rude dans nos montagnes, manquent de couvertures de lit et sont réduits, pour pouvoir prendre quelque sommeil, à s'ensevelir pour ainsi dire dans la paille. Ils sont nécessités aussi de chercher dans la campagne certaines plantes sauvages comestibles et ainsi pendant trois ou quatre mois de chaque année...”* (Lettre n° 15)

Dans la troisième lettre en 1802, il se dit heureux de savoir ses frères et sœurs en bonne santé, mais déplore que sa sœur carmélite ait été obligée de se séculariser. Il se félicite de la tolérance dont les missionnaires sont l'objet, mais déplore encore les ravages des rebelles. Il demande à son frère de lui acheter à Rome des croix et des médailles. Il le charge de faire part de sa lettre à ses frères et sœurs, et il conclut : *“Je pense tous les jours à vous tous et prie Dieu que, si nous sommes séparés sur la terre, nous nous voyions tous réunis dans le ciel. Je fais à vous tous mes amitiés les plus tendres et les plus affectueuses. Je prie le Seigneur qu'il vous donne à tous la paix de l'âme et du corps... et suis avec un entier dévouement votre très affectionné frère et serviteur.”* (Lettre n° 16)

Voilà donc tout ce que nous avons comme échange de correspondance entre les deux frères. Plusieurs allusions parlent d'autres lettres de part et d'autre mais il n'en est rien resté.

François-Régis parle avec son cœur, il fait part à son frère de ses soucis de ses appréhensions, de ses états d'âme. Il lui raconte les difficultés de sa vie quotidienne de missionnaire. Il s'en remet à son frère pour avoir soin de ses intérêts en Europe en fonction des besoins de la mission.

L'arrivée de M. Dumazel

M. Raux depuis Pékin avait demandé au Père général l'envoi de nouveaux renforts, car depuis la mort coup sur coup, en 1795, de M. Aubin et de M. Pesné, aucun nouveau missionnaire n'était venu de France.

Le 1^{er} mars 1800, deux lazaristes français partaient d'Angleterre pour la Chine M.M. Dumazel et Richenet, ils arrivèrent à Macao en février 1801. Une lettre de M. Raux les y attendait, leur demandant de continuer leur voyage jusqu'à Canton pour se présenter au Vice-roi et obtenir de lui des passeports pour aller à Pékin. Ils les attendirent pendant cinq années. En juin 1806, ils purent se mettre en route, mais arrivés à quelques jours de Pékin dans le Shantung, ils reçurent de la Cour le contordre de s'en retourner à Canton où ils arrivèrent le 22 décembre.

M. Raux était mort en 1801 ; M. Ghislain qui lui succéda comme supérieur des missionnaires envoya ses instructions à Canton par l'intermédiaire du frère Paul Wang. Il demandait à M. Richenet de retourner à Macao et de s'y installer comme procureur des missions, charge qu'il remplit jusqu'en 1815, date de son retour en France. Quant à M. Dumazel, il l'envoyait seconder le P. Clet au Hou-kouang. Le chemin direct n'étant pas sûr

à cause des troubles dûs à la rébellion, M. Dumazel alla à Macao, s'embarqua pour la Cochinchine. Il y fut reçu par les Pères des Missions étrangères de Paris et tomba chez eux dans une grave maladie qui dura près d'un an, il en guérit miraculeusement le jour de la Saint Vincent. Le P. Clet écrit à ce sujet : *“M. Dumazel, déjà aux portes de la mort, a été comme miraculeusement guéri le 27 septembre 1807, jour anniversaire de la mort de notre saint instituteur. Ainsi il y a enfin espérance qu'il arrivera auprès de nous dans le cours de la présente année.”* (Lettre n° 39)

Il reprit alors son voyage, traversa le Tonkin et pénétra en Chine par le Yunnan, puis passant par le Setchouen, il arriva finalement, en février 1810, à rejoindre le P. Clet au Hou-kouang après un délai qui avait duré dix ans depuis son départ de France. Les deux missionnaires ont pourtant bien failli ne pas se rencontrer, car le P. Clet est lui même tombé gravement malade peu avant l'arrivée de M. Dumazel. Voici ce qu'il en écrit à M. Ghislain qui a succédé à M. Raux comme supérieur à Pékin : *“Le lendemain de l'Épiphanie, je fus attaqué d'une chong-hang-ping, c'est à dire d'une pleurésie qui, en peu de jours, me réduisit à un tel état que les médecins désespérèrent de ma vie. Mais une sueur très abondante vint si heureusement à leur secours que M. Ho que j'avais envoyé chercher pour m'administrer les derniers sacrements, me trouva à son arrivée hors de danger. Au plus fort de ma maladie, je pensais à M. Dumazel et je me disais : je ne verrai donc pas ce nouveau et cher confrère que j'attends depuis si longtemps, et il aura donc à son arrivée le regret de trouver une maison vide. Quel coup pour lui ! ... Mais je suis encore sur la terre et depuis deux mois en état de travailler. Il m'est seulement resté de cette maladie une faiblesse et une enflure de jambes, qui ne me permet plus de faire de longues courses à pied. Je ne puis à présent faire que 20 à 30 lis⁴⁷. Enfin M. Dumazel est arrivé à notre « château de paille » le 3 de la troisième lune.”* (6 avril 1810) (Lettre n° 47)

Le P. Dumazel se met au travail avec ardeur et le P. Clet est obligé de le modérer. Les tournées de mission le fatiguent beaucoup, mais il ne plaint pas sa peine. De plus il était souvent tourmenté de scrupules de conscience, il était en effet fort scrupuleux, il l'était pour lui-même et pour les autres. Dans la lettre n° 58, nous voyons le P. Clet s'employer à clarifier des cas que le P. Dumazel aurait pu résoudre lui-même en se basant sur la bonne foi de ses pénitents. Voici comment il le tire d'embarras en plaisantant un peu : *“Pour vous aider à vous tirer de la fosse que vous avez creusée, je pense fort que pour le passé des confessions faites ... il n'y a pas à y revenir. Car le confesseur ne les ayant point inquiétées, elles n'ont point soupçonné de mal et l'ignorance à cet égard peut aisément n'être pas coupable. Pour l'avenir ? je ne sais que dire, je pencherais pour les laisser dans la bonne foi, parce qu'il ne s'agit pas de cas si évidemment superstitieux...”* (Lettre n° 58)

Il lui suggère de prendre lui-même ses responsabilités : *“Pour ces demandeurs de certificat pour mariage, vous pouvez voir aussi bien que moi si on peut marier ces futurs sans danger ou non et selon le cas les admettre à la confession pour le mariage ou les renvoyer au catéchiste du lieu...”* (Lettre n° 58)

Le P. Clet ne ménage pas ses conseils à son jeune confrère, mais il conclut avec philosophie que *“M. Dumazel lui donne à lui seul plus de peine à diriger que toute la province du Hou-pé...”* (Lettre n° 62)

Le P. Dumazel débordant d'activité se tue à la tâche, malgré les sages conseils de son supérieur. Il est atteint de fièvre typhoïde en 1818, alors qu'il est en tournée de mission. Apprenant que plusieurs chrétiens malades voulaient recevoir les derniers sacrements, il se les fait amener près de son lit et les administre lui-même. Assisté à ses derniers moments par le P. Paul Song, il expire le 15 décembre 1818. Il avait travaillé huit ans avec le P. Clet. Il était né à Roussillon au diocèse d'Apt le 13 novembre 1769. Il s'éteignit à 49 ans le 15 décembre 1818, et laissa la réputation d'un saint ⁴⁸.

Les relations du P. Clet avec les procureurs de Macao

Les Lazaristes portugais dirigeaient un séminaire à Goa, l'évêque de Macao, Mgr. De Gouvea, leur demanda d'en ouvrir un dans sa ville, dans les locaux de l'ancien collège Saint Joseph qui avait été tenu par les Jésuites. Un lazariste italien, Jean Villa ⁴⁹, entré dans la Congrégation à Rome en 1771, fut affilié à la province de Portugal, il fut envoyé à Goa puis à Macao où il remplit jusqu'à sa mort, en 1803, le rôle de procureur des Lazaristes de Chine. C'est M. Richenet qui lui succéda dans cette fonction jusqu'en 1815, date de son retour en France. Un autre lazariste français, M. Minguet entré pendant la Révolution dans la province de Portugal fut envoyé en Chine et résidant à Macao il y représente à son tour les intérêts des missionnaires français.

Le P. Clet eut recours à ces confrères, mais aussi au procureur des Missions étrangères, M. Letondal ⁵⁰, avec lequel les relations apparaissent très cordiales. Dans la lettre n° 13 de 1798, il lui donne des nouvelles de la rébellion et des difficultés qu'elle cause. Il le remercie de l'envoi de chocolat et de vin. Il lui parle de sommes d'argent qui ont servi à des achats à Macao pour le Hou-kouang et pour Pékin, et il fait entièrement confiance à son correspondant. Dans la lettre n° 14 écrite en novembre 1799, soit un an plus tard, il le remercie encore de l'envoi de chocolat, mais c'est inutile car il se gâte, et de l'envoi de vin. *“J'ai besoin de vin, non pour boire, ce que je n'ai pas même osé faire pour les 12 bouteilles envoyées à cet effet, par la crainte d'une époque inconnue à laquelle toute introduction de vin serait interdite ... mais j'aime bien mieux le vin d'Espagne que celui de Portugal.”*

48 Mgr. Rizzolati, franciscain qui fut vicaire apostolique du Hou-kouang en 1840, se basant sur la réputation de sainteté laissée par le P. Dumazel, fit faire à

^{son} **son sujet une enquête officielle ainsi que sur M. Aubin. On lui apprit que M. Dumazel était un homme d'oraison constamment en prière. Dieu lui même sembla donner autorité à sa prédication par un prodige. Un jour pendant qu'à Fang-Hsien, il expliquait aux chrétiens le Chemin de la Croix, une croix lumineuse apparut dans le ciel. Étant près de mourir et apprenant que quelques malades réclamaient le sacrement de l'extrême Onction, M. Dumazel les fit apporter près de son lit pour les administrer lui-même, ensuite de quoi il mourut lui-même.**

49 M. Jean-Augustin Villa **est lié à Alexandrie d'Italie en 1852, entré dans la Compagnie à Rome en 1771. Affilié à la Province de Portugal. Il s'embarque pour les Indes, à Gênes en 1781, le 1^{er} février. Il passe par le Portugal et le Brésil et arrive à Goa le 30 novembre 1781. Il est envoyé au Séminaire de Macao en 1784. Il est, depuis Macao, Procureur de la mission de Pékin et meurt en 1803.**

50 Claude-François Letondal, né à Longeville, Doubs, en 1753. Il entre déjà prêtre aux Missions étrangères de Paris en 1784. Il part en 1785 pour la Procure de Macao. De 1801 à 1804 il fait un séjour au Mexique. Il fonde en 1807 le Collège général de Pinang qui forma de nombreux prêtres pour l'Asie d'Extrême Orient. Il meurt à Pondichéry en 1813.

Il lui demande aussi de lui donner des nouvelles d'Europe : *“J'espère qu'à la première occasion, vous me donnerez une petite analyse des nouvelles d'Europe.. Je vois clairement que la justice de Dieu n'est pas satisfaite et que encore, comme presque toute l'Europe a péché, il faut aussi que presque toute l'Europe soit abreuvée du vin de la colère du Seigneur... Les philosophes ont beau faire, ils ne pourront ébranler la chaire de Pierre. Le grand mal n'est pas que le pape ne soit plus souverain, mais que la ville sainte soit devenue une Babylone... Je vous prie d'aider nos courriers comme vous pourrez dans quelques emplettes dont je leur ai donné la note...”*

Le P. Clet a entendu dire que le P. Letondal allait quitter Macao, il le déplore : *“Je ne pourrai jamais oublier les services de tout genre que vous n'avez point cessé de me rendre depuis mon arrivée à Macao. Vous faisiez si bien la besogne... où trouvera-t-on à vous remplacer.”*

Ce Père Letondal a donc été pour notre missionnaire pendant plusieurs années un véritable ami, prenant en compte les intérêts de la mission du Hou-kouang et se faisant son intermédiaire pour régler toutes sortes d'affaires pratiques à Macao, qui était de ce fait comme la base arrière de la mission.

Le P. Clet entretient les mêmes relations confiantes avec son confrère le Père Richenet

M. Richenet

M. Richenet ⁵¹ qui était arrivé à Macao en 1801 attendit pendant cinq ans l'autorisation impériale de se rendre à Pékin. Ne l'obtenant pas il remplit à Macao selon les instructions de M. Raux, supérieur à Pékin des Lazaristes de Chine, le rôle de Procureur des Missions. Il s'en acquitta jusqu'en 1815.

M. Richenet est à Macao et le P. Clet l'informe à mots couverts de l'état de la mission. Il en parle comme d'un commerce et de troupeaux à entretenir : *“Nous avons au moins 7000 brebis qui forment 63 troupeaux, gouvernés par 5 maîtres pasteurs. Nous avons en outre dans le Kiang-si un autre troupeau de 1500 brebis, auxquelles il faut envoyer un pasteur... d'autres encore dans le Tchékiang et le Kiangnan, et environ 500 dans le Honan ... il faut perdre tant de temps en voyages qu'il n'en reste pas assez pour visiter chaque district tous les ans et cependant il faudrait faire la visite deux fois par an.”* (Lettre n° 52)

Le P. Clet se trouve en tournée apostolique, dans la maison d'un homme qu'il assiste à ses derniers moments, c'est pourquoi sa lettre, dit-il, sent l'huile car il écrit de nuit à la lueur d'une lampe à huile. Il avoue à M. Richenet qu'il aurait besoin d'argent, car les chrétiens dont il s'occupe sont très pauvres. Il vient de bâtir une maison et il lui faut encore bâtir une cuisine. Il le remercie d'un envoi de vin et de fromage, mais il lui demande du cacao pour la santé de M. Dumazel : *“Quant au vin il nous est indispensable, car les tentatives que nous avons faites jusqu'à présent pour cultiver la vigne n'ont pas eu de succès. J'en attribue la cause aux pluies trop abondantes qui dépouillent la plante de toutes ses feuilles et qui pourrissent la vigne. Je tenterai toutefois avec plus de soin ... Ce vin n'est pas pour flatter notre palais, mais par la crainte de ne pouvoir en recevoir dans deux ou trois ans par des obstacles imprévus...”*

Il le remercie de l'envoi d'une montre. *“C'est, après le vin de messe, la chose qui m'est plus nécessaire et qui dès lors me fait plus de plaisir.”* (Lettre n° 52)

Le P. Richenet, revenu en France en 1815, fut nommé Directeur des Filles de la Charité et il devint assistant du Supérieur général. Mais jusque sa mort survenue en 1836 il continue à s'occuper des missions de Chine et à les aider.

Il adressa en 1817 un long Mémoire au Gouvernement français sur la Mission des Lazaristes en Chine. Quelques extraits vont résumer l'état de la mission : *« Les missionnaires ne sont admis par le Gouvernement chinois que pour le service de l'empereur, par conséquent seulement à Pékin en qualité d'artistes, de peintre, horlogers, machinistes et surtout mathématiciens, astronomes pour faire le calendrier lunaire, calculer les éclipses, etc. Il y a dans le diocèse de Pékin environ 40 000 chrétiens dont cinq ou six mille en ville.*

Comme les missionnaires européens ne sont pas en nombre suffisant pour administrer les secours spirituels, un de leurs soins principaux est de former des prêtres indigènes pour les aider. A cette fin, ils ont deux collèges ou séminaires à Pékin, un dans la maison française, l'autre dans la maison portugaise... Outre l'établissement de Pékin, les Lazaristes français sont chargés des chrétiens de plusieurs provinces. Ils ont, dans la province du Houpé, deux européens avec plusieurs prêtres chinois. Leur administration est sur plus de cent lieues de diamètre. Ils ont un autre district dans la province du Honan, un dans celle du Kiang-Nan, un dans celle du Tché-Kiang et un autre dans celle du Kiang-si. À défaut d'européens, ces districts ne sont administrés que par des prêtres chinois, formés par les Lazaristes français et dépendant d'eux... Il n'y a guère que 200.000 chrétiens dans tout l'empire..

Cette mission ayant été privée de tout secours d'Europe depuis la Révolution, se trouve actuellement dans l'état le plus affligeant, et dans un danger imminent de tomber si on ne vient à son secours... Le besoin le plus urgent est celui de sujets... il faut en préparer pour en envoyer tant à Pékin que dans les provinces de Chine... »

Il décrit les qualités de corps et d'esprit qu'il estime nécessaires. Il rappelle que les Lazaristes, successeurs des Jésuites, recevaient annuellement du gouvernement français une pension de 12 000 francs, mais ils ne reçoivent plus rien depuis la Révolution. Le Gouvernement de Louis XVIII accueillit favorablement le Mémoire du P. Richenet et attribua à la Congrégation l'hôtel de Lorges, au 95 rue de Sèvres, dans le but explicite d'y préparer des futurs missionnaires. Mais ce n'est qu'à partir de 1830 que de nouveaux missionnaires, sortis de la Maison-Mère de Paris purent partir pour la Chine. Le P. Richenet eut encore la satisfaction avant sa mort, d'assister à leur départ et de voir que ses efforts n'avaient pas été vains.

VII - La Vie de la Mission

Une existence marquée par la pauvreté

A travers sa correspondance avec le P. Song, nous avons pu remarquer l'extrême pauvreté dans laquelle se débat le missionnaire. Il ne se plaint pas, mais il déplore de ne pouvoir envoyer à ses confrères les secours dont ils auraient besoin. Il sollicite des supérieurs de Pékin quelques subsides, *“car la famine qui s'est fait sentir nous a fort appauvris. Vous ne me demandez point d'argent et vous faites bien, car je n'en ai point à vous envoyer. Il ne me reste qu'environ dix huit taëls⁵², dont il me faut distraire dix ou douze pour M. Chen qui part dans la plaine. A vue d'œil, dans quinze jours il ne restera aucune sapèque à la maison.”*

Il écrit au P. Ghislain à Pékin, en août 1810 : *“Cette année à cause de la sécheresse, point de riz, il faut presque tout acheter, tout est cher, voyez si vous êtes assez riche pour aider notre pauvreté.”* (Lettre n° 50)

Il met l'assistance aux pauvres au premier rang de ses préoccupations, il ne renvoie jamais les mains vides les déshérités qui frappent à sa porte. En donnant l'autorisation au P. Song de recevoir des présents et de faire des aumônes, *“autant que peut le souffrir notre vœu de pauvreté, et souvenez-vous des paroles de St. Paul qu'il vaut mieux donner que recevoir...”*

Au P. Richenet il écrit : *“J'ai oublié de vous dire que nous avons besoin d'argent, mais je pense que vous le sentez assez, car quoique nous soyons accusés de simonie, je crois pouvoir assurer qu'il y a peu d'endroits où l'on exerce le ministère plus gratuitement que chez nous...”* (Lettre n° 52) et il ajoute pour expliquer le peu de ressources de sa chrétienté : *“Nous n'avons sous notre dépendance aucun richard. Ici point de commerçants, ce qui par parenthèse me fait grand plaisir. (Il est piquant de le voir faire ces remarques, lui qui était fils d'un commerçant grenoblois.) En Chine plus que partout ailleurs, un marchand et un fripon sont presque synonymes. Nous n'avons à peu près que des cultivateurs dont les deux tiers ne peuvent joindre les deux bouts de l'année. Ainsi nous sommes bien plus dans le cas de donner que de recevoir...”* (Lettre n° 52)

Sa pauvreté est manifeste dans les conditions dont il se contente comme logement. A plusieurs reprises il parle dans ses lettres de notre *château de paille*, il désigne par cette expression plaisante, sa résidence centrale à Tchai-Yuen-Kéou⁵³. C'est une modeste maison

52

Le taël valait de 7 à 8 francs or

53

Saint Jean-Gabriel Perboyre est arrivé

dans cette résidence en 1836. Elle se trouve dans la vallée de Tcha-Yuen-Kéou dans un pays montagneux à l'ouest de Kou-Tcheng-Hsien. Il décrit les lieux : « une fois arrivé dans cette résidence, vous vous voyez enseveli dans une profonde solitude, vous n'apercevez autour de vous que de hautes montagnes, qui vous enferment dans une assez étroite enceinte où la nature semble vivre toute seule. Vous n'entendez que le cri des insectes ou le chant des oiseaux ; pendant la nuit encore plus silencieuse que le jour, le bruit d'un torrent... Comme vous n'avez point découvert de maisons, vous êtes agréablement surpris vers les neuf heures du soir, d'entendre de divers côtés le chant de la prière, et vous êtes encore plus étonné le dimanche matin de vous voir entouré et salué de quatre ou cinq cents personnes qui sont venues entendre la messe et la parole de Dieu, réciter le Rosaire ou faire le chemin de la Croix. D'où sortent-

en pisé, au sol de terre battue et au toit de chaume ; l'église elle aussi est bâtie avec les mêmes matériaux.

Il a le souci de ses confrères

Il donne rendez-vous chaque année à tous ses confrères qui missionnent parfois au loin, pour qu'ils viennent passer quelques semaines ensemble dans son *château de paille* afin de mener un peu une vie de communauté et de se refaire corporellement et spirituellement. Ces rencontres entretenaient la ferveur des missionnaires et ravivait leur sentiment d'appartenir à une Communauté vivante et soucieuse de ses membres.

A la fin de ces semaines fraternelles passées au *château de paille*, chacun rejoignait son champ d'apostolat, dans le Hou-kouang et dans les provinces voisines Kiang-si, Kiangnan et les districts de la région.

Chef de mission, le P. Clet estime nécessaire de rappeler à tous ses collaborateurs un certain nombre de principes qui doivent inspirer leur action. Il le fait dans plusieurs « *Lettre circulaire* ». Nous n'en avons malheureusement que deux. De la première datée du début de 1811 nous n'avons hélas que quelques fragments (Lettre n° 53)

Il recommande aux missionnaires patience et miséricorde envers les pécheurs au lieu de s'indigner contre eux : *“Revêtons nous donc de tendresse et de miséricorde, de bonté, d'humilité et de patience, car nous devons nous qui sommes plus forts, soutenir la faiblesse des infirmes et ne pas nous complaire en nous-mêmes...”*

Il les met en garde contre l'esprit de lucre dans l'administration des sacrements et l'accomplissement de leur ministère. *“Que les richesses du salut, la sagesse, la science et la crainte de Dieu soient tout leur trésor...”*

Il annonce enfin aux missionnaires que la Ste Vierge, sous le vocable de l'Immaculée Conception, est instituée par le St. Père comme patronne principale de la province du Hou-kouang.

La deuxième Circulaire que nous avons (Lettre n° 59) date du 10 avril 1813. Elle est écrite en latin, afin d'être bien comprise par tous, car certains ne saisissent pas toutes les nuances du français. Il invite d'abord ses confrères à l'union entre eux *“afin que nous soyons tous d'accord et unanimes en ce qui regarde le gouvernement de nos brebis, et qu'elles ne forment ainsi qu'un seul troupeau, comme il n'y a qu'un seul Pasteur, Notre Seigneur Jésus-Christ.”*

1° Il traite de l'instruction religieuse et demande pour cela que l'on fasse lire chaque dimanche ou fête d'obligation la 5^{ème} partie du Catéchisme et que l'on rappelle ensuite les fêtes et les jeûnes de la semaine. De plus chaque mois deux catéchistes, un homme et une femme présideront aux examens de catéchisme auxquels sont soumis les enfants de sept à dix-sept ans.

2° Il rappelle l'obligation pour les chrétiens de faire tous leurs efforts pour baptiser les enfants de païens qui seraient en péril de mort. Deux chrétiens, un homme et une femme, en seront particulièrement chargés dans chaque district. Mais il faut aussi apprendre à chacun à administrer le baptême.

**elles ? de petites cabanes cachées sous les arbres, dans les sinuosités de la montagne...
» (lettre du 10 août 1836).**

3° Dans les repas surtout les repas de mariage, subsiste la fâcheuse coutume de pousser les gens à boire plus que de raison, d'où il s'ensuit toutes sortes de désordres. Il faut absolument détourner les chrétiens de ces usages déplorables, qui sentent le paganisme.

4° Il existe des règlements pour la conduite de la vie dans diverses circonstances. Ils sont imprimés en chinois sur quatre feuillets. Il faudra en lire chaque dimanche la septième partie pour les rappeler opportunément aux fidèles, afin qu'ils s'y conforment.

Enfin les missionnaires devront être des exemples vivants pour leurs fidèles et entretenir en eux-mêmes la ferveur par la fidélité à leurs exercices de piété tels que l'oraison, l'examen, la lecture de l'Évangile et de livres de dévotion et la retraite.

La vénération à l'égard du P. Clet

Ce que le P. Clet recommande à ses confrères il en donne l'exemple lui-même, aussi tous l'ont en vénération, particulièrement le P. Song qui a eu plus que d'autres le temps d'éprouver la patience et la douceur de son supérieur.

Longtemps après sa mort on se souvenait encore dans les districts qu'il avait administré du saint Père Lieou, c'est le nom chinois du P. Clet. Un vieux chrétien dont on recueillit le témoignage en 1869, soit 49 ans après sa mort, disait au sujet de l'action du missionnaire. « Notre district où régnaient des abus et des scandales a changé complètement de face à la suite d'une visite du P. Lieou. Par sa prudence et par son zèle il est parvenu à apaiser les querelles, les usages superstitieux ont été déracinés, et il a pu ramener au bercail les pécheurs les plus endurcis. »

Le rayonnement du vieux missionnaire se répand même parmi les païens qui éprouvent envers lui une sorte de sentiment religieux. Ils lui attribuent un pouvoir extraordinaire auprès du Maître du Ciel. Ils s'adressent à lui dans leurs peines, ou bien lorsque le pays est désolé par quelque fléau, afin d'obtenir par ses prières la cessation de leurs maux.

En 1863 un missionnaire, le P. Salvan, recueillant des témoignages sur le P. Clet écrivait « Notre vénérable martyr M. Clet jouissait de son vivant d'une telle réputation de sainteté que chrétiens et païens recouraient à lui dans les malheurs privés et publics. On raconte plusieurs merveilles, fruits de ses prières. Une fois entre autres au temps de la sécheresse, la population d'un hameau vint le prier d'obtenir de la pluie. Aussitôt il envoya les chrétiens dans l'oratoire commun et se renferma lui-même dans sa chambre. Il y resta au moins deux heures en prières, et lorsqu'il en sortit les yeux inondés de larmes, il dit aux chrétiens qui attendaient sa réponse : *Vous en aurez trop ... trop...* Et en effet il survint une pluie si abondante que ce fut une inondation. » (Lettre n° 50, note 3)

La vénération populaire l'entoure comme d'une auréole surnaturelle. On raconte qu'une fois alors qu'il revenait d'une expédition missionnaire dans une de ses chrétientés, une embuscade de quelques païens l'attendait en un endroit propice pour se saisir de lui, le dépouiller et le dévaliser. Ceux-ci furent épouvantés à la vue d'un phénomène extraordinaire. Ils virent le vieux missionnaire environné de lumière et élevé de deux palmes au dessus du sol. Revenus à eux ils lui demandèrent pardon de leur attitude et de leurs mauvaises intentions. Ce sont ces païens eux-mêmes qui racontèrent par la suite le fait à des chrétiens.

Une lettre de M. Lamiot qui connaissait bien le P. Clet dit à son sujet qu'on lui attribuait le don de lire dans les consciences, et même ce qui semble incroyable, de deviner les péchés que les chrétiens étaient sur le point de commettre. Cette vénération pour leur

missionnaire fit qu'après sa mort, les chrétiens recueillirent avec une piété toute filiale les objets qui lui avaient appartenu et qu'ils considéraient comme des reliques.

Le Vicaire apostolique du Chansi, Mgr. De Madello l'avait en grande estime et disait de lui : « Les œuvres admirables de M. Clet, sa prudence, son zèle pour le salut des âmes, n'ont pas besoin qu'un autre les exalte, ces qualités sont assez connues... Je proteste lui accorder toute mon estime. Plût à Dieu que j'eusse vingt missionnaires comme lui, toutes mes souffrances se changeraient en délices. Je dois ce témoignage à sa vertu... » (Demimuid, *Vie du Vénérable Clet*, p. 292)

Plus de quinze ans après la mort de notre martyr, Jean-Gabriel Perboyre qui était sur les lieux mêmes où le P. Clet avait vécu et s'était dévoué, recueillait encore auprès de la population des témoignages d'admiration à l'égard du P. Clet qu'il considérait comme son modèle. Il avait suivi le même cheminement, bien qu'un peu plus rapide. Il avait été comme le P. Clet professeur dans un séminaire diocésain, puis directeur du noviciat et enfin missionnaire en Chine. A ses séminaristes auxquels il montrait l'habit que portait le P. Clet au moment de son martyre, Jean-Gabriel disait : « Voici l'habit d'un martyr, voici l'habit de M. Clet, voici la corde avec laquelle il a été étranglé. Quel bonheur pour nous si nous avons un jour le même sort !... Quelle belle fin que celle de M. Clet ! Priez Dieu que je finisse comme lui. »

Jean-Gabriel suivra sur les mêmes lieux de mission les exemples de sainteté héroïque et de dévouement du P. Clet. Comme lui, il sera trahi, arrêté, traîné de tribunal en tribunal, condamné à mort, et comme lui étranglé sur un gibet en forme de croix, au même lieu. Leurs tombes seront voisines au cimetière de la Montagne rouge en dehors des murs de la ville Ou-tchang-fou.

L'œuvre missionnaire du P. Clet a été pieusement continuée par ses confrères chinois, mais le véritable héritier de son action, de son esprit et de ses vertus a été Jean-Gabriel Perboyre. Leur souvenir commun, sur les lieux où ils ont successivement travaillé, est entouré de la même vénération, par les fidèles, selon le témoignage de Mgr. Dong, l'archevêque de Wuhan l'ancienne Ou-tchang-fou capitale de ce qui était alors le Hou-kouang

Relations du P. Clet avec les supérieurs de Pékin

Pour assurer le remplacement progressif des Jésuites, les premiers Lazaristes arrivèrent à Pékin le 29 avril 1785. Ils étaient trois M.M. Raux et Ghislain, et le frère Paris. M. Raux fut installé comme supérieur. Ils prirent possession de la paroisse du Pétang. La prudence et la bonté de M. Raux facilitèrent beaucoup la transition entre les ex-jésuites et les Lazaristes. M. Ghislain fut chargé par le P. Raux de former des futurs prêtres, et il s'y employa avec succès. Le séminaire qu'il dirigea et anima fournit aux Lazaristes d'excellentes vocations. Quinze d'entre eux arrivèrent au sacerdoce dans la Congrégation de la Mission et deux furent frères coadjuteurs. Arrivé en 1791 à Macao, le P. Clet, après quelques mois d'apprentissage du chinois, reçut du P. Raux son *ordre de mission*, pour la province du Kiang-si.

Il y travailla environ un an. Mais en 1792 M. Raux jugeant que la présence d'un missionnaire européen serait nécessaire dans la province voisine le Hou-kouang, y envoya le P. Clet, il devait y travailler avec plusieurs jeunes confrères chinois, car deux confrères

français étaient hors course, M. Aubin emprisonné et M. Pesné mort prématurément, d'épuisement.

Nous n'avons qu'un embryon de lettre du P. Clet au P. Raux, lettre n° 11. Il dit au P. Raux sa volonté de demeurer ferme au milieu de ses chrétiens.

Malheureusement M. Raux mourut le 24 novembre 1801, d'une attaque d'apoplexie, regretté de tous et même des infidèles dit M. Ghislain et il ajoute « Vraiment il avait toutes les vertus et les qualités qu'on peut désirer dans un missionnaire et dans un supérieur. »

Selon les pouvoirs qu'il avait reçus du Père général, M. Raux nomma, pour lui succéder comme supérieur des missions lazaristes, M. Ghislain et celui-ci remplit ce rôle de supérieur des lazaristes de la Mission française de Chine jusqu'à sa mort, survenue en 1812. Mais il continua surtout à s'occuper de ses séminaristes chinois, tout en assurant des tournées missionnaires dans les chrétientés rurales de la région de Pékin.

Si nous n'avons qu'une lettre de M. Clet à M. Ghislain, Lettre n° 50, nous savons par des allusions dans d'autres lettres qu'ils étaient néanmoins en relations par des courriers. Écrivant à son collaborateur M. Song, le P. Clet se plaint plusieurs fois d'être sans nouvelles de M. Ghislain : *“Si M. Ghislain continue à garder le silence à notre égard, il faudra nous résoudre à lui envoyer deux courriers dans la onzième ou douzième lune pour lui donner de nos nouvelles et lui demander un missionnaire et de l'argent, ...”* (Lettre n° 28)

C'était en novembre 1807. Quelques semaines plus tard il écrit encore au P. Song : *“La mission a besoin d'argent. Il me paraît bon que dans les premiers jours de la 11ème lune, nous envoyions des courriers à la capitale si, dans le cours de la 10ème lune, nous ne recevons aucune nouvelle de M. Ghislain. Voyez ce que vous en pensez. Si vous êtes de cet avis, je vous prie de m'en écrire...”* (Lettre n° 29)

Enfin dans une lettre du 14 avril 1809, (Lettre n° 39) le P. Clet annonce au P. Song qu'il a reçu des nouvelles de M. Ghislain qui lui envoie le frère Ouang pour être gardien et économe de la maison et qu'il est porteur d'un peu d'argent. Il est accompagné d'un laïc qui pourra aider à la mission car le P. Ghislain n'a pas trouvé de prêtre à envoyer en renfort ... Rien de nouveau à Pékin : M. Ghislain n'est pas bien portant...

Dans une autre lettre au P. Song du 17 novembre 1809, le P. Clet dit avoir reçu des nouvelles de la capitale et il ajoute : *“M.M. Ghislain et Lamiot qui n'ont pas le temps de vous écrire, me chargent de vous saluer amicalement de leur part.”*

Dans la seule lettre que nous ayons du P. Clet à son supérieur M. Ghislain. (Lettre n° 50), le P. Clet détaille au P. Ghislain la répartition qu'il a faite de ses confrères dans les missions dont ils sont chargés. M. Chin ira au Kiang-si, M. Tchang est dans le Kiangnan, M. Ho entre Koutching et Hanyang et M. Dumazel restera sur place et formera 4 ou 5 élèves auxquels il fait faire du latin et ils seront envoyés ensuite à Pékin. M. Song est en mission depuis 2 ans dans le Chantsinghien... Le P. Clet profite de cette lettre pour demander à être déchargé du supériorat de la Mission. Il se plaint de la sécheresse qui va obliger à tout acheter.. Voyez si vous êtes assez riche pour aider notre pauvreté... Les relations du P. Clet avec le P. Ghislain ont l'air très cordiales, ce qui nous fait regretter de n'avoir point d'autres lettres.

A partir de 1794, M. Ghislain fut aidé dans son rôle de formateur de prêtres par M. Lamiot, qui lui succéda après sa mort, comme supérieur des lazaristes de Chine en 1812.

VIII - LE SUPERIEUR ET SES CONFRERES

Le P. Clet est secondé pour la mission par plusieurs confrères chinois, surtout les Pères Ho, Tchen, Tchang, Ngaï dont nous avons déjà parlé brièvement, et surtout le P. Paul Song. A partir de 1810 il aura aussi avec lui M. Dumazel, dont le zèle et la faible santé lui donneront bien du souci.

Les relations de travail avec Le P. Song

Mais celui avec lequel il a eu le plus de relations a été Paul Song. Les 37 lettres du P. Clet au P. Song, conservées pieusement par celui-ci, nous permettent de reconstituer ce qu'était la vie de nos missionnaires.

Ce confrère chinois est arrivé chez le P. Clet en 1804, à l'âge de 30 ans. Il va travailler sous sa direction pendant 16 ans. Il avait le P. Clet en une telle vénération qu'il conserva la plupart de ses lettres. Il nous en a laissé 37. Nous pouvons, en les lisant, nous faire une idée des soucis ordinaires des missionnaires, car Paul Song consulte le P. Clet à propos de tout : d'affaires matérielles, de cas de conscience, de problèmes de droit canon ou de liturgie. Et chaque fois le P. Clet lui donne avec patience une réponse claire, ou bien lui demande de juger par lui-même.

La première lettre adressée au P. Song est du 10 juin 1804 (Lettre n° 17). Il sait que le P. Song est en route et devrait arriver prochainement. Il lui donne des conseils de patience et de prudence et lui transmet les pouvoirs qu'il reçoit lui-même de l'administrateur apostolique.

C'est que le P. Song a commencé à missionner dans la région montagneuse dans laquelle il est arrivé. Mais le P. Clet trouve qu'il s'attarde beaucoup, car cela fait déjà huit mois qu'il est en route. Il le presse donc d'arriver sans chercher des prétextes pour se retarder encore, même si les chrétiens veulent le retenir plus longtemps. Il a écrit cette lettre et la suivante en latin, parce que dit-il, le sens de cette langue est plus précis. (Lettres n° 18-19) Le P. Song a dû arriver auprès du P. Clet dans la deuxième partie de l'année 1804, nous ne savons pas à quelle date exacte. Ils se sont alors réparti le travail des visites aux diverses chrétientés. Le P. Song a donc repris la route en 1805 pour aller dans la partie montagneuse du Honan. En novembre il n'est pas encore de retour, et il demande même au P. Clet de venir au devant de lui, partager son travail dans la montagne. Mais le P. Clet dont la patience est mise à l'épreuve s'en va visiter une autre chrétienté où il est attendu. Il lui fait remarquer qu'un délai de huit mois lui paraît bien suffisant pour entendre 400 confessions. Il lui donne des conseils pratiques et lui recommande de modérer ses exigences vis à vis des chrétiens : *“Il faut exhorter nos chrétiens à apprendre le Catéchisme intitulé « Catéchisme des sacrements », mais ne pas les obliger ou forcer à l'apprendre. On doit seulement exiger qu'ils sachent ce qui est strictement requis pour la réception des sacrements...”* (Lettre n° 19, en latin)

Dans la lettre n° 21 de septembre 1806, le P. Clet s'inquiète de la santé de son confrère : *“J'apprends que votre santé s'altère ; vous vous obstinez à le nier, mais personne ne vous*

croit là dessus. J'aurais été bien aise de vous voir à la maison pour en juger par moi-même."

A Pâques de l'année suivante 1807 son inquiétude demeure : *"Je ne sais comment va votre santé, j'ai peur que votre application trop sérieuse et trop continue au travail ne l'altère. Soyez là dessus sur vos gardes. Pour moi je me porte bien."* (Lettre n° 22)

A la suite de cette lettre le P. Song est rentré à la résidence centrale, mais le P. Clet est parti en tournée missionnaire. Du lieu où il se trouve, il écrit en juin au P. Song pour lui donner des nouvelles de sa propre santé : *"A mon retour de Tatchopa, où j'ai demeuré un mois, j'ai été attaqué de douleurs dans les reins, dans le ventre et dans les cuisses et enflure dans les jambes... La nuit, l'enflure remonte et j'ai alors une espèce d'oppression de poitrine... elle diminue pendant le jour en redescendant dans les jambes. J'ai éprouvé cette vicissitude pendant 7 à 8 jours, c'est à dire jusqu'à aujourd'hui... Ne soyez pas inquiet là dessus, les remèdes que je prends ont diminué le mal et m'annoncent une prochaine guérison. J'ai suspendu tout travail pour accélérer mon parfait rétablissement. Je suis plus inquiet sur votre compte parce que je sais la délicatesse de votre complexion... Je présume que vous êtes revenu au gîte, si vous êtes encore en visite, j'espère que, ma lettre reçue, vous vous rendrez à l'instante prière que je vous fais, pour ne pas dire à l'ordre que je vous donne de vous rendre à la résidence et de suspendre le travail au moins jusqu'à la fête de l'Assomption et au delà, si les chaleurs sont alors aussi vives qu'actuellement..."* (Lettre n° 23)

Il donne son avis sur une série de cas de conscience : fiançailles rompues, prêt usuraire, brouilles entre voisins, mort de nourrissons dans le lit de leurs parents... (Lettre n° 23)

Au mois de juillet 1807 il remercie le P. Song de l'envoi de remèdes et lui annonce qu'il se sent complètement remis. (Lettre n° 24)

Le missionnaire est le conciliateur auquel les chrétiens s'adressent dans leurs différends. Ainsi le P. Clet s'est entremis pour l'achat d'un terrain par une certaine veuve Siu, mais l'affaire est hérissée de difficultés tant de la part de ladite veuve et de sa famille, que de la part des vendeurs potentiels. Il confie l'affaire au P. Song *"afin que vous employiez votre prudence à empêcher qu'on offense Dieu..."* (Lettre n° 27)

Le ton des lettres du P. Clet à son jeune confrère reflète une sincère et profonde affection. En novembre 1807, il lui écrit : *"Je soupire après l'instant qui me réunira à vous et me fera goûter le plaisir de votre présence, dont je suis privé depuis une dizaine de mois. Je souhaiterais bien que votre santé fût aussi bonne que la mienne. J'apprends avec douleur que la multitude des extrêmes-onctions ne vous ont pas peu fatigué. En effet voyager la nuit avec la pluie sur le corps, passer les nuits sans dormir... tout cela n'est pas peu propre à altérer une santé aussi délicate que la vôtre. Je vous prie instamment de la ménager pour la gloire de Dieu et le bien de nos ouailles..."* (Lettre n° 28)

Le P. Song doit être très habile de ses doigts, car notre vieux missionnaire lui avait envoyé sa montre à réparer, et il est content de l'avoir reçue en bon état. Il demande au P. Song *"de le gratioser d'un peu de son tabac de Canton, tout autre me produit un éternuement fatigant."* Les missionnaires utilisaient donc du tabac à priser. Dans la lettre suivante il dit avoir reçu une pipe envoyée par son confrère, le P. Tchang. (Lettre n° 28)

Dans la lettre n° 29 du 19 novembre 1807, le P. Clet dit à son confrère qui est maintenant à la résidence centrale, sa perplexité. Il craint d'envoyer un courrier chercher de l'argent à Pékin, car *"les routes de Chine ne sont jamais plus infestées de voleurs et de*

brigands que vers la fin de l'année, ce qui me fait craindre que les porteurs de notre argent ne soient dépouillés et ne reviennent à la maison les mains vides et peut-être le corps meurtri de coups... Voyez ce que vous en pensez... vous savez que je n'aime rien faire d'un peu intéressant sans l'avis de mes confrères, lorsque je suis à portée de les consulter..."

Le P. Song doit être quelque peu scrupuleux, il se croit obligé de recommencer la récitation de son bréviaire s'il a été distrait. Le P. Clet le rassure : *"L'intention et l'attention actuelles ne sont de précepte qu'au commencement d'une action qui a Dieu pour objet. Cette attention actuelle, eu égard à la faiblesse humaine est moralement impossible...Prétendre faire une action de quelque durée sans distraction, c'est plutôt un effet de notre orgueil qu'une suite d'un vrai désir de plaire à Dieu. En conséquence, je vous ordonne de réciter votre bréviaire et autres prières tout rondement et sans répétition, après vous y être préparé par un instant de recueillement..."* (Lettre n° 29)

Après lui avoir donné de bonnes raisons pour balayer ses scrupules, le P. Clet se sert de l'argument d'autorité, car c'est de la sorte qu'on doit procéder avec les scrupuleux.

Enfin revenant sur les hésitations à envoyer un courrier à Pékin, il demande son avis au P. Song en lui disant : *"Prenez votre prudence à deux mains et dites moi ce que vous en pensez..."*

Dans la lettre du 7 décembre 1807, l'éventuel départ d'un courrier pour Pékin est toujours en question, car les pauvres Pères sont vraiment à court d'argent. Le P. Clet envisage de faire vendre le surplus de la récolte de maïs. Le P. Song répond quelques jours plus tard pour rassurer le P. Clet. Il prépare le départ des courriers et il ne sera pas nécessaire de vendre du grain pour cela. Et il lui donne quelques explications sur des décisions qu'il a dû prendre. C'est la seule lettre que nous ayons du P. Song à son supérieur. Par cette lettre nous savons que les missionnaires sont propriétaires de rizières et d'un terrain qu'exploite un fermier pas très consciencieux. Dans la lettre n° 32 de ce même mois de décembre, le P. Clet donne son accord pour la vente de grain, mais confirme sa méfiance à l'égard du fermier.

La lettre n° 33 est écrite de la résidence de Lao-ho-keou. Le P. Clet ressent de la peine à l'idée que le P. Song risque d'être appelé à Pékin. Il comptait sur lui pour le décharger d'une bonne partie du ministère et du rôle de supérieur. Lui-même se contenterait de former des séminaristes, mais à la volonté de Dieu ! Un courrier de Pékin est arrivé apportant divers objets. Le P. Song a envoyé à M. Clet un onguent mais il n'est pas fameux, juste bon pour les cors aux pieds.

Le lettre n° 34 du 3 janvier 1808 est écrite à 11h. du soir, à la chandelle. Le P. Clet rassure son correspondant sur le contenu d'une lettre jugeant sévèrement un jeune homme qu'on a dû renvoyer à cause de sa paresse ; le P. Song avait cru qu'on parlait de lui, or il n'en est rien.

Après un trou de 10 mois, la correspondance reprend en novembre 1808. Dans la lettre n° 35, le P. Clet dit au P. Song : *"Donnez moi au plus tôt de vos nouvelles dont je suis très avide"*, et il ajoute *"Conservez-vous toujours dans la piété, mais la vraie piété n'est pas scrupuleuse..."*

Il lui annonce l'arrivée de Pékin de deux confrères M.M. Chen et Ho, et d'un homme de 40 ans qui a reçu les ordres mineurs et dont le vieux missionnaire est chargé de poursuivre la formation. Mais point de nouvelles de notre *cheval* européen ; c'est que le P. Dumazel est attendu, et son nom chinois est *Ma*, qui veut dire cheval.

Le lendemain de Noël, 26 décembre 1808, (Lettre n° 36), le P. Clet se méfie des scrupules du P. Song, il lui écrit *“Je soupçonne que vous scrupulisez un peu avec les chrétiens. Vous devriez peut-être dans le tribunal (de la pénitence) aller un peu plus bonnement et rondement. Vos ne réussirez certainement pas à faire des chinois des chrétiens parfaits, travaillez à les faire passablement bons...et n’allez pas trop vous chiffonner la tête de leur résistance...”*

Il se dit tout à fait à court d’argent ; le peu qu’il a servira à envoyer le P. Chen missionner dans la plaine. *“Dans 13 jours il ne restera plus aucune sapèque à la maison. je ne vois personne qui puisse nous prêter ou de qui je veuille emprunter : les riches me déplaisent trop pour que je veuille leur avoir obligation...”*

Dans cette lettre n° 37 comme dans d’autres, le P. Clet donne son avis à propos de ménages de chrétiens dont le comportement donne du scandale : une femme dont le mari est absent reçoit chez elle des païens qui cohabitent avec elle ; il serait temps que le mari, qui est au service du P. Song, revienne pour mettre de l’ordre chez lui. Il intervient aussi pour donner son avis à propos de projets de mariages qui présentent quelque difficultés. C’est qu’il connaît bien ses chrétiens et sait sur qui on peut compter ou non.

La Lettre n° 38 est écrite en latin, car le P. Clet se rend compte que son confrère n’a pas bien compris sa lettre en français. Loin de lui avoir fait des reproches de négligence ou d’oisiveté, il lui recommande au contraire de modérer ses activités afin de ne pas altérer sa santé. *“Je ne me suis jamais plaint que mes collaborateurs se laissaient aller à l’oisiveté, mais plutôt de ce qu’ils travaillaient trop.”*

Il traite ensuite de plusieurs cas de prêt à intérêt, de loyer, de vente de grains, de prêt gratuit et de fiançailles. Ses conseils sont marqués par le bon sens, mais aussi par sa longue pratique de l’enseignement de la théologie morale. Enfin il va user de son autorité pour obliger son confrère à prendre du repos. *“Je vous prie d’obéir au médecin, car peut-être ne m’avez vous pas obéi. Maintenant faites pénitence de votre excès de travail, car qui vit de médecines vit de misères. N’entreprenez aucun travail jusqu’à ce que vous ayez recouvré vos forces.”*

Dans la lettre n° 39, le P. Clet signale au P. Song l’arrivée du frère Wang qui sera pratiquement l’économe de la résidence. Par le courrier Yuen, il lui envoie un peu d’argent et une bouteille de tabac (tabac à priser). Il lui apprend la guérison miraculeuse du P. Dumazel en date du 27 septembre 1808. Il espère le voir arriver bientôt.

En juin 1809, la lettre n° 40 fait encore état de l’extrême pauvreté de la mission : *“Ici nous sommes fort pauvres. Nous avons reçu peu d’argent de Pékin ; nous avons une maison à bâtir, nous avons à faire incessamment un envoi de deux hommes dans le lointain... La dépense de la résidence est grande et les pauvres sont sans nombre... jugez par là de notre détresse...”*

Il lui demande aussi, et cela à plusieurs reprises, de lui envoyer de la cire⁵⁴. *“Nous avons un besoin absolu de cire et comme j’ai oui dire par je ne sais qui que vous en avez, je vous prie de nous en envoyer tout ce que vous pourrez...”*

Il lui en reparle dans la lettre suivante n° 41.

Les lettres 42 et 43 de septembre et octobre 1809 demandent au P. Song de rédiger un compte-rendu un peu précis de ses activités apostoliques comme doivent le faire tous les missionnaires pour l'envoyer au Vicaire apostolique "*comme il se pratique dans tous les Vicariats apostoliques de Chine.*"

Il est question d'envoyer deux courriers au Setchouen pour aller y chercher le P. Dumazel, et d'accueillir un nouveau confrère envoyé de Pékin. Un jeune homme qui pense se consacrer à Dieu est confié au catéchiste Quon pour qu'il l'instruise, mais celui-ci est bien malade.

En novembre, dans la lettre n° 44, les courriers pour le Setchouen sont partis et on attend le P. Dumazel pour mars 1810. Il se plaint d'avoir bâti, poussé par les chrétiens, une maison dont la construction n'était pas nécessaire, une cuisine aurait suffi, mais elle est bâtie et le P. Song en profitera. Le P. Clet se fait du souci pour une terre qui est en vente au milieu des terres des chrétiens, il faut tout faire pour qu'elle ne soit pas achetée par des païens, même s'il faut la payer un peu plus que sa valeur.

Dans la lettre n° 45, le P. Clet trouve que son confrère a fait une bien grosse dépense pour l'enterrement de Laurent Yuen, homme de confiance dont le fils sert parfois de courrier aux missionnaires. 14.000 deniers c'est beaucoup alors que 12.000 ont suffi pour les funérailles de trois missionnaires.

Le Père fait ensuite de longues considérations sur la vente des grains et leur juste prix, compte tenu des frais de transport et de conservation.

La Lettre n° 46 traite d'un mariage secret que le P. Song devra rendre public en organisant une cérémonie de bénédiction nuptiale.

Dans la longue lettre n° 47 du 3 mai 1810, le P. Clet raconte à son confrère qu'il faillit "*mourir d'une fièvre typhoïde au point que les médecins désespérèrent de ma vie, mais une sueur très abondante me sauva. M. Ho que j'avais envoyé chercher pour me donner les derniers sacrements me trouva à son arrivée hors de danger ... Il m'en est resté une faiblesse et une enflure de jambes qui ne me permet plus de faire de longues courses à pied... Enfin M. Dumazel est arrivé à notre château de paille le 3 de la 3^{ème} lune (en mars, comme prévu) ... Il me paraît d'une santé fort délicate et avoir besoin de beaucoup de ménagements. Cependant il est fort ardent et a bien plus besoin de bride que d'éperons. Il voudrait aller toujours au galop ; s'il est arrêté dans sa course, il s'attriste et tomberait aisément dans la mélancolie. Je lui ai fait des remontrances là dessus... Il sera toutefois bientôt au fait de la langue parce qu'il parle beaucoup, car ce ne sont pas les livres qui forment à cette langue qui n'a point de grammaire...*"

Voilà donc le P. Clet bien réconforté par l'arrivée du P. Dumazel dont l'ardeur apostolique le comble d'admiration,

Au P. Song qui a quelques dons pour l'horlogerie, le P. Clet dit qu'il a fait venir de Canton une montre qui, à en juger par la mine, lui paraît bonne, "*la mienne ne pouvant se corriger d'aller au galop, jusqu'à prévenir le soleil de deux heures par jour...*"

semblerait indiquer que son produit le plus apprécié est la cire, car elle produit peu de miel, 3 ou 4 kg au plus.

Il lui dit la nécessité d'ouvrir un collège dans la province car dans quelque temps il sera trop tard, il met le P. Lamiot dans le projet. Il espère bien être enfin déchargé de la charge de supérieur de la mission,.. mais ce vœu ne sera jamais exaucé.

Il reedit enfin son affection pour le P. Song : Je ne laisse passer aucun jour sans penser à vous et à toute votre famille...

Le 11 juin 1810, lettre n° 48, le P. Clet se réjouit de voir bientôt toute la communauté des missionnaires réunie. *“M. Dumazel vous salue très amicalement en attendant avec une sorte d’impatience, et moi aussi, que nous ayons le plaisir de vous voir à notre résidence, où nous proposons de nous voir tous réunis pour passer le temps des grosses chaleurs. Car M. Chen est de retour, M. Ho arrivera du Fang-hien au plus tard dans dix jours et moi je me rendrai au gîte après avoir fini la visite du Chang-pé-Yu-Kéou. Combien n’augmenteriez-vous pas notre joie si vous faisiez le cinquième de notre communauté... J’ai bien su que vous aviez été indisposé, mais j’ai ignoré que votre maladie ait été dangereuse et de longue durée... Je me borne à vous prier de revenir dès que vous pourrez, sans nuire à votre santé.”*

Le 25 juillet 1810, la lettre n° 49 dit au P. Song : *“Nous sommes depuis quelques jours 4 missionnaires à la maison, qui tous vous saluent très amicalement, qui soupirent après votre retour et sont attristés que votre faible santé mette obstacle à votre prompt retour.”*

Le P. Clet demande à son confrère de rapporter à la résidence centrale la malle de messe dont il se sert, *“si vous revenez ici. Sans cette malle de messe, vous vous trouverez sans cet article inséparable d’un missionnaire...”*

C’était une mallette contenant tout le nécessaire pour célébrer la messe, les missionnaires actuellement se servent encore de cette mallette, analogue à celle qu’utilisaient les aumôniers militaires, pendant la guerre. Le 3 septembre 1810, dans la lettre n° 51, le P. Clet s’étonne de ce que son confrère ne soit pas encore revenu : *“Je présume que votre santé est rétablie et je m’en réjouis. J’aurais bien désiré que vous puissiez revenir à la résidence avant la fin de la 8^{ème} lune, car votre retour retardé jusqu’à cette époque sera cause que vous ne trouverez à la maison que M. Dumazel ... Je vous dirai à basse voix que tout le monde ici est fort étonné de votre longue absence et je vous excuse sur la faiblesse de votre santé... je présume volontiers que vous avez fait ce que vous avez pu et dû, parce que je connais la délicatesse de votre conscience...”*

Presque six mois plus tard, le P. Song n’est toujours pas revenu à la résidence centrale, aussi le P. Clet lui écrit le 12 février 1811, en mettant comme adresse « Pour le malade M. Song ». Il va lui donner des nouvelles et l’encourager : *“Je commence cette lettre à 11h. du soir, devant partir demain dans un beau carrosse traîné par deux bœufs. Ainsi pendant que votre santé se repose, ma santé se promène et parcourt les vastes plaines du Honan. Pour vous, travaillez à rappeler votre santé en vous soumettant en tout à la volonté de Dieu... Désirez la santé, mais modérément et sans impatience.. Rien de mieux que ce que Dieu veut... Vous êtes à Hoang-chan-ya, je souhaite que la proximité des médecins accélère votre rétablissement. Pour moi je suis d’un goût différent, quand je suis malade, j’aime mieux être chez moi que chez les autres. Si votre mal empirait, je vous conseille de vous rendre à notre résidence où vous trouverez des secours spirituels que vous n’aurez pas là-bas.”* (Lettre n° 54)

Dans la correspondance que nous avons parcourue jusqu’en février 1811, il n’a jamais été question de persécutions ou tracasseries administratives, mais au cours de cette année

1811, le P. Clet semble craindre que ses lettres ne soient interceptées, aussi ce n'est qu'à mots couverts qu'il donne au P. Song dans une lettre écrite en décembre (Lettre n° 55) des nouvelles des diverses missions. Il parle de la mission en général comme d'une entreprise de commerce. *“Le mandarin n'a point publié le décret impérial contre les pasteurs et leurs brebis, ainsi chez nous tout va son train ordinaire. On n'est toutefois pas sans crainte. Le négoce de la Babylone s'en va chancelant (Il s'agit de la mission de Pékin). La boutique occidentale (l'Eglise du Sitang) est fermée, les facteurs (les missionnaires) ont tout vendu et se sont retirés de leur propre mouvement. La boutique de l'Est, (l'église du Tongtang) et la boutique du sud (l'église du Nantang) ont aussi vendu tous leurs effets et les facteurs se tiennent prêts à partir au premier signal. La boutique septentrionale (l'église du Pétang) va son train ordinaire ... elle a même envoyé quelque argent pour soutenir son commerce intérieur (c'est-à-dire les missions de l'intérieur) qui, sans secours, n'auraient guère pu subsister. Je vous enverrais actuellement un petit subside pour soutenir votre commerce, mais la famine qui règne ici fait que les routes ne sont pas sûres... Le commerce de M. Ho ne va pas, sa boutique est fermée depuis trois mois. Je viens de lui écrire que, si son commerce continue à ne pas aller, il revienne nous aider à faire le nôtre qui toutefois n'est pas bien florissant...”*

Il déconseille formellement au P. Song de s'exposer à être arrêté. *“Vous n'êtes pas obligé d'aller vous présenter devant le mandarin inutilement pour fortifier dans la foi quelques chrétiens faibles ... à peine auriez-vous prononcé un ou deux mots que vous seriez arrêté, au grand détriment du très grand nombre de vos brebis privées, par là, de leur pasteur. Cachez-vous plutôt pour reparaître en temps calme...”*

Le P. Clet a été victime de ragots auprès du supérieur des missions, le P. Ghislain à Pékin : on l'a accusé *“d'imposer à ses confrères un travail au dessus de leurs forces... et de ne leur accorder point de repos ... mais j'examine ma conscience et il me semble n'avoir jamais eu l'intention de ruiner la santé de mes confrères par un travail au dessus de leurs forces... Je vous prie donc de ménager votre santé... en Chine surtout où les prêtres sont rares, il vaut mieux vivre que mourir pour la gloire de Dieu...”*

Ces conseils pleins de sagesse, le P. Clet les appliquera à lui-même lors de la persécution qui entraînera plus tard son arrestation et sa mort.

Le 6 septembre 1812, dans la Lettre n° 56, le P. Clet informe son confrère des commencements de persécution survenus dans la région. Des bruits accusaient les chrétiens de vouloir organiser une révolte le 15 août. Une démarche, auprès du mandarin, d'un représentant des chrétiens et de deux catéchistes prouva que c'était pure calomnie. Mais le représentant des chrétiens reçut cependant 50 soufflets parce qu'il ne voulait pas renoncer à sa foi.

Dans cette même lettre, le P. Clet dit : *“Vous comprenez bien que, dans la crise où nous sommes, nous sommes tous cachés et les effets de la maison mis en sûreté. Nous nous portons, je pense, tous assez bien. Dans le cours de la 4^{ème} lune, j'ai eu une terrible hémorragie qui m'a fait perdre par le nez au moins cinq livres de sang. Je suis actuellement rétabli...”*

Le P. Clet donne des conseils pratiques à M. Song pour faire du vin à partir d'une récolte de raisins⁵⁵, car le vin venu d'Europe est à peu près épuisé. *“Point de nouvelles de la Babylone (Pékin). Je pense que si vers la fin de la lune nous n'en recevons point il faudra y envoyer pour en donner des nôtres et savoir des leurs et leur demander quelque subside d'argent, car la famine qui s'est fait sentir ici pendant 5 à 6 mois nous a grandement appauvris...”*

La lettre n° 57 de la fin de 1812, raconte au P. Song un fait divers dramatique. Un garçon malhonnête François Lo était au service de M. Tchen qui, d'abord trompé, finit par le renvoyer. Il se présente à M. Ho, puis vient à la résidence centrale. Bientôt il en vient à vouloir tout régenter et même met le feu à la maison. Le P. Clet lui donne 40 taëls et le fait partir. Il va dépenser cet argent en 2 mois auprès des prostituées de Lao-He-kou. Puis réduit à la mendicité il revient avec un compagnon de débauche et prétend à nouveau se mêler de tout. Il menace de dénoncer les chrétiens. Plusieurs d'entre eux, 6 ou 7, viennent se saisir de l'énergumène et vont l'emmener garrotté au tribunal de la ville. Il continue à faire des menaces, aussi pendant la route parcourue de nuit, ses gardiens l'étranglent et l'enterrent. Certains ont accusé le frère Wang de cette disparition, mais c'est une pure calomnie. D'ailleurs l'affaire n'a pas eu de suite car *“l'occis étant d'un pays éloigné, personne ne s'intéresse à son sort...”*

Le Père donne ensuite son avis sur des affaires de succession, de procès et de taux abusif de prêt à intérêt. Puis il déconseille au P. Song d'aller passer un examen qui lui vaudra un bouton, c'est à dire un titre de lettré du premier degré. La dépense serait trop grande.

Malgré la parcimonie recommandée par le P. Clet pour l'usage des Saintes Huiles, leur réserve a été épuisée : *“Je n'en ai point, malgré mes instances auprès des habitants de Babylone pour m'en envoyer...”*

La dernière lettre adressée au P. Song (lettre n° 60) a été écrite en décembre 1815, soit plus de deux ans et demi après l'avant dernière.

Le P. Clet a envoyé au P. Song des Saintes Huiles. Cette lettre donne l'occasion au P. Clet de parler de ses confrères dispersés : M. Chen est au Kiang-si, M. Tchang est au Kiangnan, M. Tchou au Honan et M. Song au Chan-tsing-hien. Les Pères Ho et Dumazel semblent être sur place avec le P. Clet. Il dit à leur sujet : *“M. Ho n'est pas en assez bonne*

M. Song : « ***Vous avez acheté pour 250 livres de raisin, j'ai pensé que c'était pour faire du vin. Le soin principal est de procurer la plus prompte fermentation, d'où dépend sa conservation. M. Tchou en a fait l'année dernière que les chaleurs de l'été n'ont point altéré... Le vin d'Europe est presque fini et je ne vois pas comment il serait possible actuellement d'en faire venir de Canton. Je crois que M. Tchou le fait à présent dans l'endroit où il est caché. Si vous pouviez réussir à en faire dans l'endroit où vous êtes, ce serait certainement une bonne œuvre.*** »

J'ai vu moi-même des confrères préparer leur vin à partir de raisins très sucrés, récoltés sur des pieds de vigne couchés sur le sol et profitant ainsi de la chaleur de la terre. C'était, si j'ai bonne mémoire, à Tabriz en pays musulman, il y a une vingtaine d'années. Ils obtenaient un vin de couleur ambrée très fort, titrant au moins 18 degrés et de parfaite conservation. Il était entreposé dans de grandes jarres à la cave.

Le P. Perboyre en Chine s'était intéressé aussi à la culture de la vigne. On raconte de lui qu'il avait appris à des chinois comment la tailler, puisqu'il avait lui-même taillé les vignes de son père à Montgesty.

santé pour raccommoder si promptement votre montre, M. Dumazel et M. Chen se plaignent aussi de la maladie de leur montre, aussi prenez patience. On vous envoie deux bouteilles de vin, des mouchoirs et du papier aluminé. Mon projet était d'aller moi-même au printemps prochain vous visiter et après quelque jours de repos, de revenir à notre résidence. Mais M. Dumazel prétend que je suis trop vieux et trop nécessaire ici pour entreprendre ce voyage. Il est d'avis de vous envoyer notre nouveau venu M. Chen... je vous félicite de la croix que le Bon Dieu vous a envoyée et de ce que pour notre consolation, il vous a délivré de la gueule du lion qui semblait devoir vous dévorer..."

Cette dernière phrase semble faire allusion à des épreuves dont le P. Song a été victime, peut-être des épreuves de santé, mais aussi à une période où il a subi un commencement de persécution.

Remarques sur cette correspondance

L'ensemble de ces 37 lettres conservées par le P. Song couvre une période allant du 10 juin 1804 au 28 décembre 1815, soit un peu plus de onze années.

Les intervalles entre ces lettres varient de quelques jours à plus de deux ans. Certaines ont sûrement été perdues, mais leur fréquence dépendait aussi des occasions de courriers qui faisaient le trajet d'une mission à l'autre. Souvent un courrier apportait une lettre du P. Song qui posait à son supérieur une série de cas de conscience et le même courrier emportait ensuite la réponse du P. Clet. Cette manière de faire nous fait penser à Mgr. Camus, jeune évêque de Belley, qui entretenait un domestique pour porter jusqu'à Annecy les lettres par lesquelles il demandait des conseils pratiques à l'évêque voisin, François de Sales qu'il avait en vénération. Ledit domestique attendait la réponse du saint évêque de Genève et la rapportait à son maître à Belley.

Bien que nous n'ayons pas les lettres du P. Song, l'ensemble des lettres du P. Clet nous décrivent, presque au jour le jour, la vie de la Mission avec ses préoccupations apostoliques, les soucis de santé des missionnaires, les menaces de persécution, les cas pratiques où le missionnaire devait jouer un rôle de quasi juge de paix entre les chrétiens, les cas de fiançailles ou de mariage où les vieilles coutumes païennes étaient confrontées aux exigences chrétiennes, les cas d'héritages, de prêts ou d'achats à des taux excessifs. La longue expérience théorique de l'ancien professeur et pratique du vieux missionnaire l'aide à donner des réponses pleines de mesure et de sagesse.

IX - LES ANNEES TERRIBLES

Un commencement de persécution se dessina en 1811. Un prêtre chinois fut arrêté ; il portait sur lui des papiers détaillant les pouvoirs spirituels qui lui étaient conférés, pour certains districts, par son évêque le vicaire apostolique du Chan-Si. Les mandarins soupçonneux y virent un plan des Européens pour substituer aux Gouverneurs des villes, des hommes de leur choix. On affecta de voir là un vaste complot contre le pouvoir impérial. Le coupable est emprisonné. L'empereur Kia-King voulut renvoyer dans leur pays tous les missionnaires européens, sauf 3 membres du Tribunal des Mathématiques qui étaient des Lazaristes portugais. Les espagnols et les italiens missionnaires de la S. Congrégation de la Propagande quittèrent Pékin ; quant aux Lazaristes français ils protestèrent contre les calomnies et restèrent à leur poste. Ce début de persécution eut quelque contrecoup dans les provinces bien que, dans la plupart des provinces, les édits contre les missionnaires n'aient pas été affichés. Le P. Clet le dit lui-même dans une lettre au P. Song : *“Le mandarin du Hien (ou sous-préfet) n'a jusqu'à présent point publié le décret impérial contre les pasteurs et leurs brebis. Ainsi chez nous tout va son train à l'ordinaire. On n'est toutefois pas sans crainte...”*

En effet, un chrétien a été cruellement battu pour avoir refusé de renoncer à sa foi. On ne sait, dit le P. Clet, si l'argent pourra arrêter cette persécution, mais les chrétiens sont bien pauvres. Les choses finirent par s'apaiser.

Dans la correspondance de notre missionnaire, parmi les lettres qui nous ont été conservées, nous avons un trou de quatre ans. Il avait encore écrit le 28 décembre 1815 au P. Paul Song et la première lettre que nous ayons après celle-là est une lettre écrite à M. Lamiot à Pékin, en mars 1819.

M. Lamiot⁵⁶ est alors supérieur des Lazaristes de Chine depuis la mort de M. Ghislain, en août 1812. Pendant ces quatre années la vie de la mission a continué. Le P. Clet est avec le P. Dumazel dont la santé est restée fragile. Celui-ci garde une ardeur missionnaire telle que le P. Clet a bien du mal à le modérer. Il dira plaisamment de lui *“qu'il lui donnait plus de mal à le diriger que toute la province du Hou-kouang”*. Au cours d'une tournée missionnaire, le P. Dumazel mourra atteint de la fièvre typhoïde, en décembre 1818, loin du P. Clet, mais assisté par le P. Song. Le service des divers districts missionnaires dont le P. Clet était le chef de mission, était assuré par des confrères chinois au nombre de sept, et dont le Père dit le plus grand bien, mais nous les avons déjà mentionné plus haut.

La grande persécution

Elle eut pour occasion un phénomène atmosphérique qui a jeté l'épouvante à la Cour de Pékin. « Le 14 mai 1818, entre cinq et six heures du soir, des ténèbres épaisses se répandirent tout à coup sur la capitale et ses environs, elles furent accompagnées d'un vent violent du sud-est et de pluies abondantes. Les ténèbres furent deux fois interrompues par des intervalles : le ciel devint rouge et l'atmosphère infecte. De fréquents coups de tonnerre ajoutèrent à l'horreur de ce spectacle, et l'air ne reprit sa sérénité qu'après trois tourmentes successives. » (*G. de Montgesty, p. 158*) L'empereur effrayé consulte sans résultat des magiciens, des devins et des lettrés sur la cause de tels phénomènes et il publie le 25 mai le décret suivant :

« Hier à 5h. de l'après-midi, un vent violent s'est élevé du côté sud-est. Il était accompagné de pluie et causa des ténèbres si épaisses que, dans l'intérieur des maisons, avec des lampes allumées, les hommes avaient peine à se reconnaître les uns les autres. La frayeur causée par ce phénomène si étrange, ne nous a permis de prendre aucun repos la nuit suivante. Nous l'avons employée à examiner avec le plus grand soin pour quel motif le Ciel a voulu nous effrayer par un tel prodige, car selon la doctrine des Anciens, les ténèbres causées par le vent présagent communément quelque grand malheur, quelque fléau du Ciel. »

L'empereur se demande s'il ne serait pas lui-même coupable de négligence dans le gouvernement de ses États, et demande à ses mandarins si eux-mêmes ne seraient pas coupables dans leur charge de négligences ou de malversations. L'Empereur fait lui-même la remarque que « le vent ayant soufflé du sud-est, c'est un signe assez vraisemblable qu'il s'est commis de ce côté-là quelque grand crime que les mandarins, par négligence à s'acquitter de leurs devoirs, ont ignoré et qui allume le courroux du Ciel. »

Comme on ne trouve pas de solution à ces questions, on accuse les chrétiens d'être cause de ces menaces du Ciel. Aussi les conseillers de l'Empereur sont d'avis qu'il faut relancer les poursuites contre les chrétiens et les missionnaires...

Une existence de proscrit

Les premières provinces où la persécution se ralluma furent le Hou-Kouang et le Setchouen. Dans cette dernière province quatre prêtres chinois, arrêtés vers la fin de 1818, furent condamnés à l'exil.

Au Hou-kouang, c'est le P. Chen qui fut arrêté près de Kou-Tching dans les débuts de 1819. Voici ce qu'écrivit le P. Clet à M. Lamiot (Lettre n° 63) de mars 1819.

“Notre première croix est la mort de M. Dumazel, dans le Chang-Tsin-Hien qui a été assisté, dans ses derniers moments, par M. Song. Je pense que le Bon Dieu a voulu épargner à sa grande sensibilité le regret de voir la dévastation spirituelle et corporelle de nos chrétientés du Kou-Tching. Notre seconde croix est la capture de M. Chen. Il a été vendu par un nouveau Judas, 20.000 deniers, à quelques prétoriens et mauvais garnements dont la Chine abonde. Il a été conduit à Kou-Tching et de là envoyé à Ou-Tchang-Fou avec 15 ou 18 chrétiens pris à peu près dans le même temps. Son sort n'est pas encore défini. Voici l'origine de la persécution que nous venons d'essuyer et qui a commencé dès les premiers jours de la première lune de la présente année (fin janvier 1819) ... Un Païen a brûlé sa maison et il en a accusé pour auteurs deux familles à mon instigation, il a de même accusé M. Ho et M. Ngai. Ce dernier, dès les premiers jours, a fui sans mot dire, dans le Chang-Tsin-Hien. Cette absurde calomnie a pris créance au prétoire. La capture

de M. Chen, quelques jours après, a envenimé l'affaire. Le mandarin civil a envoyé plus de 20 prétoriens à notre petite résidence un jour de dimanche. M. Ho était seul au logis, on l'a fait bien vite évader. Les prétoriens ont dévasté notre maison, brisé malles et buffets, ont pris tout ce qui leur a plu et s'en sont retournés. Cette persécution toutefois n'aurait pas eu de grandes conséquences si le mandarin civil se fût mêlé seul de cette affaire. Mais le mandarin militaire a voulu y prendre part, quoique ce ne fût pas une chose de sa compétence. Il a envoyé à diverses reprises 200 ou 300 soldats pour me chercher. Il a mis ma tête à prix et il a promis 5000 taëls et la décoration d'un bouton à celui qui me prendrait. L'avidité d'un gain si considérable a mis en activité les prétoriens, les soldats, les Hong-Quoei (**secte secrète**), les païens du voisinage et même quelques mauvais chrétiens, qui se sont mis à scruter les maisons, les chaumières, les grottes, les cavernes et tous les souterrains connus. Cette perquisition si scrupuleuse a duré presque un mois."

Voilà donc notre pauvre missionnaire contraint de mener une vie de proscrit, obligé de fuir de cachette en cachette, dans la crainte continuelle d'être découvert et appréhendé. Il sait sa mission dévastée et ses confrères dispersés et en danger, eux aussi, d'être pris. Il continue à M. Lamiot le récit de ses aventures.

"M. Ho et moi avons parcouru je ne sais combien d'antres et de cavernes, qui n'étaient visités que lorsque nous en étions sortis pour aller dans un lieu plus sûr. Je ne puis pas ne pas admirer l'influence de la divine Providence qui, sans miracle, nous a fait équivalentement avertir de sortir au plus tôt d'une caverne souterraine⁵⁷, profonde de dix pieds, où on me croyait bien en sûreté. Il y avait onze jours que j'y habitais, lorsque au soleil couchant, mon compagnon d'ermitage grimpa jusqu'à un petit trou par où on pouvait voir sur la route. Dans cet instant il entendit un passant qui dit à haute voix : dans cette caverne il y a quelqu'un de caché car la pierre qui en bouche l'entrée est nette. Nous regardâmes cette parole comme un avis du ciel. Nous devions y demeurer encore un ou deux jours, mais dès que la nuit close fut venue, nous nous hâtâmes d'émigrer, et dès le lendemain matin la caverne fut visitée par un officier accompagné de deux païens. Délivrés par l'aimable Providence d'un péril si imminent, je l'en ai remerciée du mieux que j'ai pu et, plein de confiance en Dieu, j'ai employé sans crainte deux nuits pour sortir d'un pays où je ne pouvais plus demeurer sans témérité et je me suis embarqué pour me rendre dans le Honan, d'où j'ai l'honneur de vous écrire."

Le P. Clet a donc erré de refuge en refuge pendant environ quatre mois, et enfin las de voir qu'il ne pouvait plus rien faire pour les chrétiens, sans risquer de se faire prendre et de les compromettre, il quitta nuitamment la région pour passer dans une province voisine où il pense être davantage en sûreté, et où il compte pouvoir se dévouer aux chrétiens de cette région.

Mais il ne peut s'empêcher de rappeler le désastre qui s'est abattu sur sa mission et sur ses chrétiens. "Les soldats envoyés dans nos montagnes se sont comportés en vrais brigands, dévastant les maisons, brisant les meubles, et volant poules, cochons et tout ce qu'on n'avait pas pu soustraire à leur rapine. Arrêtant tous les hommes qu'ils rencontraient, ils les dépouillaient de leurs habits et ils les renvoyaient... Nous avons à peu près tout perdu. Nous n'avons fui qu'avec les habits que nous avions sur le corps. Ma malle

de messe a été prise et celle de M. Chen ; nos livres chinois ont presque tous été portés au prétoire...”

Au moment de ces événements le P. Clet a déjà plus de 71 ans. Pour un homme de cet âge, mener une vie de proscrit toujours sur le *qui vive* dut être une épreuve harassante. Il avait le désir bien compréhensible de retrouver un peu de tranquillité. Avant son départ pour la Chine après le pillage de St. Lazare, le 13 juillet 1789, le P. Clet avait mené pendant quelques semaines une vie errante, et il avait appris qu’au cours des années suivantes, de nombreux prêtres en France avaient mené cette vie de *prêtres réfractaires*⁵⁸, se déplaçant de nuit, ou sous des déguisements, assurant secrètement un ministère auprès des fidèles, et errant de cachette en cachette, sans cesse dans la crainte d’être découverts et saisis. Ce fut le cas de M. Jacques Perboyre, l’oncle de Jean-Gabriel, caché dans le diocèse de Cahors.

Le P. Clet se trouvait alors en Chine dans une situation semblable. Dans une lettre au P. Lamiot, supérieur à Pékin de l’ensemble des missionnaires lazaristes, il décrit l’état de la mission et le sort de ses confrères. *“La mort de M. Dumazel, la capture de M. Chen, le retour (à Pékin) de M. Ho, nous réduit à quatre, ce qui n’est pas trop pour le Hou-kouang. Pour moi, en attendant que je puisse retourner à nos montagnes de Kou-tching, je suis au Honan que j’administre. Ma santé se soutient malgré nos traverses et mon âge plus que septuagénaire...”* (Lettre n° 63)

Il lui faut maintenant, dans le nouveau cadre où il se trouve, reprendre une vie normale, aussi il demande au P. Lamiot divers objets dont il a besoin et de l’argent dont il est tout à fait dépourvu. *“Je ne désire rien des choses d’ici-bas qu’une bonne montre. De celles que vous nous envoyâtes il y a plus de deux ans, il n’y en avait qu’une de passable, les autres avançaient d’une et ensuite de deux heures par jour, ensuite toutes ont été saisies d’une fièvre intermittente qui les a conduites à la mort. Si vous avez donc quelque chose de bon en genre de montre, je vous prie de me l’envoyer, ensuite de l’argent et des pilules rouges. Mes députés vous exposeront nos misères dont il sont plus au fait que moi, et dont la fidélité est bien à l’épreuve. Ils n’ont pas peu souffert pour nous, surtout M. François qui a veillé jour et nuit à ma conservation et à celle de nos effets... Nous sommes plus que pauvres, puisque nous en sommes à l’emprunt... Si M. Chen est exilé au loin, il faudra bien lui donner 100 taëls de viatique. Il faudra bien aussi donner du secours aux autres incarcérés qui auront probablement le même sort, surtout à 7 ou 8 qui ne souffrent qu’à cause de nous... Jusqu’à l’époque incertaine de leur départ pour l’exil, il faut bien les aider dans la prison...”*

Soulignons la délicatesse du P. Clet qui pense particulièrement à ceux qui sont emprisonnés et qui souffrent à cause de leur attachement à leur foi et aussi à leur missionnaire.

Il demande enfin au P. Lamiot de lui faire renouveler auprès de l’évêque les pouvoirs de confirmer et de donner des dispenses de disparité de culte pour les mariages entre chrétiens et païens. Il va reprendre son rôle de missionnaire dans le secteur où il a trouvé refuge, mais ce ne sera pas pour longtemps.

58 Les *prêtres réfractaires* sont les prêtres qui, en France, pendant la Révolution n’ont pas admis la Constitution civile du Clergé et qui ont refusé de prêter le serment. Ils avaient disparu dans la clandestinité et continuaient secrètement leur ministère.

L'arrestation

C'est de ce refuge du Honan qu'il écrit au P. Lamiot. Il a trouvé l'hospitalité dans une famille chrétienne de la région de Nan-Tchang-Fou, au village de Kin-Kia-Kang. Il s'y sent en sûreté au moins une sûreté relative. La famille qui l'héberge lui assure que chez elle il n'y a aucun danger. C'était trop de confiance. Il avait pensé un moment changer encore de cachette pour ne pas compromettre ses hôtes, et il aurait dû le faire, mais il y a renoncé. Il demeura au Honan dans ce refuge environ six mois, tout en assurant quelque ministère dans les environs.

Vers la fin de 1837, le P. Perboyre écrivait du Honan à M. Torrette procureur des missions à Macao : « Je demeure ici avec M. Song et M. Pé dans la maison où M. Clet fut pris. Celui qui nous a donné cette résidence vit encore... Il fut l'inséparable compagnon de M. Clet dans les prisons du Honan et du Houpé... » (Lettre de M. Perboyre, n° 90)

Un apostat auquel le P. Clet avait déjà reproché sa conduite scandaleuse avait voué aux missionnaires une rancune inexpiable. Il avait déjà dénoncé aux mandarins et fait arrêter le P. Chen. Il a reçu une grosse récompense ce qui l'encourage dans son acharnement. Il en veut au P. Clet qui est pour lui un reproche vivant. Il sait que la tête du missionnaire est mise à prix 1000 taëls, soit environ 7500 francs or. La haine et la soif du gain lui font entreprendre des recherches qui finissent par aboutir. Alors que personne, même parmi les païens, n'en veut au missionnaire et se garderait bien de le dénoncer, lui n'a pas ces scrupules et s'empresse d'aller faire part à la police du résultat de ses investigations.

Le P. Clet pressentait qu'il allait être bientôt arrêté. D'après le témoignage d'un chrétien qui avait vécu cette journée d'angoisse, le P. Perboyre écrivait en 1837 : « Le jour même où il fut pris, avant que, dans tous les environs, on eut la moindre nouvelle des poursuites, il annonça à une personne qui vit encore, que ce jour-là les satellites viendraient le prendre, ce qui donna à penser à cette personne que le Seigneur avait sans doute envoyé son ange pour l'en avertir. »

Et lors du procès de béatification en 1870, un autre témoin raconte : « Un jour tandis qu'il disait la messe dans sa chapelle de Kou-tching, deux oiseaux vinrent voler et gazouiller autour du sanctuaire où ils finirent par entrer. Après la messe le Père les saisit, puis après les avoir mis en cage, il dit aux assistants : Vous voyez l'image de ce qui doit m'arriver, je serai pris par les satellites comme moi-même je viens de prendre ces deux oiseaux. » (Demimuid, p. 316 et note)

Enfin le matin même de son arrestation, notre missionnaire vît en songe un jeune homme vêtu de blanc. A deux reprises différentes, il l'appelle par son nom et lui dit "Les satellites approchent, lève-toi !" et comme il ne s'éveillait pas, le jeune homme le saisit par le bras et l'entraîna hors de son lit en disant "Voilà les satellites et tu dors !" C'était la suprême alerte. Il se leva aussitôt ne doutant plus que son ange gardien était venu l'avertir du péril. Ses hôtes lui fournirent en hâte des habits d'emprunt. Déguisé en marchand, une cruche d'huile à la main, il voulait chercher son salut dans la fuite. Mais il est trop tard. La maison de ses hôtes est cernée par la police sous la conduite de ce traître odieux. Sans perdre un instant son sang froid, le P. Clet se présenta de lui-même aux soldats avec calme et sérénité. Reconnaisant le traître au milieu d'eux, il lui dit avec une douce indignation : *"Mon ami ! Dans quel dessein êtes-vous venu ici ? Ah ! que j'ai pitié de vous !"* Pourquoi me plaindre et me pardonner ? Je n'en ai nul besoin, répondit le traître. Puis se tournant vers les

satellites qui se demandaient comment finirait ce dialogue, il leur dit : C'est lui ! c'est lui ! Prenez le !

Les soldats se jetèrent sur lui avec brutalité et le frappèrent, puis ils lui passèrent des chaînes aux poignets, au cou et aux chevilles. Ils arrêtaient aussi ses hôtes et pillèrent la maison ainsi que les maisons des chrétiens des environs, avec un tel acharnement qu'au dire du P. Clet, *“il ne leur restera plus que les yeux pour pleurer”*.

Ils l'entraînèrent ensuite à la ville voisine de Nan-yang-fou en poussant des cris pour amener les badauds. Le triste cortège traversa les principales rues et places de la ville, au milieu de gens surexcités, et arriva à la prison municipale.

Un long chemin de croix

Dès son arrestation va commencer pour notre missionnaire un long chemin de croix qui va durer de ce 16 juin 1819 jusqu'au jour de sa mort, 18 février 1820. L'arrestation avait eu lieu dans le petit village de Kin-Kia-Kang à environ 4 kilomètres de Nan-yang-fou.

St. Jean-Gabriel Perboyre qui, 18 ans plus tard, se trouvait dans les mêmes lieux, écrivait : « Ce n'est pas sans émotion que j'entendais rappeler le souvenir du P. Clet par ceux qui m'accompagnaient ? C'est dans l'endroit même où je me trouve en ce moment qu'il a été pris, et nos plus proches voisins l'ont suivi dans toutes ses prisons. Pour mon compte je me félicite de travailler dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il a cultivée lui-même avec tant de zèle et de succès ... » (Lettre de M. Perboyre N° 90)

Le Père est d'abord conduit, ainsi que des chrétiens arrêtés en même temps que lui, à la ville voisine. Il y comparut devant le mandarin local qui le traita avec la dernière brutalité. Il lui fait administrer 30 soufflets avec une épaisse semelle de cuir, au point qu'il a le visage tout en sang, pendant qu'il le laisse à genoux sur des chaînes de fer. Mais le pauvre missionnaire trouva encore la force de dire au juge avec calme et autorité : *“Mon frère, maintenant tu me juges, mais dans peu de temps, mon Seigneur te jugera lui-même.”*

Le mandarin furieux de cette apostrophe, rétorqua : « Eh bien, en attendant, je vais te faire donner quelque soufflets et je verrai comment ton Seigneur me punira ! » Le juge n'eut pas à attendre très longtemps, quelques mois plus tard, il fut destitué et, le jour même de la mort du P. Clet, il était lui-même condamné à mort et eut le corps scié en deux.

Le P. Clet était donc agenouillé devant le mandarin sur des chaînes de fer, les mains attachées derrière le dos. Sur un signe du juge, un soldat tenant en main une épaisse semelle de cuir, administra à nouveau trente coups violents sur le visage du missionnaire. Aussi sa figure n'est bientôt plus qu'une plaie, ses joues sont déchirées et le sang découle sur ses vêtements, mais le patient n'émit aucune plainte.

Dix jours plus tard, toujours chargé de chaînes, il est expédié au chef-lieu de la province à Khaï-fong-fou à plus de 200 km. Il fut à nouveau interrogé sur ses activités, sur les lieux où il avait résidé, mais il se garda de compromettre ses confrères ou les chrétiens. Parlant de ses souffrances il dit lui-même : *“J'ai été honoré à diverses reprises d'une trentaine de soufflets et d'un agenouillement à nu pendant trois ou quatre heures sur des chaînes de fer...”*

Revenu dans la prison, il lui arrivait de passer la nuit en prières à la grande admiration du geôlier qui fit la réflexion à un chrétien : « Quel prodige voulait donc obtenir ce vieillard qui a veillé ainsi jusqu'au lever du jour ? » L'internement à la prison de Khaï-fong-fou dura environ un mois, mais il fut très pénible pour le pauvre prisonnier. Il en décrit lui-même

dans une lettre à M. Richenet les incommodités. *“Nous ne sommes pas sans quelques souffrances. Dès que la nuit arrive, grands et petits jours, il faut se coucher et mettre une de ses jambes dans une entrave jusqu’au lendemain. Cette entrave est formée de deux planches de deux pouces d’épais, que le geôlier réunit ensemble et ferme par un cadenas, après que chaque prisonnier ait mis une de ses jambes dans un trou formé en rond, d’où il ne peut sortir que le lendemain à l’heure d’ouverture du cadenas. Ce n’est pas la jambe entravée qui souffre, excepté du froid pour ceux qui ne sont pas nantis de bons bas, c’est l’autre jambe qu’on ne peut étendre à volonté, ce qui je vous avoue, est fort incommode. De plus une chaîne de fer nous liait tous sur notre chevet et nous empêchait de lever la tête, on pouvait seulement, avec bien des efforts, se tourner sur le côté ou sur le dos.”* (Lettre n° 65)

Le séjour dans la prison de Khai-fong-fou dura à peu près un mois.

Le transfert à Ou-tchang-fou

Lors d’un interrogatoire les mandarins apprirent que la résidence habituelle du P. Clet était dans le Hou-kouang, où s’étaient déroulées la plupart de ses activités. Ils décidèrent de le faire transférer au chef-lieu de cette province, Ou-tchang-fou, pour y être à nouveau interrogé et finalement jugé. La distance était considérable, environ 500 km. Le voyage dura vingt jours. Le prisonnier était comme les grands criminels enfermé dans une cage de bois, avec les fers aux pieds, les menottes aux mains et les chaînes au cou. On s’arrêtait le soir dans une prison. Lors de l’enquête pour le procès de béatification, un témoignage dit qu’on le vit arriver à Ou-tchang-fou, « les vêtements couverts de sang, par suite des mauvais traitements subis en route et des soufflets reçus. Néanmoins son visage était gai, il avait le sourire sur les lèvres et ne laissait échapper aucune plainte. »

Il était alors en bien piteux état ; il se décrit lui-même : *“Mon séjour dans les prisons du Honan et ma longue route avaient fort altéré ma santé... J’étais alors dans un pauvre état, une grande maigreur, une longue barbe qui fourmillait de poux, une chemise assez malpropre sur une culotte de même calibre, tout cela annonçait un homme qui n’avait pas d’argent...”* (Lettre n° 65)

Il devait être interné dans une prison où il aurait été seul dans une cellule, mais devant son état misérable, les geôliers ne voulurent pas le recevoir. Il tomba dans une autre prison où il trouva son confrère arrêté depuis plusieurs mois, le P. Chen, et un groupe de dix chrétiens.

Il écrit à M. Richenet : *“Ce refus a été cause qu’on m’a conduit dans une prison voisine où j’ai eu la consolation de trouver M. Chen et dix bons chrétiens, réunis seuls dans une chambre où nous faisons sans gêne en commun les prières du matin et du soir et les fêtes, sans être inquiétés soit par les geôliers, soit par une multitude de païens prisonniers qui occupent d’autres chambres, qui donnent sur une vaste cour où chacun a la liberté de se promener depuis l’aurore jusqu’à la nuit. A cette vue, je vous avoue que je ne pus m’empêcher de verser des larmes de consolation et de joie en voyant le soin paternel du Bon Dieu à l’égard de son indigne serviteur et de ses enfants fidèles... Nous avons tous fait la confession, et M. Tchong Antoine qui continue en secret la visite des chrétientés dans les lieux voisins de cette ville, ayant célébré la messe dans une maison peu éloignée, nous a apporté la sainte Communion à l’insu de tous nos cohabitants.”* (Lettre n° 65)

L’implication du P. Lamiot dans le procès du P. Clet

A la mort de M. Ghislain, le supérieur à Pékin des Lazaristes de Chine, décédé le 12 août 1812, M. Lamiot lui avait succédé dans la fonction.

Or, en perquisitionnant dans la résidence du P. Clet, les sbires du mandarin ont découvert trois lettres du P. Lamiot au P. Clet. Le pauvre prisonnier ne peut nier leur authenticité. Le mandarin fit un rapport à la Cour impériale et M. Lamiot fut arrêté à la fin de juin 1819, alors qu'il était à la maison de campagne des missionnaires. Il passa d'abord quatre mois en prison à Pékin. Il devait être ensuite transféré à Ou-tchang-fou pour être confronté avec le P. Clet. Lorsque le P. Clet apprit cette fâcheuse conséquence, il fut dévoré de scrupules et s'imagina avoir été, par son imprudence, la cause de l'arrestation de M. Lamiot. Ce fut son tourment pendant plusieurs semaines. Il demanda pardon au P. Lamiot de l'avoir compromis. Le P. Lamiot dit lui-même que son arrestation était due à la dénonciation du traître qui avait déjà vendu le P. Chen et ensuite le P. Clet.

Dans une lettre à son frère, lazariste lui aussi, Principal du collège d'Aire sur la Lys, M. Lamiot raconte comment il fut mis en prison à Pékin à la suite de l'arrestation du P. Clet. Il avait correspondu avec le P. Clet et lui avait envoyé des secours en argent et en personnel. Pendant son séjour à la prison de Pékin il fut soumis à plusieurs interrogatoires, dont certains fort longs : l'un dura près de dix heures. Une confrontation avec le P. Clet étant estimée nécessaire, il fut expédié à Ou-tchang-fou et fit le voyage en grand appareil. Il décrit à son frère la caravane : « Une grande charrette attelée de trois bœufs et de deux chevaux, conduite par deux charretiers, deux domestiques, et une mule de selle qui devait me servir quand je serais fatigué de la charrette, n'était qu'une partie de mon équipage. Le gouvernement me donnait en outre un soldat, un satellite, et une seconde charrette dans laquelle on devait mettre une partie de mon bagage... On me traita partout avec les égards qu'on accorde aux mandarins : partout je ne connus ni chaînes, ni prison. Je logeais dans toutes les auberges comme un simple voyageur... Nous eûmes à traverser des montagnes inaccessibles où je rencontrais des précipices et des abîmes qui surpassent l'imagination des poètes. Ce trajet ne fut rien en comparaison des pays fangeux que nous rencontrâmes à l'issue des montagnes. Il ne fut plus question de charrette ni de mule de selle. On m'offrit d'aller en litière, mais le sort des porteurs me fit frémir et je voulus payer de ma personne. Dans la boue jusqu'aux genoux, souvent j'y laissais ma chaussure. Tantôt je glissais, tantôt je tombais de tout mon long. Mon débile soldat venait à mon secours et souvent tombait lui-même ce qui me donnait la peine de le relever. Cependant à force de fatigues et de constance nous arrivâmes vers Noël à deux journées de Ou-tchang-fou. » (*La C.M. en Chine*, t. II, p. 570-578)

Arrivant donc à deux jours de marche de Ou-tchang-fou, vers Noël 1819, le P. Lamiot écrit au P. Clet pour lui annoncer sa prochaine arrivée et pour s'entendre avec lui sur les réponses à faire devant les juges. Il en reçut une réponse qu'il résume en ces termes : « Je reçus de M. Clet la lettre la plus touchante. Il me demandait pardon de l'avoir compromis et me déclara qu'il prendrait tout pour lui, parce que si je ne parvenais pas à sauver l'établissement de Pékin, tout y était perdu pour la religion. Il y joignait une série de questions supposées et de réponses que j'aurais dû y faire... »

Mais il ne fut pas permis à M. Lamiot de voir le P. Clet avant leur comparution devant le tribunal. Le P. Lamiot fut logé non pas dans la prison, mais dans un hôtel.

Dans la lettre à son frère lazariste, le P. Lamiot décrit sa comparution devant le tribunal en compagnie des Pères Chen et Clet.

« Le lendemain de notre arrivée, on me conduisit au tribunal où se trouvaient déjà M.M. Clet et Chen. Après nous avoir fait mettre à genoux tous les trois, on me demanda si je connaissais M. Clet. Je répondis le connaître, quoique sa figure fut si décomposée que je reconnaissais aucun de ses traits mais j'étais si convaincu que c'était lui qu'il ne m'était pas possible de le méconnaître. »

Dans une lettre au P. Verbert, Vicaire général de la Congrégation de la Mission, le P. Lamiot donne d'autres détails sur cette rencontre avec le P. Clet au tribunal. Il ne l'avait pas revu depuis de nombreuses années, ce qui explique aussi qu'il ait eu du mal à le reconnaître.

« La première fois que je parus en jugement avec M. Clet, je savais que c'était lui, mais je ne le reconnus pas, quoique aux autres entrevues, il m'ait paru absolument tel que je l'avais connu il y a trente ans. Seulement il avait la peau moins délicate, et un air un peu rustique qu'il n'avait pas autrefois, comme vous savez et qu'il a contracté en courant les montagnes. J'ai été frappé de la sagesse de ses réponses. Lorsqu'on me fit mettre à genoux à son côté, il se mit à pleurer ... Comme on voulait frapper M. Chen, il s'écria : *“Pourquoi le frapper ? je suis seul coupable”*. Le mandarin lui répliqua « **Vieille machine! (cette expression est en Chine une injure grossière)**, tu as corrompu trop de nos gens, l'Empereur veut ta vie ! » Il répondit : *“Bien volontiers !”* J'admire sa sensibilité extrême pour M. Chen et pour moi, son intrépidité pour le martyr, et sa présence d'esprit; ce qui me fit une impression qui ne s'effacera jamais de mon âme. »

« A la sortie du tribunal, dit encore M. Lamiot, j'eus un entretien de quelques instants avec un mandarin tartare que je connaissais. M.M. Clet et Chen se trouvèrent à côté de moi, je dis au P. Clet « Bon courage !, je me recommande à vos prières. Comment vous portez vous ? Il me répondit en riant : *“Je ne sais plus parler ni français, ni latin, ni chinois !”* M. Chen riait aussi. On m'aperçut et sur le champ nous fûmes séparés. Ce sont les derniers mots que nous pûmes nous dire. »

Jugement du P. Clet sur le régime des prisons de Chine

Dans une lettre à M. Richenet, datée du 28 décembre 1819 (Lettre n° 65), le P. Clet émet une appréciation sur les prisons de Chine. Il peut en parler en connaissance de cause puisqu'il en a connu, dit-il, vingt sept.

M. Richenet, qui avait tenu la Procure des missions à Macao, était allé à Paris en 1815. Il y fut retenu comme Assistant du Supérieur général, et il continuait à s'intéresser à la mission de Chine.

Le P. Clet lui raconte d'abord les diverses étapes de sa captivité. *“J'ai été pris au voisinage de Nan-yang-fou dans le Honan. De là, j'ai été traduit à la capitale dudit Honan, où après avoir été honoré à diverses reprises d'une trentaine de soufflets et d'un agenouillement à nu pendant trois ou quatre heures sur des chaînes de fer, j'ai été conduit à Ou-tchang-fou, par une route de vingt jours, les fers aux pieds, les menottes aux mains et les chaînes au col, n'ayant pour auberge que les prisons qui se rencontraient. L'intention du mandarin était de m'envoyer dans une prison où j'aurais été seul chrétien, et où j'aurais peut-être péri faute de secours, mon séjour dans la prison du Honan et ma longue route ayant fort altéré ma santé. Mais la bonne Providence a voulu que les geôliers de cette prison ne voulurent pas me recevoir.”*

Le P. Clet avoue qu'il a été assez maltraité dans les prisons du Honan, mais il ne s'étend pas sur les mauvais traitements qu'il a subis, il se contente de noter : *“J'ai trouvé dans le Honan des mandarins assez durs à mon égard...”*

Le premier mandarin qui l'avait traité de façon si cruelle fut, peu après déposé, et accusé du crime de lèse majesté, exécuté ainsi que le lui avait prédit le P. Clet. Par contre le P. Clet fait l'éloge des mandarins du Houpé : *“Les mandarins d'ici sont fort doux, ils ont compassion de nous et nous font asseoir lorsque l'audience est longue, et trois fois nous ont fait dîner, s'étant informés de nous si nous avions pris notre repas. Une fois s'étant enquis de nous si c'était jour d'abstinence, sur notre négative, ils nous ont fait donner de la viande... Je ne sais quel est l'état des prisons en France, vous pourrez en faire la comparaison avec les prisons de la capitale du Houpé.”*

Il fait du séjour en prison une description presque idyllique. *“Douze taëls ont fait tomber de notre col, de nos mains et de nos pieds, les chaînes les menottes et les entraves. Pour cela chaque prisonnier donne plus ou moins à raison de ses facultés. Dans la cour assez vaste il y a plusieurs potagers (**sorte de foyer à braise**) où chacun fait cuire son riz. On donne en bois combustible et en deniers suffisamment pour la coction de ce riz. Mais on ne donne ni huile ni sel, de façon que les très pauvres font une bien maigre chère. Mais la plupart ont de chez eux quelques deniers pour avoir de l'huile, du sel et des plantes potagères. Ceux qui sont plus riches vivent comme les familles honnêtes d'Europe. Pour nous nous vivons en commun. Nous avons un commissionnaire gagé qui va tous les jours au marché pour nous acheter ce dont nous avons besoin en plantes potagères, téou-fou (**sorte de fromage de fèves**), quelquefois viande, poisson, etc. Les chrétiens des lieux circonvoisins nous offrent assez souvent viande, poisson, fruits de divers genres, etc. Vous voyez par là que nous ne sommes pas beaucoup à plaindre. Mais nous ne sommes pas toutefois sans quelque souffrance. Dès que la nuit arrive, grands et petits jours, il faut se coucher et mettre une de ses jambes dans une entrave jusqu'à l'aurore du lendemain...”*

X - LES DERNIERS MOIS

Le P. Clet écrivant le 14 janvier 1820 au P. Marchini procureur de la Congrégation de la Propagande à Macao, lui décrit les conditions de sa détention : *“Il faut avouer que nous jouissons ici d’une telle liberté que je me persuaderaï à peine que je suis en prison, si les portes n’en étaient fermées. Nous prions matin et soir et faisons les fêtes en commun, sans être troublés par une cinquantaine de prisonniers païens qui, sous un même couvert, occupent d’autres cages que nous. Bien plus nous sommes peut-être les seuls dans le Houpé qui fassent les fêtes aussi hardiment et aussi paisiblement que nous. Admirez ici la divine Providence, qui contre la première intention du mandarin, a réuni deux prêtres dans une même prison avec dix bons chrétiens que j’ai confessés plusieurs fois, et qui ont reçu avec nous la communion de la main d’un de nos confrères. C’est peut-être inouï dans les prisons de Chine...”* (Lettre n° 67)

Cependant la marche de la justice chinoise va suivre son cours. Le P. Clet signale que certains chrétiens se sont laissé ébranler et ont apostasié, mais qu’ils n’en sont pas plus heureux pour autant, car ils ont été transférés dans des prisons où ils manquent de tout.

Il y a eu une comparution générale le 1^{er} janvier 1820. *“Le 1^{er} janvier, bons ou mauvais, nous avons tous été conduits au grand mandarin qui a présenté aux apostats, dans un lieu séparé de nous, de la viande de porc dont ils ont tous mangé⁵⁹, ce qui est un signe d’apostasie, après quoi, on les a tous renvoyés chez eux. Mas ils eussent été réduits à mendier leur pain, si par compassion pour eux, malgré leur prévarication, nous ne leur avions donné des sapèques pour le voyage.”*

Mais vient le tour de tous les autres qui sont restés fermes dans leur foi.

“Ensuite le grand mandarin a fait comparaître tous les chrétiens, qui ont tous refusé de manger de la viande et en conséquence ont été renvoyés en prison. Enfin M.M. Lamiot, Chen et moi avons comparu. Après une ou deux interrogations faites à chacun de nous, M. Lamiot a été déclaré innocent et a reçu l’ordre de se lever. Ensuite M. Chen et moi demeurant à genoux, M. Chen a été interrogé s’il ne voulait pas manger de la viande ; sur sa négative, il a été déclaré en général soumis à la peine. La même interrogation ne m’a pas été faite. Bien plus ce grand mandarin a dit quelques mots qui tendaient à ma décharge et annonçaient le désir qu’il avait de me conserver la vie, et en a écrit sur ce ton à l’Empereur. Au reste je ne me prépare pas moins à mourir après 15 ou 20 jours. J’attends, grâce à Dieu, cet arrêt et son exécution avec paix patience et tranquillité, disant avec St. Paul : Pour moi vivre c’est Jésus-Christ, et la mort m’est un gain.”

M. Lamiot innocenté, fut reconduit en chaise à porteurs à son hôtel, mais il fut banni de Chine et dut se réfugier à Macao où il se chargea de la Procure des Missions.

59 Le fait de manger de la viande de porc considéré comme signe d’apostasie : les chinois mangent du porc et les chrétiens comme les autres, mais c’était, comme me le disait un missionnaire, de la viande offerte aux idoles, comme dans le cas envisagé par St. Paul dans la 1ère aux Corinthiens, 10, 19-30.

M. Chen ⁶⁰ fut condamné à l'exil dans l'ouest chinois à Ili en Tartarie ⁶¹, où il fut massacré en 1825 lors d'une émeute fomentée par des rebelles musulmans. Quant au P. Clet, il écrivait à ses confrères portugais de Pékin : *“Je ne compte pas sur la clémence de l'Empereur, je me prépare à mourir. J'attends grâce à Dieu cet arrêt avec patience et tranquillité.”*

Malgré la bienveillance du grand mandarin, son cas devait être soumis au jugement de l'Empereur qui devait appliquer la sanction prévue par les édits, contre les missionnaires entrés clandestinement en Chine pour y prêcher l'Évangile. Le rapport favorable fait par le grand mandarin n'avait pas suffi, l'Empereur se devait d'appliquer les lois et prononcer la condamnation à mort. Le P. Clet ne se fait aucune illusion sur son sort. Il écrit après la dernière comparution : *“Nous attendons à présent la décision de l'Empereur que l'on conjecture devoir arriver dans cinq ou six jours. Quoique le Gouverneur ait écrit quelques mots à ma décharge, on doute fort que l'Empereur consente me laisser vivre, je me prépare donc à la mort disant souvent avec St. Paul : « Ma vie c'est Jésus-Christ et la mort m'est un gain ».”*

La bienveillance des mandarins

Le grand mandarin avait été frappé par le rayonnement qui émanait du P. Clet. Il en avait même eu les larmes aux yeux et revenu chez lui, il dit à sa famille : « Si je nuisais à un tel homme, je serais un malheureux. » (*La C.M. en Chine*, t. II, p. 550)

Quant aux autres mandarins de ce tribunal, ils avaient manifesté plusieurs fois leur sympathie aux prévenus en adoucissant leur prison ou en prenant soin de leur éviter trop de fatigues pendant les séances au tribunal, les faisant asseoir ou leur faisant apporter à manger. Une fois ils leur ont donné mille sapèques.

Dans une lettre à ses confrères portugais, le P. Clet estime qu'il faut manifester à ces mandarins une reconnaissance qui pourra être utile plus tard. *“J'ai fortement insisté auprès de M. Lamiot qui est de mon avis, sur la nécessité de leur exprimer notre reconnaissance. J'en ai même parlé de la même manière à M. Chang afin qu'il leur offrit des présents et de l'argent et qu'il ne montrât pas de lésinerie en cette circonstance. Il est très convenable, je dirai même indispensable de manifester ainsi notre gratitude. Bien plus cela peut être utile pour l'avenir. Qui sait s'il ne se présentera pas quelque occasion où les chrétiens auront besoin de la protection du mandarin supérieur qui sera d'autant plus disposé à leur venir en aide, qu'il sera plus certain qu'ils savent reconnaître les services qu'on leur rend”.* (Lettre n° 68)

⁶⁰ François Chen, né en 1780, entre dans la Congrégation de la Mission en 1805. Ordonné prêtre en 1808, il est envoyé au Houpé où il collabore avec le P. Clet. Il est arrêté comme lui en 1819. Il sera son compagnon de captivité à Ou-tchang-fou. C'est lui qui donna au P. Clet la dernière absolution. Il est condamné à l'exil à Ili en Tartarie. Il y part en 1820 et au moment de revenir d'exil en 1825, il est tué dans une émeute organisée par les musulmans qui massacrent la population de la ville d'Ili.

⁶¹ La Tartarie, ou Turkestan chinois, correspond à peu près à la province actuelle du Sinkiang qui est limitrophe de ce qu'on appelait le Turkestan russe, lequel s'est scindé en plusieurs républiques musulmanes d'Asie centrale.

Cependant la marche de la procédure suivait son cours selon les lois et décrets impériaux en vigueur. En effet l'Empereur allait appliquer dans toute sa rigueur les décrets et comme le P. Clet s'y attendait, il allait être condamné à mort.

Mais à un catéchiste qui venait le visiter dans sa prison le P. Clet avait dit en parlant de l'Empereur : *“Je suis jugé, mais l'Empereur qui m'a mis en jugement périra bientôt, car la mesure de ses péchés est comble”*.

Depuis la fin du long règne de Kien-Long en 1796, c'est son fils Kia-king qui gouvernait la Chine. A la suite d'un rapport violent et calomnieux, il avait pris, en 1811, des dispositions sévères contre le christianisme, disant en parlant des missionnaires, « qu'il fallait couper l'arbre à sa racine ».

Sous son règne il y eut un état de persécution larvée mais parfois violente. La mort tragique que lui prédisait le P. Clet survint dans des conditions qui frappèrent les imaginations. Il fut atteint de la foudre à Jéhol le 2 septembre 1820, en revenant de Tartarie. Son cadavre fut si défiguré que sa mort fut regardée comme un châtement du ciel pour son inconduite. Enfin M. Torrette, qui fut par la suite procureur à Macao et supérieur des missionnaires lazaristes, rapporte ce propos tenu par les païens « Voyez comment ont péri tous ceux qui ont persécuté cette religion. Depuis qu'on a fait mourir le vieux Liéou (**nom chinois du P. Clet**) nous n'avons jamais eu de bonnes récoltes, mais toujours malheurs sur malheurs ».

Le P. Clet dans le rôle d'arbitre

Depuis sa prison d'Ou-tchang-fou en attendant que revienne de Pékin la sentence impériale, le P. Clet s'employa à négocier un arrangement entre ses confrères français et portugais de Pékin, qui avaient des sujets de mécontentement. Le régime de la prison étant comme nous l'avons dit relativement libéral, le P. Clet vu aussi l'estime dont il était entouré par le personnel, geôliers et policiers, pouvait écrire à qui il voulait et recevoir tous ceux qui désiraient le voir et lui parler.

Parmi les missionnaires lazaristes, il était le plus ancien et son jugement était considéré comme absolument impartial, aussi il estima de son devoir d'user de son autorité pour essayer de rétablir la paix entre ses confrères.

Les Lazaristes portugais avaient un établissement à Macao et un autre à Pékin, l'église du Nantang. Ce qui compliquait encore la situation, c'est que l'évêque ou vicaire apostolique de Pékin, un portugais, Mgr. de Souza, résidait à Macao et que celui de Nankin un autre portugais Mgr. Pirès résidait à Pékin. Les Lazaristes français avaient eux aussi un établissement à Macao et un autre à Pékin, l'église du Pétang⁶². M. Lamiot était le seul lazariste français résidant à Pékin, mais, étant banni, il devait partir pour Macao. Il avait délégué ses pouvoirs de supérieur à son confrère chinois M. Sué. Pour éviter que le gouvernement chinois ne s'empare du Pétang, deux lazaristes portugais, M. Serra et Mgr. Pirès vinrent s'y installer. Ce fut là l'origine de mécontentement et de soupçons entre les deux communautés.

62 Il y avait quatre églises principales à Pékin, désignées de manière courante par les noms des 4 points cardinaux : le Pétang (église du nord) desservie par les Lazaristes français et chinois, le Nantang (église du sud) où officiaient les lazaristes portugais, le Sitang (église de l'ouest) et le Tongtang (église de l'est), ces dernières confiées aux missionnaires de la Propagande.

Le P. Clet voudrait clarifier la situation. Il constate que le P. Lamiot a l'impression que les lazaristes portugais manœuvrent pour s'installer définitivement au Pétang. Il écrit donc à M. Ribeiro le supérieur des portugais : *“J'ai appris avec un grand serrement de cœur que M. Lamiot ne s'accorde plus aussi bien avec vous et avec nos confrères, c'est pourquoi moi qui suis bien vieux et m'en vais à la mort, je lui écris pour l'engager à faire disparaître toute semence de discorde et conserver avec vous cette paix qui surpasse tout sentiment. Je vous prie d'user de votre prudence qui m'est bien connue, pour faire revivre entre les deux églises sœurs du Nantang et du Pétang, cette concorde qui est fondée sur la charité et qui les unissait sous M.M. Raux et Ghislain.”* (Lettre n° 70)

Il écrit aussi au P. Lamiot, qui en janvier 1820 est encore à Ou-tchang-fou à la disposition de la justice et devrait, au moins provisoirement, rejoindre Pékin. Le P. Lamiot croit que le P. Clet peut arranger les choses, mais celui-ci en doute : *“Je n'ai pas assez de présomption de moi-même pour croire que je puisse opérer une bonne réunion entre les deux églises. Je ne croyais pas que les choses fussent portées si loin. J'ai écrit (aux confrères portugais) des lettres d'amitié et d'exhortation à la paix entre deux sœurs dont l'église portugaise est l'aînée... Plutôt que de déférer à Rome ou à Paris, il serait bien mieux de pouvoir la conclure sans autorité majeure mais par nous seuls. La voie d'autorité divise souvent les cœurs en divisant les biens.”* (Lettre n° 70)

Le P. Clet écrit donc une longue lettre aux confrères portugais. *“Lorsque je vous ai écrit pour la première fois, je savais seulement de manière confuse qu'il existait quelque mésintelligence entre les deux églises du Nantang et du Pétang.. c'est pourquoi dans ces lettres, je me prévalais de mon âge, moi qui suis de beaucoup votre aîné pour vous exhorter à écarter de part et d'autre les obstacles qui pourraient nuire au maintien de la charité parmi vous... J'ai été touché des inquiétudes de M. Lamiot et quoique à la veille de ma mort, j'ai pensé qu'il serait bon d'employer, pour ainsi dire, mon dernier souffle de vie à rétablir solidement, si je le pouvais, la paix parmi vous... Comme la charité seule, c'est à dire l'amour de Dieu et du prochain, me porte à vous écrire, je vous prie de me lire avec la même charité. Sur le point de comparaître devant le redoutable juge, comment pourrais-je obéir à un autre esprit qu'à l'esprit de charité ?”* (Lettre n° 72)

Le vieux missionnaire qui aurait besoin de paix pour se recueillir et se préparer à la mort qui ne saurait tarder, prend sur lui de se mêler de litiges compliqués pour essayer de les débrouiller et rétablir la concorde entre ses confrères. Mais la paix ne peut être établie sur des quiproquos, il faut d'abord faire la vérité sur les faits et sur les droits. Le P. Clet sait quels sont les points litigieux et il ne craint pas de les exposer clairement.

Les sujets de mésintelligence ne sont pas de simples détails et le P. Clet les rappelle clairement, mais nous ne faisons que les énumérer.

“1° Vous n'avez aucun droit sur l'église et la maison du Pétang, dont nous avons hérité des Jésuites par la volonté du St. Père, et dont M. Lamiot est toujours supérieur. Nous autres ne prétendons à rien sur la maison du Nantang qui est vôtre.

2° M. Villa (confrère d'origine italienne) a disposé par testament de ses biens personnels en faveur du Pétang, comment se fait-il que vous les ayez retenus jusqu'à présent ?

3° M. Ly, brouillé avec son supérieur du Pétang, s'est retiré chez vous au Nantang en emportant des biens considérables de la maison. Comment se fait-il que vous ne l'ayez pas renvoyé chez nous avec les objets enlevés ?

4° M. Richenet, notre procureur à Macao, a envoyé pour le Pétang une série d'objets et de fournitures. Comment avez-vous pu garder pour vous tout cet envoi, sans nous en parler ?

5° M. Lamiot avait confié à M. Sué (*confrère chinois*) la direction du Pétang. Or sans les consulter, vous avez agi dans la maison du Pétang comme si le supérieurat vous avait été confié ipso facto. Après avoir pris les clefs, vous avez tout visité et enlevé l'argent et ce qui était à votre convenance. Quand M. Lamiot sera de retour, rendez-lui, comme il est juste, un compte exact de tout ce que vous avez fait au Pétang durant son absence. Si M. Lamiot vous a fait tort en quelque chose, il est prêt à vous rendre le tout. Quoiqu'il arrive à M. Lamiot... n'oubliez pas que les biens de l'église du Pétang ne sont pas abandonnés, et que donc il ne vous est pas permis d'en disposer à votre gré, mais qu'ils appartiennent malgré tout à la mission française.

Le Seigneur m'est témoin que ce que je viens de vous écrire, le cœur navré de tristesse, ne diminue en rien le profond respect et l'entier dévouement dans lesquels je suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur." (Lettre n° 73)

La lettre est très charitable, très humble et très polie, mais cela n'a pas empêché le P. Clet de dire en toute franchise ce qui n'allait pas dans les relations entre les deux maisons.

Le P. Clet avec son expérience conclut : *"De même qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême, les deux églises n'en feront qu'une par un échange de bienveillance, de bons offices et de charité réciproque. Si vous n'écoutez pas ma prière, vos maisons n'auront point de fondement en Notre Seigneur Jésus-Christ, elles tomberont l'une sur l'autre, et seront toutes deux détruites au grand détriment de notre sainte religion."*

Malheureusement la prédiction du P. Clet se réalisa. Après le départ de M. Lamiot, le P. Sué transféra les œuvres du Pétang à Sywantse, en Mongolie, et laissa la maison aux Lazaristes portugais, mais elle fut confisquée par l'Etat chinois et démolie ainsi que l'église en 1827. Le Nantang fut à son tour confisqué et détruit après la mort de Mgr. Pirès en 1838.

Cette histoire de mésentente, le P. Clet l'a sur le cœur. Il en parle encore au P. Lamiot dans une lettre écrite vers le 10 février, quelques jours à peine avant sa mort. *"Tenez ferme pour nos droits légitimes sur le Pétang. S'ils s'obstinent là-dessus, usez du canal de notre bon ami M. Marchini⁶³ pour exposer à la Sacrée Congrégation la folle prétention des portugais sur le Pétang et les choses qui lui appartiennent. Il serait, je crois, possible par M. Richenet de recourir au roi de France... j'ai peine à croire que Louis XVIII tolérât que les portugais s'emparassent d'une église pour laquelle Louis XIV a fait tant de frais."* (Lettre n° 74)

Il continue en donnant une appréciation sur l'empereur : *"Kia-King est déjà vieux, il est, dit-on, toujours malade et le chagrin le ronge. A vue de pays il ne peut vivre longtemps. Quand il mourra, il ne sera je crois, pleuré de personne. Je suis fort éloigné de désirer sa mort, qu'il vive et se convertisse, c'est là tout mon souhait..."*

63 Le P. Marchini, prêtre de la Congrégation de St. Jean Baptiste, a été procureur de la Propagande à Macao de 1785 à 1825. M. Salthorne supérieur général des lazaristes écrivait à son sujet en 1835 au cardinal Frasoni : « Tous nos confrères de Macao ont vivement regretté et regrettent encore le P. Marchini. Ils ont toujours vécu en parfaite intelligence avec lui. Ils n'ont eu qu'à se louer de ses procédés à leur égard et de son bon esprit dans toutes les affaires qui concernaient les Missions de Chine... » (*Mémoires de la C.M.*, II, 649 et III, 45)

Dans une dernière lettre, vers le 16 février, il écrit encore au P. Lamiot :

“Monsieur et très cher Supérieur

Bien ou mal, je crois avoir rempli la tâche dont vous m’avez chargé. Il ne me reste donc plus qu’à me préparer à mourir, ce que je désire plutôt que de vivre... Ayez confiance... Au reste sachez que vivant ou mourant, je ne vous oublierai jamais.. Voici peut-être mon dernier signe de vie auprès de vous.” (Lettre n° 75)

Le fait que le P. Clet s’estimait à tort responsable des graves ennuis que le P. Lamiot avait subis avec son arrestation, son voyage forcé à Ou-tchang-fou et sa comparution, avait créé entre eux une amitié profonde, empreinte à la fois de confiance et de familiarité. M. Lamiot écrivait à son frère : « Le P. Clet seul confrère français qui me restât, septuagénaire vénérable, avait déterminé ma vocation pour la Chine » (Demimuid p. 327.)

Le P. Clet sait qu’il n’en a plus que pour quelques jours, aussi il voit l’avenir de la mission désormais entièrement entre les mains du P. Lamiot et l’assure donc de son assistance une fois mort, autant qu’il a pu le faire de son vivant. Il s’est créé entre leurs âmes une profonde intimité.

XI - L'ÉPREUVE SUPREME

On dit que pour les condamnés à mort, l'incertitude sur le jour de leur exécution et les délais d'attente sont une épreuve aussi cruelle que la mort elle-même. Cela ne semble pas avoir été le cas pour François-Régis. Il était à peu près certain de la sentence impériale de mort, mais il ne la redoutait pas, il la désirait : *“Il ne me reste plus qu'à me préparer à mourir, ce que je désire plutôt que de vivre... me voici à ce que j'espère peu éloigné du port.”*

Après la comparution devant le tribunal au 1^{er} janvier, et une autre comparution plus solennelle quelques jours plus tard, un courrier a été envoyé à l'autorité suprême, à l'empereur à Pékin pour le mettre au courant et pour qu'il décide lui-même du sort à réserver au missionnaire qui s'est mis en dehors des lois officielles de l'empire.

En attendant la réponse de Pékin, la fête de la Conversion de St. Paul, le 25 janvier, qui est aussi l'anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Mission, le P. Clet et les prisonniers chrétiens ont pu communier de la main du P. Tchang et, grâce à la générosité du P. Lamiot, ils ont même pu faire une petite fête. Ils étaient neuf à prendre part à ce festin, trois prêtres et six laïcs, dont quatre étaient venus du dehors. Dans l'esprit de M. Clet c'était un repas d'adieu. M. Lamiot dans une lettre à son frère confirme le fait : « En attendant l'exécution qui ne pouvait avoir lieu qu'après confirmation de l'Empereur, M. Clet assembla dans sa prison huit grands chefs de chrétienté et leur donna ses derniers avis dans un repas frugal qui rappelait les agapes des premiers temps.. » (*La Congrégation de la Mission en Chine*, II, p. 577)

Pendant ces quelques jours qui le séparaient du jour fatal, le P. Clet était en proie à de vives peines de conscience. Il se reprochait toujours son imprudence dans ses écrits qui avaient fait arrêter, croyait-il, le P. Lamiot et aussi dans ses aveux au tribunal qui avaient été cause, pensait-il, de l'arrestation et des épreuves des chrétiens.

Il était également navré de constater qu'un certain nombre de chrétiens avaient faibli et renié leur foi. « Quatre vingt accusés, tant chrétiens que gentils, y figuraient, écrit M. Lamiot. Vingt trois chrétiens, pour avoir refusé d'abjurer, furent condamnés à un exil perpétuel, les autres furent mis en liberté. M. Clet fut condamné à mort pour avoir troublé beaucoup de monde... »

Le jour fatal

Le courrier qui avait été envoyé à Pékin, se présenta à la nuit tombante le soir du 17 février au port de Hankow et prit le bateau qui, en traversant le Yang-tseu-kiang, faisait la navette jusqu'à Ou-tchang-fou située sur la rive sud du fleuve. Il se rendit sans tarder au palais du vice-roi pour remettre le courrier venant de la Cour de Pékin. Un rescrit signé à l'encre rouge de la main même de l'Empereur condamnait à mort le vieux Liéou. Les réponses de l'empereur étaient toujours signées à l'encre rouge.

Celle-ci disait : « Chang-Yan-Hang (le président du tribunal d'Ou-tchang-fou) m'informe qu'il a porté sentence contre Liéou François qui prêchait et professait la religion chrétienne. Cet Européen étant entré secrètement dans l'intérieur de l'empire, et changeant

de nom et de surnom, prêchait et enseignait sa doctrine, il trompait beaucoup de monde et ainsi il y avait lieu de le faire étrangler... » Il traite ensuite du cas de M. Lamiot qu'il exile à Canton puis Macao pour le faire renvoyer en Europe. Mais il le décore en même temps du titre de mandarin. (*La Congrégation de la Mission en Chine*, II, p. 578)

L'ordre venu de Pékin devait être exécuté dans les plus brefs délais, sans même attendre le lendemain. C'était la coutume ainsi.

Les derniers moments dans la prison

Dès l'arrivée du courrier impérial, le vice-roi, après avoir pris connaissance de la décision de l'Empereur, envoya une escouade de soldats à la prison alors que la nuit était venue. A leur arrivée le P. Clet comprit de quoi il s'agissait. Le chef de la troupe lui demanda de le suivre. Le P. Clet lui demanda alors : *Me ramènerez vous ici ?* Décontenancé devant tant de résignation et de douceur, le militaire ne savait quoi dire. Le P. Chen le tira d'embarras en lui disant qu'il ne devait pas craindre d'annoncer sans feinte au P. Clet qu'il venait le chercher pour le conduire à la mort, car les chrétiens et surtout les prêtres ne redoutaient pas la mort. L'officier dit alors avec effort ce qu'il avait à dire. Le P. Clet l'écouta avec calme, puis il demanda aux soldats de lui accorder quelques instants. Il tomba à genoux et demanda au P. Chen de lui donner une dernière absolution, le P. Chen le fit avec les yeux pleins de larmes. Il voulut ensuite lui faire endosser des vêtements neufs que le P. Lamiot avait envoyés pour qu'il les portât au moment solennel où il allait paraître devant Dieu. Mais il ne voulut pas les mettre disant que ses vieux habits suffisaient pour quelqu'un qui allait à la mort comme un pénitent. Il voulait pratiquer jusqu'au bout la pauvreté qui avait accompagné sa vie de missionnaire. Les chrétiens s'étaient groupés autour des deux prêtres et tous pleuraient.

Le P. Clet leur adressa quelques paroles de réconfort. Il leur dit de ne point s'affliger mais, au contraire, de se réjouir puisqu'il avait le bonheur de mourir pour Jésus-Christ. Il leur fit cette recommandation : *“Soyez toujours de fervents serviteurs de Dieu et n'abandonnez jamais la foi.”*

Puis il les bénit une dernière fois. Émus eux aussi, les soldats attendaient en silence.

L'exécution

Puis le P. Clet se livra aux soldats et le cortège se mit en route. Il n'y avait personne dans les rues, car on était en pleine nuit. On sortit de la ville par la porte Tcha-hou-men qui donne sur une hauteur appelée la Montagne rouge à cause de la couleur du sol d'argile rouge et qui était à l'ouest de la ville le lieu réservé aux exécutions capitales. Il faisait un froid assez vif et un peu de neige couvrait le sol. La nuit était noire et la marche de la petite troupe n'était éclairée que par les lanternes de papier huilé que portaient les soldats. Quand les exécutions ont lieu pendant la journée, il ne manque pas de badauds pour accompagner le cortège et assister au spectacle, mais il faisait nuit et il faisait froid, aussi il n'y avait presque personne.

On s'arrêta auprès d'un poteau d'environ deux mètres de haut planté dans le sol. Il portait à sa partie supérieure une traverse qui lui donnait à peu près l'allure d'une croix. Le P. Clet demanda aux mandarins qui étaient venus présider à l'exécution, la permission de faire une prière avant de mourir. Ils le permirent sans difficulté. Il se mit donc à genoux dans la boue et pria pour ses chrétiens, pour ses confrères, pour l'Eglise de Chine et pour

ses bourreaux. Se relevant il dit aux soldats : *Liez-moi !* Ils le lièrent au poteau en lui attachant les mains par derrière à la barre transversale de la croix et en même temps derrière le dos Les pieds furent liés l'un contre l'autre et au montant de la croix, mais repliés de sorte qu'il ne touchaient plus le sol. L'un des bourreaux lui passa alors autour du cou une corde formant un grand collier noué à un bâton. En tournant avec vivacité ce bâton, le bourreau étranglait le condamné, mais au premier essai trop brutal, la corde se rompit, et le patient put reprendre sa respiration. Il fallut une autre corde. Selon la coutume la corde fut serrée à trois reprises, laissant à chaque relâche la victime reprendre son souffle. A la troisième reprise le bourreau serra plus fort jusqu'à ce que ce que la victime ait rendu son dernier souffle. La langue lui sortit de la bouche et il rendit un flot de sang qui inonda son vieil habit, pendant que sa tête s'affaissait doucement. Les épreuves du P. Clet étaient finies, on était dans la nuit du 17 au 18 février 1820, il avait 72 ans, dont 28 ans passés en Chine. Ainsi finissait glorieusement une longue vie d'apôtre, dont à l'exemple du Maître, le témoignage était consacré par le sacrifice suprême.

Qu'advint-il de son corps

Le corps du martyr resta sur le gibet toute la nuit. Mais dès le matin , le bourreau revint avec les soldats sur les lieux de l'exécution, ils détachèrent le corps et l'emportèrent pour l'ensevelir dans le cimetière des condamnés à mort qui était tout proche. Mais un groupe de chrétiens, sous la conduite du catéchiste François Fong, obtint, en offrant de l'argent aux soldats, de pouvoir récupérer comme de précieuses reliques du martyr, son habit taché de sang, les chaînes qu'il a portées, la corde qui l'a étranglé, le bambou du mandarin qui l'avait frappé. Plusieurs de ces reliques furent expédiées à la Maison-Mère à Paris par M. Lamiot. La tunique tachée de sang fut présentée par M. Perboyre aux séminaristes futurs missionnaires auxquels il tint ces propos : « Voici l'habit d'un martyr, voici l'habit de M. Clet, voici la corde avec laquelle il a été étranglé ! Quel bonheur pour nous si nous avons un jour le même sort ! » Jean-Gabriel réalisera lui-même à la lettre ce qu'il souhaitait.

Mais les chrétiens ne pouvaient admettre que le corps de leur Père vénéré demeurât enseveli avec les corps des criminels. Ils soudoyèrent à nouveau les soldats pour obtenir leur silence et, de nuit, ils vinrent exhumer le corps pour lui assurer une sépulture plus décente, au cimetière chrétien de la Montagne rouge où déjà d'autres missionnaires avaient été enterrés, dont plusieurs jésuites.

En 1840 c'est aussi dans une tombe du Cimetière de la Montagne rouge que sera enterré Jean-Gabriel Perboyre qui avait fidèlement suivi jusque dans la mort les traces de celui qu'il considérait comme son modèle François-Régis Clet. Le corps revêtu d'habits neufs, fut placé dans un cercueil garni de ouate, qui fut déposé dans une tombe sans maçonnerie.

Sur la tombe on plaça une stèle qui portait cette belle inscription en latin et en chinois gravée en lettres rouges :

Ici gisent les ossements du vénérable Serviteur de Dieu, François CLET,
de la Congrégation de la Mission, Père plein de mérites de l'Église du Houpé,
qui s'acquitta de nombreux travaux dans la vigne du Seigneur,
et marqué par la vieillesse, mérita la couronne du martyr
l'an du Seigneur 1820, le 14 des calendes de mars.

En des temps troublés une armée de rebelles s'empara de la ville de Ou-tchang-fou et ils élevèrent à la hâte un rempart autour de la ville, en utilisant toutes les pierres de quelque dimension, en particulier les pierres tombales du cimetière. Cette pierre tombale brisée par les rebelles fut utilisée avec d'autres pour la construction du rempart. Par bonheur, il en restait cependant un fragment sur la tombe.

XII - La Vénération à l'égard du martyr

Le P. Clet était entouré d'une telle réputation de sainteté que sa tombe devint l'objet d'un véritable pèlerinage. Les chrétiens et les païens allaient, avec une totale confiance, demander au saint martyr la délivrance de leurs maux. Ils allaient jusqu'à arracher les fleurs et les herbes qui avaient germé sur la tombe et en composaient des remèdes.

Des faits à caractère surnaturel se produisirent qui frappèrent les imaginations. Ainsi, au moment de la mort du martyr, d'épaisses ténèbres enveloppèrent la ville de Pékin et ses environs pendant trois jours, le fait est rapporté par sept témoins dans l'enquête pour le procès de béatification. Divers miracles de guérison eurent lieu, attribués par les bénéficiaires à l'intercession du martyr.

L'enquête entreprise en vue de la béatification devait comporter l'exhumation et la reconnaissance des restes mortels du martyr. Cela se fit en 1858 sous la présidence de Mgr. Delaplace, vicaire apostolique du TchéKiang, et de Mgr. Spelta, vicaire apostolique du Houpé. Malgré le témoignage d'une chrétienne dont le père et l'oncle avaient transféré le corps du cimetière des criminels au cimetière de la Montagne rouge, un doute subsistait sur l'identité de la tombe. En effet, il y avait les tombes de deux Pères Liéou, le nôtre car Liéou était le nom chinois du P. Clet, et un autre missionnaire qui portait ce même nom de Liéou et qui était jésuite. A la vue du fragment de stèle resté en place sur la tombe, Mgr. Delaplace se souvint que les rebelles avaient emporté les pierres tombales pour construire le rempart de la ville. Il alerta les chrétiens les priant d'essayer de retrouver dans le mur du rempart la fameuse pierre tombale. Ils la retrouvèrent et l'inscription qu'elle portait faisait suite aux quelques lettres qu'on pouvait déchiffrer sur le fragment resté en place. Les premiers mots gravés en rouge de l'inscription en chinois étaient : « François Liéou de la Société de St. Vincent... »

Aucun doute n'était plus possible. L'on demanda au vieux fossoyeur païen qui était gardien du cimetière, d'ouvrir la tombe. Il dit : « Vous voulez celui-là ? - oui, qu'est-ce qu'il a celui-là ? - Oh il est venu de nuit, j'étais alors un gamin de quinze à seize ans, mon père m'envoya piocher ici... - Et pourquoi l'a-t-on apporté de nuit ? - Je ne sais pas au juste, mais il paraît que c'était un criminel (un Fan-jen) et qu'il avait eu des affaires au tribunal... » (Demimuid, p. 382) C'est Mgr. Delaplace lui-même qui rapporte ce dialogue. Il emporta les précieux ossements et les fit mettre en sûreté. Il avait l'intention de les ramener à Paris, comme l'on avait déjà fait pour les ossements de Jean-Gabriel Perboyre. Mais les chrétiens firent opposition. Mgr. Spelta, dans une lettre à Mgr. Delaplace, exprimait leur sentiment : « Plusieurs missionnaires et un bon nombre de chrétiens désirent que le Vénérable martyr Clet reste ici pour les protéger. Ils veulent bâtir une église où ils lui élèveraient un monument. Bref ils s'opposent à son départ et veulent tout mettre en œuvre pour le retenir chez eux. » (*Ibid.*, p. 384) et Mgr. Delaplace ajoute « Cette ardeur des chrétiens du Houpé ne me surprend pas du tout, ils aimaient, ils vénéraient tant M. Clet ! Si vous saviez combien marque la figure de M. Clet au milieu de tous les missionnaires qui sont venus en Chine ! Quel respectable souvenir il a laissé. J'ai rencontré nombre de chrétiens qui jadis ont été sous sa direction, jamais ils ne tarissent sur le vieux Père Liéou ! »

Les restes du P. Clet avaient été, en ces temps de troubles, mis en sûreté dans la chapelle du Séminaire de Hankow. En 1868 à la demande du Supérieur général de la Mission M. Etienne, Mgr. Delaplace s'entendit avec Mgr. Zanoli successeur de Mgr. Spelta et obtint d'emporter ces précieuses reliques en France. Exhumées à nouveau en 1868, elles furent transportés à Paris par Mgr. Delaplace. Touché par les regrets des chrétiens, Mgr. Delaplace écrit : « Ces pauvres chrétiens du Houpé, ah ! ils ont le cœur gros ! Durant plus de 30 ans M. Clet avait été leur père. Ils l'aimaient, le vénéraient, le tenaient pour un Saint, plein de l'esprit des prophètes et des thaumaturges. Ils espéraient le garder... Je les ai consolés, missionnaires et chrétiens en leur promettant que je prierais M. notre très honoré Père de faire don au Houpé d'une relique insigne de chacun de nos martyrs (M.M. Clet et Perboyre) dès qu'ils seraient canonisés. » (Demimuid, p. 385)

Les chrétiens adressèrent une supplique à Mgr. Delaplace pour le prier de leur laisser le corps de leur protecteur. Ils disaient : « Au nom de tous les chrétiens du Hou-kouang, nous vous adressons la présente supplique pour obtenir de garder parmi nous le corps saint du Vénérable Clet, pour la mémoire éternelle de son martyre et l'augmentation du respect religieux que nous professons pour lui... Il y a quelques dizaines d'années, la persécution sévissait dans la province du Hou-kouang, les Pères Liéou et Tong (Perboyre) ont été étranglés pour la foi. Dès que leurs âmes admirables furent dans le ciel, des miracles apparurent sur la terre... L'évêque SU (Mgr. Spelta) eut l'occasion d'accompagner, avec le regret qui lui est dû, le corps vénérable du P. Tong (Perboyre). Il avait demandé avec instance qu'on laissât à la province du Hou-kouang les reliques du vénérable Père Liéou et il avait ordonné aux chrétiens de préparer une église où l'on vénérerait plus tard ces précieuses reliques. Tous nous avons applaudi à cette proposition. Mais les rebelles nous ont dispersés et réduits à de tels malheurs que l'église projetée n'a pas été bâtie. Nous voulons pourtant la bâtir, c'est certain... Nous vous adressons cette humble supplique, vous conjurant d'avoir égard à l'affection de tout ce troupeau de fidèles, et de lui laisser le corps de son ancien pasteur Nous nous cotiserons tous pour lui élever une église au lieu même de son martyre et par là, nous serons comblés de bienfaits spirituels durant dix mille et cent mille ans. » (Demimuid, p. 386)

Mais Mgr. Delaplace était déjà en route pour la France et Paris avec son précieux dépôt. Il le remit à la Maison-Mère au début de 1869. Alors que les étapes du procès de béatification suivaient leur cours en Chine et en France, les reliques furent reconnues canoniquement par Mgr. Richard le 6 septembre 1878. En attendant la béatification elles furent placées dans un petit caveau dans la bas côté gauche de la chapelle des Lazaristes, avec une plaque qui portait cette inscription :

Ici repose le corps du Vénérable François-Régis Clet

La Béatification en 1900

La cause de béatification introduite en 1843 aboutit en 1900. Le St. Père Léon XIII déclara bienheureux, le dimanche 27 mai, 77 martyrs de Chine, du Tonkin, et de Cochinchine. Parmi eux quelques prêtres diocésains et quelques laïcs, mais surtout 49 membres de la Société des Missions étrangères de Paris, 26 membres de la famille dominicaine, un franciscain italien le P. De Triora, et enfin notre missionnaire François-Régis Clet.

Le Bref pontifical parle du P. Clet en ces termes « La Congrégation de la Mission de St. Vincent de Paul, qui embrasse toutes les œuvres de charité et qui est étendue jusqu'aux extrémités du monde, a associé aux martyrs indiqués plus haut, le Vénérable serviteur de Dieu François Clet : les travaux apostoliques ne l'ont point abattu ; les dangers et les menaces ne l'ont point effrayé ; il a subi avec la plus grande constance un long et cruel martyre, la torture d'une dure captivité, l'ignominie des plus mauvais traitements, et enfin la mort par le supplice de la strangulation. »

Les stèles qui marquaient l'emplacement des tombes du P. Clet et du P. Perboyre étaient restées en place. Elles furent enterrées par les chrétiens au début de la Révolution culturelle, de crainte qu'elles ne soient profanées ou brisées. Mgr. Dong, l'actuel archevêque de Hankow-Wuhan, les a fait rechercher et installer avec honneur sur le terrain du Grand Séminaire régional de Wuhan, afin que les futurs prêtres se souviennent de ceux qui furent leurs « Pères dans la Foi » et soient encouragés à marcher sur leurs traces.

Depuis la béatification, un autel a été élevé en l'honneur du martyr dans le bas côté gauche de la chapelle des Lazaristes, en face de celui de Jean-Gabriel Perboyre. Lors de la cérémonie de canonisation de St. Jean-Gabriel Perboyre le 2 juin 1997, le St. Père dans son discours final sur la place Saint-Pierre a dit qu'il espérait pouvoir bientôt canoniser d'autres martyrs de Chine.

ANNEXE I

Les grandes dates de l'histoire chrétienne de la Chine

- 645** Introduction du bouddhisme en Chine par un pèlerin chinois de retour d'un pèlerinage en Inde aux sources du bouddhisme.
- 627-549** Règne de l'empereur Taitsong le Grand
- 635** Arrivée à la capitale Tchan-Ngan du moine nestorien Alopen venant de Syrie par la route de la Soie. Il apporte des livres sacrés et des icônes. Construction d'un 1^{er} monastère et diffusion de la « religion lumineuse ».
- 781** Érection de la stèle de Xian qui raconte l'introduction et les progrès de la foi chrétienne en Chine et donne un résumé de la doctrine.
Les Écritures sont traduites en Chinois. Sous le règne des Mongols le christianisme nestorien se maintient
- 1245** Le pape envoie en ambassade auprès du Grand Khan un franciscain Jean de Plan Carpin.
- 1251** Le roi St. Louis envoie à son tour en ambassade un dominicain André de Longjumeau, puis en
- 1253** Guillaume de Rubrouck, qui établissent des liens avec la Cour du Grand Khan.
- 1280** Un moine nestorien Rabban Sauma avec un jeune compagnon Marc part pour l'Occident . Ils saluent le Patriarche nestorien de Séleucie Ctésiphon, le catholicos MarDenha Celui-ci consacre Marc comme métropolitaine des chrétiens de Chine sous le nom de Mar Jabalaha.
- 1281** A la mort du patriarche, Mar Jabalaha est élu patriarche de Séleucie.
Rabban Sauma est envoyé en Occident pour obtenir des alliances.
Il est à Constantinople en 1287 puis à Naples et à Rome où le pape est mort. Il va ensuite à Paris voir le roi de France Philippe le Bel et à Bordeaux le roi d'Angleterre Edouard 1^{er}, qui lui font de belles promesses. De retour à Rome il est reçu par le pape Nicolas IV. Il établit des liens de communion avec le pape, il célèbre la messe devant le pape et reçoit ensuite la communion de la main du pape.
Le pape envoie des cadeaux à Mar Jabalaha, et un exposé de la foi auquel celui-ci souscrit.
- 1294** Rabban Sauma meurt à Bagdad, à son retour de Rome.
- 1289** Le pape Nicolas IV envoie en Chine un franciscain Jean de Montcorvin. Celui-ci fait des conversions et bâtit des églises.
- 1307** Le pape envoie en renfort 7 franciscains qu'il sacre évêques et qu'il charge de sacrer Jean de Montcorvin comme archevêque de Pékin. La chrétienté latine se développe. L'homme d'affaires italien Marco Polo en est le témoin admiratif.
- 1338** L'empereur envoie une délégation au pape pour demander l'envoi de Missionnaires. Benoît XII envoie 32 religieux et laïcs qui arrivent à Pékin en 1342. Ils sont reçus avec honneur.
- 1368** Effondrement de la dynastie mongole et dépérissement des chrétientés.
- 1452** Institution du Padroado par accord entre le St. Siège et le Portugal.

- 1552** Mort de St. François Xavier sur l'îlot de Sancian devant l'emplacement de la future Macao, sans pouvoir entrer en Chine
- 1557** Fondation de Macao par les Portugais
- 1582** Deux Jésuites italiens Matteo Ricci et Michel Ruggieri arrivent à Canton et y séjournent. Ils obtiennent du gouverneur de Canton l'autorisation de s'établir dans la région. Ricci établit des relations d'amitié avec des lettrés. Il s'habille en docteur confucéen.
- 1601** Ricci obtient l'autorisation de s'établir à Pékin avec quelques confrères.
- 1610** Ricci meurt à Pékin, mais les Jésuites se sont rendus indispensables dans des rôles scientifiques à la Cour. Ainsi Adam Schall jésuite allemand et Fernand Verbiest jésuite belge.
- 1684** Arrivée en Chine de Mgr. Pallu des Missions étrangères de Paris
- 1685** Arrivée en Chine des Franciscains avec Della Chiesa
- 1697** Départ des premiers Lazaristes pour la Chine. M. Appiani (+ en 1732) et Müllener (+1742) vicaire apostolique du Setchouen. Ils s'établissent au Setchouen à Tchongking.
- 1703** Départ pour la Chine de M. Théodoric Pedrini, lazariste, futur Musicien de l'Empereur. Ces trois premiers sont envoyés à titre individuel par la Congrégation de la Propagande
- 1773** Suppression des Jésuites par le Bref pontifical *Dominus ac Redemptor*.
- 1775** Elle est notifiée à Pékin
- 1783** Désignation par le Pape sur proposition du Roi de France, des Lazaristes pour remplacer les Jésuites.
- 1784** Arrivée des trois premiers Lazaristes à Canton : M.M. Raux, Ghislain et le frère Paris
- 1788** Arrivée de M.M. Hanna et Aubin lazaristes.
- 1791** Arrivée en fin d'année de M.M. Clet, Pesné et Lamiot
- 1819** Arrestation du P. Clet
- 1820** 18 février : Exécution du P. Clet
- 1835** Arrivée de St. Jean-Gabriel Perboyre en Chine
- 1839** Arrestation de Jean-Gabriel Perboyre, 16 septembre
- 1840** 15 juillet : Condamnation à mort
- 1840** 11 septembre : Exécution de Jean-Gabriel Perboyre
- 1840** Guerre de l'opium
- 1844-46** Voyage en Tartarie et au Tibet des Pères Huc et Gabet
- 1869** Découverte du Panda par le P. David, naturaliste et missionnaire
- 1868** Mort de Mgr Mouly, Vicaire apostolique de Pékin
- 1889** Béatification de Jean-Gabriel Perboyre
- 1900** Béatification de François-Régis Clet
- 1906-1940** action du P. Lebbe en Chine et en Europe pour un clergé chinois
- 1926** Consécration à Rome des six premiers évêques chinois
- 1949** Proclamation de la République populaire de Chine
- 1976** Mort de Mao
- 1983-1986** Ouverture d'un grand séminaire national à Pékin et de grands séminaires régionaux

ANNEXE II

Les principales dates de la vie du P. François-Régis Clet

1748	19 août	Naissance de François Régis à Grenoble au n° 14 de la rue Porte-Trainee
	23 août	Baptême à l'église St. Louis
1769	6 mars	Entrée dans la Congrégation de la Mission à Lyon
1771	18 mars	Il prononce ses vœux
1773	27 mars	Ordination sacerdotale chapelle St. Charles
1773		Il est envoyé au Grand séminaire d'Annecy
1788		Mort de M. Jacquier supérieur général de la Mission et Convocation d'une assemblée générale
1788	30 mai-18	juin. Le P. Clet siège comme délégué à l'Assemblée Générale des Lazaristes à Paris, qui élit M. Cayla de la Garde.
1788		Le P. Clet est nommé Directeur du Noviciat
1789	13 juillet	Pillage de St-Lazare et dispersion des Lazaristes
1789	4 août	Nuit du Baiser Lamourette, renonciation aux Privilèges
1791	10 avril	Départ pour la Chine depuis Lorient avec M.M. Pesné et Lamiot
1791		Arrivée à Macao vers la fin de l'année
1792		Après quelques mois à Macao, départ pour le Kiang-si
1793		Il est envoyé dans la province voisine le Hou-kouang
1800		Départ pour la Chine de M.M. Dumazel et Richenet
1804		Le P. Song vient travailler avec le P. Clet
1810		Arrivée au Hou-kouang de M. Dumazel
1812		Mort de M. Ghislain à Pékin, M. Lamiot lui succède comme supérieur.
1818		Relance de la persécution contre le christianisme
1819		Mort de M. Dumazel et Arrestation de M. Chen et de M. Lamiot
1819	16 juin	Arrestation du P. Clet, Transfert à la prison de Ou-tchang-fou
1819	après Noël :	Confrontation au tribunal des P. Clet et Lamiot
1820	1 ^{er} janv.	Comparution générale, M. Lamiot est relâché
1820	16 fév.	Dernière lettre à M. Lamiot
1820	17 fév.	Arrivée du courrier impérial apportant la condamnation
1820	18 fév.	Exécution du P. Clet dans la nuit du 17 au 18 février
1843	9 juil.	Introduction de la cause de Béatification
1859		Exhumation des restes au Cimetière de la Montagne rouge
1868		Transfert des reliques à la Maison-Mère à Paris
1900	27 mai	Béatification à St. Pierre de Rome

ANNEXE III

Pierre VIGNE - 1670-1740

Il naît le 20 août 1670, à Privas, de parents protestants, mais il est baptisé à l'église St. Thomas, car il n'y avait pas de lieu de culte protestant. Il est élevé dans la foi calviniste bien qu'il fréquente parfois les cérémonies catholiques.

En 1689 plein de ferveur calviniste il part pour Genève pour faire des études en vue de devenir pasteur. Il est à cheval et rencontre en route un prêtre portant le St. Sacrement à un malade. Il ne veut ni ne détourner ni s'arrêter, mais son cheval, de lui-même, se met à genoux, et le force à s'arrêter et à honorer le St. Sacrement.

Retourné par ce prodige, il se convertit à la foi catholique et malgré l'opposition de ses parents, il veut se faire prêtre et entre au séminaire de VIVIERS que les Sulpiciens viennent de fonder.

Entré au séminaire en 1690, il est ordonné prêtre à Bourg-Saint-Andéol, le 18 septembre 1694 par l'évêque de Viviers, Mgr. de Chambonas. Il est vicaire à St. Agrève de 1694 à 1700

Il demande son admission dans la **Congrégation de la Mission** en 1700, et fait son séminaire interne, probablement à Lyon, puis fait les vœux le 28 mai 1702. Affecté à la maison de missions de Valfleury, il prêche de nombreuses missions avec ses confrères : dans la Loire, en Haute Savoie, dans l'Hérault et à Toulouse où il est en 1706.

Il est très entreprenant et organise des manifestations extérieures extraordinaires pour marquer la fin des missions : construction de calvaires, de chemins de croix monumentaux. Pour être plus libre de suivre sa voie, il quitte la C.M. en 1706, avec l'accord des supérieurs, mais il en conserve l'esprit.

Il continue sa vie de missionnaire ; il interviendra dans 180 paroisses dont les 3/4 dans l'Ardèche. Il voyage à pied ou à cheval et porte avec lui son confessionnal ainsi que des objets de culte et quelques livres. Il a laissé une trentaine de calvaires et de chemins de croix. Ainsi il bâtit à Boucieu-le-Roi, les 39 mystères du chemin de la Croix conçus comme autant de petites chapelles et il enthousiasme les paroisses voisines.

Il installe, en mai 1714, à Boucieu une jeune fille qui veut se consacrer à Dieu. Elle est chargée d'apprendre à lire aux enfants. Avant la fin de l'année 3 autres filles viennent rejoindre Marguerite de Nozières. L'année suivante 4 veuves viennent les rejoindre.

Marguerite de Nozières se retire dans la solitude mais les 7 autres sont constituées en communauté le 30 novembre 1715. On les appelle d'abord : « *Sœurs du Calvaire* », puis comme elles donnent une grande place à l'adoration eucharistique, « *Sœurs du St. Sacrement* ».

Le P. Vigne communique à ses Filles la vénération qu'il a conçue pour l'eucharistie dès l'événement qui a marqué sa conversion au catholicisme

Son activité missionnaire ; il est tenté d'entrer dans la communauté des Missionnaires du St. Sacrement fondée au XVIIe par Mgr. D'Authier de Sisgaud en Avignon en 1632. Il se fait affilier à la communauté. Prêchant à Burzet pendant 4 mois, il y établit un chemin de croix de 33 stations, toujours suivi, maintenant encore, par la population le vendredi saint, les gens costumés se répartissant les rôles.

Il établit plusieurs confréries de Pénitents blancs en l'honneur du St. Sacrement puis une Confrérie du Rosaire. Il bâtit un couvent, inauguré en 1722, où les sœurs font leurs grands vœux. Sa nièce Antoinette, entrée dans la communauté, en est secrétaire.

Il va parfois à Lyon où il fait imprimer divers ouvrages : Méditations, Règlement de vie du chrétien, Considérations sur les souffrances et la mort de Jésus.

En 1740, à la mort du Père, les sœurs seront une centaine en 18 paroisses. Une autre petite communauté s'agrège à la sienne en 1722, les sœurs de Rochepaule. Il donna sa dernière mission à Rencurel dans l'Isère où il tomba d'épuisement et mourut le 8 juillet 1740. Son corps fut ramené triomphalement à Boucieu.

ANNEXE IV

Le Sac de St. Lazare du 13 juillet 1789

Dans un long rapport envoyé à un gentilhomme retiré à la campagne, le Comte de T., M. Lamourette, prêtre de la Mission, rappelle ce qu'est la maison de St. Lazare et quel est son rôle à Paris et dans l'Eglise de France. Il décrit ensuite, en témoin oculaire, ce qui s'y est passé. Il le fait dans les termes grandiloquents de la phraséologie de cette époque.

« Dans l'après-midi de ce dimanche 12 juillet dernier, époque terrible et mémorable de la plus ténébreuse manœuvre que l'esprit de trouble et de discorde ait jamais conçus... il se formait une horde de vils malheureux qui ne voient l'espoir d'une meilleure destinée que dans le sang et le pillage, et dont la basse grossièreté tend toujours à se consoler de son néant par l'audace et à distraire de sa honte et de ses crimes en s'agitant sur des débris.

Tels furent les exécrables suppôts dont l'enfer se servit pour porter la désolation et l'horreur dans l'asile de la vertu et de la paix....

Tout à coup ces brigands furieux s'arment de poignards, de fusils, de haches, de bâtons, se transportent tumultuairement devant la principale porte de la maison de St. Lazare. Voilà que les longues et silencieuses voûtes de cette grande enceinte retentissent d'une manière horrible des coups dont on ébranle ce portique sacré et des clameurs dont la rage accompagne cette infernale manœuvre.

Voilà ces forts et antiques linteaux abattus et mis en pièces, et le sanctuaire de la vertu livré à la déflagration des scélérats.

Ils s'élancèrent d'abord vers la maison de renfermerie. Après avoir fracassé les barrières de fer qui résistaient à leur passage, ils chassèrent devant eux environ vingt prisonniers dans l'état de démence, et quatre ou cinq autres, enfants de familles respectables, détenus pour inconduite par l'autorité publique, et à la sollicitation de leurs proches. Les uns et les autres se dispersèrent au milieu de la confusion qui régnait dans la capitale, sans qu'on ait pu savoir ce que sont devenus ces infortunés.

Ce premier attentat consommé, la troupe hideuse revint au bâtiment de la communauté, se fit conduire au réfectoire, ordonna qu'on lui servit à manger et à boire, et, qu'on se préparât à lui livrer l'argent de la maison. On concevait quelque espoir de tranquillité, en voyant que ces hommes pressaient si peu les moments, qu'ils se rassasiaient assez à loisir de ce qui leur était présenté, et qu'ils acceptaient l'argent qu'on leur distribuait.

Mais toutes les avenues étant restées ouvertes, une populace innombrable vint grossir ce troupeau destructeur et méchant, et le brigandage ne connut plus de bornes. On a même été fondé à croire que cette seconde irruption avait été combinée. On y entrevit une sorte de commandement et de présidence. On aperçut des ordonnateurs et des chefs. Une tresse noire les distinguait à la tête des bandits. Il importe de remarquer cette circonstance, M. le Comte, ainsi que celle où commença le pillage des blés et des farines. On n'y songea qu'à dix heures du matin, le lundi 13 ; et la maison était à la discrétion de ses destructeurs depuis environ deux heures et demie après minuit.

Aussitôt après l'arrivée de ce renfort de méchanceté, on entendit de toutes parts le fracas d'une destruction générale. Vitres, croisées, portes, armoires, tables, chaises, lits, manteaux

de cheminée, on voyait tout se résoudre en éclats sous le fer implacable de ces forcenés. En même temps un flux et reflux de voleurs de tout âge et de tout sexe dégarnissait toutes les chambres, et exportait avec une incroyable avidité tous les meubles et effets qui s'offraient à leur vue, pénétrait partout, pillait tout, jusqu'aux objets de la dernière valeur. Pas la moindre parcelle d'habillement, de linge de corps, de lit et de table, pas un seul des ustensiles de cuisine et des autres offices domestiques, n'a échappé à l'insatiable rapacité de cet essaim féroce.

C'était peu pour ces pervers de s'approprier ce qui était portatif ; il fallait que leur rage de nuire s'exerçât sur le reste, et que cette demeure devint inhabitable. Ils ont arraché, brisé, mis en lambeaux, dispersé dans les cours, les bois de lit, les tables, les chaises, mis hors de service toutes les paillasses et tous les matelas, dégradé tous les lambris, écorné jusqu'aux angles et cordons des murs. De plus de mille portes qui fermaient les cellules des dortoirs, de plus de quinze cents fenêtres qui en éclairaient l'intérieur, rien n'est resté entier ; tout a subi les derniers traitements de la fureur.

Le réfectoire, ce vaisseau immense et superbe, si connu dans Paris pour l'ordonnance de son enceinte, et surtout pour la beauté des peintures qui en décoraient les murs, n'offrit plus à l'instant, à l'œil du spectateur que des tables renversées, des vases brisés, des bancs en éclat, des tableaux en lambeaux et toute la nudité d'un lieu où le fer et la guerre ont déployé toutes leurs horreurs.

Mêmes dévastations dans les salles destinées aux exercices de la communauté et aux retraites des étrangers. Il en existait une remarquable et très connue de la capitale, pour la collection qu'elle renfermait de cent soixante portraits de Papes, de Cardinaux, et autres personnages illustres, dont la mémoire est précieuse à la congrégation de la Mission. Toute cette collection précieuse a été la proie des haches et des lances, et changée en un monceau de toiles lacérées, froissées, et salies sous les pieds de ces furies déchaînées.

La grande bibliothèque de la Communauté, composée de près de cinquante mille volumes, la bibliothèque particulière des Clercs étudiants, celles des Supérieurs et des Professeurs, les deux bibliothèques affectées aux deux pensions établies dans cette maison, ont été, avec leurs trumeaux et leurs treillages, bouleversées, déchirées, foulées aux pieds, jetées par les fenêtres, mutilées et dispersées dans les jardins et dans les cours, réduites enfin à un état de dégradation qui ne laisse pas même l'espoir d'extraire de tant de ruines le plus modique assortiment.

On a détruit jusqu'aux dernières traces d'un cabinet de physique que la maison avait organisé du produit de ses épargnes graduelles, pour l'institution scolastique de ses élèves, et qui servait surtout à ceux qu'on prépare pour les missions de la Chine, où ils ne sont reçus qu'à la faveur de l'appareil de géométrie, de dioptrique et d'astronomie, dont il faut qu'ils s'environnent en abordant ces contrées idolâtres.

La salle de l'apothicairerie, qui renfermait un fonds très riche et des parties très précieuses, n'est plus visible que dans les ruines qui l'enveloppent. Tous les ateliers domestiques ont été sapés et dépouillés ; et toute cette maison ne présente plus à l'œil de ceux qui la visitent, que des murs et des décombres.

Hélas ! mon cher Comte, je suis allé moi-même arroser de mes larmes tous ces déplorable débris. Mais parmi tous ces affreux trophées du brigandage et de la désolation, il en est un dont toute mon âme se sentit suffoquée : c'est le ravage sacrilège porté dans la chambre de Saint Vincent de Paul, dans ce temple dépositaire de tous les monuments sacrés

et chéris de sa pauvreté et de son austérité... Âmes farouches et impitoyables ! comment n'avez-vous pas été saisies d'une terreur religieuse, au moment où vos yeux impurs se sont arrêtés sur cet asile, où tout est plein de Dieu ? Qu'y-a-t-il de commun entre la dépouille d'un saint, d'un pauvre, et vos vues de déprédation et de rapine ?... Une natte de chaume, sur laquelle il est mort, un misérable chandelier rongé par la rouille, portant le reste de suif qui éclaira son dernier soupir, une seule chaise de paille, un chapeau grossier, des vêtements tissés de ce qui se travaille pour la dernière classe des indigents, le bâton agreste dont il appuyait, à l'âge de *quatre-vingt-cinq ans son corps épuisé par les veilles et les austérités, des bas de serge les seuls dont il connut l'usage ; des linges encore empreints des plaies vénérables de ses jambes crevassées par la continuité des courses que lui imposait son zèle pour les malheureux, un chapelet, un bréviaire... Voilà, M. le Comte, ce que des mains indignes et barbares ont osé souiller de toute leur corruption, lacérer sans pudeur... Non, je n'ai pu voir, sans frémir, ces restes augustes du mobilier d'un Saint, et d'un Saint qui doit être si cher à tout ce qui possède une âme humaine, épars et confondus avec les haillons de la scélérateuse. Car, dans son aveugle fureur, elle grossissait partout de ses propres lambeaux, les odieux vestiges de ses ravages.*

Mais le tableau de cet attentat impie n'est pas achevé. *Le délire conduisit ces hommes effrénés vers un vestibule où l'on venait de placer le modèle d'une statue que la sculpture, par ordre de notre juste et religieux Monarque, se prépare à porter au Louvre, pour immortaliser les vertus d'un Saint qui fut le meilleur des hommes. Ils ont fracassé les mains de cette image sacrée; ils en ont mutilé le corps, ils ont eu la basse cruauté d'en détacher la tête, et de la promener dans les places publiques, comme l'ombre d'un homme qui aurait été funeste à son siècle, et qui aurait été l'opresseur de ses contemporains.*

Enfin, M. le Comte, ces malheureux ne trouvent plus rien en dedans de la maison, dont la destruction ne fût achevée, ils se portèrent dans les jardins et les parterres ; ils en ont ravagé les fruits et haché les arbres. Ils se sont répandus dans l'enclos, y ont égorgé les moutons *qui y paissaient, et dégradé tout ce qui s'est trouvé sur leur passage. Et pour dénouement de tant de scènes atroces, ils mirent le feu aux engrangements. Une partie de ces constructions fut dévorée par les flammes ; et tout le corps de la maison eût été réduit en cendres, si l'incendie n'eût été arrêté par la promptitude des secours, par l'activité et l'intelligence des pompiers, et surtout l'invincible résistance de la milice bourgeoise, qui se créa et s'organisa avec une inconcevable vitesse.*

Je passe, M. le Comte, sur bien des détails ; mais vous concevez aisément quel dût être l'état d'une maison dont une multitude de plus de quatre mille misérables altérés de pillage, de ruines, et de malheurs, s'est vu maître pendant quatorze heures.

Tandis que ces phénomènes d'iniquité souillaient la sainteté de cette demeure, que devenait le respectable troupeau d'hommes justes qui l'habitaient ? Il avait fui, il était dispersé, il errait dans les plaines. Le Supérieur général et deux de ses Assistants s'échappèrent par-dessus les murs de l'enclos ; un troisième qui osa passer au travers de la foule des malfaiteurs, pour aller demander du secours, en fut violemment battu et dangereusement blessé. Les deux Procureurs ne purent se sauver qu'en se roulant périlleusement le long des gouttières de l'église, pour gagner les maisons voisines. Heureusement la Providence fit trouver un moyen pour transporter à l'Hôtel-Dieu un vieillard octogénaire qui s'était cassé la jambe peu de jours avant ce désastre. Un prêtre paralysé fut porté dans une maison voisine par les brigands eux-mêmes, que le garde-

malade salaria pour ce travail ; et deux autres infirmes furent conduits chez les RR. PP. Récollets, qui les reçurent avec tout l'empressement de la plus tendre charité.

Les autres Prêtres, Clercs, et frères se dispersèrent de tous côtés, à demi-nus, réduits à manquer de tout, à se travestir sous des formes séculières, pour se dérober aux outrages, à ne trouver leur subsistance que dans l'humiliation de la mendicité, à demander les secours de l'hospitalité à MM. les curés et Vicaires de la campagne, qui donnèrent tous, en cette calamiteuse circonstance, des preuves bien touchantes de leur humanité, et qui pourvurent, avec une libéralité vraiment fraternelle, à tous les besoins de ces fugitifs innocents et malheureux.

Ceux qui s'étaient réfugiés dans quelques maisons de la capitale, revinrent les uns le lendemain de la dévastation, les autres les jours suivants, s'établirent sur leurs ruines, dans les chambres qui n'avaient ni portes ni fenêtres, et se nourrissant dans l'amertume, au milieu d'énormes monceaux de décombres, sans table, sans couvert, et sans linge, des secours de la bienfaisance publique.

Cette communauté voit reparaître successivement dans son sein ses habitants dispersés ; elle a recouvré déjà un bon nombre de Prêtres et de Clercs qui trouvent dans leur réunion et dans la restauration de leurs religieux exercices, l'adoucissement de leurs malheurs. Mais quelle force pourra jamais relever cette maison d'un coup si destructeur ?

Depuis que ce mystère de malice s'est accompli, chacun demande quel a pu être le motif qui a fait choisir la maison de St. Lazare, plutôt que tant d'autres objets de la haine des méchants, pour être un théâtre de dilapidation et de brigandage. La malveillance, la mauvaise foi, l'impiété qui calomnie tous les établissements qui tiennent à la religion n'ont pas manqué d'accuser cette maison d'avoir caché, au milieu de la disette générale, des amas de blé, d'avoir fermé son cœur et ses greniers aux besoins pressants d'un peuple menacé de la famine... Mais les gens de bien ont été révoltés de l'iniquité de cette inculpation ; et les Officiers publics, instruits des contributions de cette communauté pour l'approvisionnement de la ville, ont rendu témoignage à la vérité de son zèle et à la générosité de ses procédés.

1° Il était consigné dans les registres de la halle, que dans les mois de décembre et de janvier, les Prêtres de S. Lazare y avaient fait porter trois cents setiers de blé.

2° Qu'ils en firent porter encore cent setiers dans le courant de juin et au commencement de juillet.

3° Que dans le même temps, sur la demande des Magistrats chargés de l'approvisionnement de Paris, on délivra cinq cents setiers de blé à douze livres au-dessous du taux courant.

4° Toute la paroisse de Saint Laurent est instruite que depuis la mi-décembre jusqu'à Pâques, on a donné tous les jours, à des heures réglées, du pain et de la soupe à plus de huit cents pauvres, et que le même secours a été fourni avec la même régularité à plus de deux cents, depuis Pâques jusqu'au milieu de juillet.

M. le Comte de Vonshire adressa aux Rédacteurs du journal de Paris, en sa qualité de Commandant du district des Récollets la lettre suivante :

« Personne ne connaît mieux que moi, Messieurs, l'état de la maison de Saint-Lazare. Au moment de son désastre du 13 juillet, les districts de Saint-Lazare, de Saint Laurent, et des Récollets, réunis alors dans l'église des Récollets, m'ayant nommé Commandant de la

milice bourgeoise, je me suis transporté à ladite maison de Saint-Lazare, à la tête de la nouvelle légion, où, après être parvenu à faire chasser un nombre considérable de scélérats, et à établir un peu d'ordre, j'ai fait emporter une quantité effrayante de cadavres, même des femmes enceintes, noyés dans le vin et empoisonnés par les liqueurs de l'apothicairerie ; et ensuite, sur le bruit public, j'ai visité généralement toute la maison ; et c'est pour satisfaire aux principes de la plus rigoureuse justice, que j'atteste,

1° qu'il ne s'est trouvé aucune arme à feu chez les MM. De Saint-Lazare, excepté un fusil rouillé, et le fusil à vent de leur cabinet de physique ;

2° qu'il n'y a chez eux aucun souterrain où ils puissent cacher du blé ou autres choses ;

3° que la quantité de blé et de farine trouvée à Saint-Lazare suffisait tout au plus pour leurs besoins personnels pendant trois mois, selon l'état constaté par cinq de MM. Les Électeurs, députés de la ville et commissaires au Châtelet, et la note que j'ai gardée de tout ce que j'ai fait transporter, sans laisser même un seul sac de farine à la maison... »

Mais toutes ces apologies, mon cher Comte, sont inutiles pour tous ceux qui savent remonter à la vraie source des maux dont les fermentations et les attroupements de la population ont affligé la capitale.

Pour vous, Prêtres incorruptibles, hommes adorables, qui reçûtes autrefois mon enfance dans votre sein, dont j'ai longtemps partagé les saints travaux, et à qui je dois le bonheur d'aimer mes devoirs et de chérir la vertu, puissiez-vous être appréciés et connus de toute la France, comme vous êtes chers et respectables à tous les cœurs qui ont goûté la douceur de votre commerce, comme vous êtes précieux à tous les yeux qui ont pu contempler la sainteté de vos mœurs et l'inépuisable effusion de votre charité et de votre zèle ! Tristement assis sur vos ruines vous n'êtes inconsolables que de l'interruption de votre influence sur le sort des malheureux... Vertueux habitants de la grande cité ! Généreux et invincibles Compatriotes ! Votre estime sera aussi puissante pour ressusciter de ses cendres la maison de la paix et de la bienfaisance, que l'a été votre indignation pour renverser les forteresses de la cruauté et de la tyrannie.

Je suis, M. le Comte...

Votre très humble et très obéissant serviteur,
L'Abbé Lamourette,

ANNEXE V

Sur les Rites chinois

Dans le livre *Histoire de la Mission de Pékin*, tome I, p.75-76 et 157-158, le P. Thomas, parlant du P. Matteo Ricci écrit :

« Ricci fut vraiment un homme apostolique. Vingt fois contrarié dans son hardi projet de s'établir dans la capitale de la Chine, vingt fois il revint à la charge jusqu'à ce que son inébranlable énergie eut mérité de voir son généreux dessein couronné de succès Il fut un ouvrier de l'Évangile habile et infatigable qui sut tirer un merveilleux parti des connaissances et des sciences, alors vulgarisées en Europe, pour le profit de la foi.

Une seule chose a terni sa gloire ce fut le sens orthodoxe qu'il voulut donner aux superstitions chinoises. Car c'est bien lui qui, impatient de voir les chinois embrasser en foule la vraie religion, a été le véritable fauteur de la Question des Rites. Ses grandes qualités et ses vertus en imposèrent à ses confrères, lesquels en majorité embrassèrent sa manière de voir. Son école mettra le nom de Ricci en avant pendant plus d'un siècle pour lutter contre les ordres de Rome et pour justifier son point de vue. Certes, il n'y a pas lieu d'en douter, sa bonne foi fut complète et il n'a été victime que de son zèle et d'une formation probablement incomplète au point de vue théologique. C'était l'avis de Mgr. Maigrot (Missions étrangères de Paris) qui étudia à fond la question, et publia en 1693 un mandement condamnant les Rites, que Rome approuva.

Peut-être aussi faut-il chercher l'origine du système dans son séjour aux Indes où les Jésuites avaient adopté, pour leurs néophytes, des pratiques si nettement superstitieuses qu'on n'oserait y ajouter foi, si les faits n'étaient rapportés dans les bulles pontificales. Ainsi ils toléraient que les chrétiens attachassent au cou des jeunes mariées une médaille indécente, nommée Tally, représentant le membre sexuel d'une idole infâme, qui est censée présider aux épousailles. Les hindous se font de la fiente de vache une cendre sacrée en l'honneur du dieu Boutren, et s'en enduisent le front. Les confrères du P. Ricci se permettaient de bénir cette cendre superstitieuse et d'en mettre sur le front des chrétiens...

Le P. Longobardi, supérieur des Jésuites de Chine de 1625 à sa mort en 1654, suspendit son jugement sur les Rites chinois à cause de l'estime qu'il avait pour le P. Ricci.. Mais il approfondit lui-même la question en étudiant Confucius et en consultant des lettrés. Il en conclut que les usages chinois lui paraissaient entachés d'une idolâtrie caractérisée, ne pouvant s'allier avec la sainteté du christianisme. Il fallait en faire sentir l'impiété aux chinois touchés par la grâce de l'Évangile, et interdire absolument ces pratiques aux chrétiens, quelles que fussent leur condition ...

La rigoureuse orthodoxie du P. Longobardi s'éloignait beaucoup de l'excessive tolérance du P. Ricci. Tel fut le commencement de cet antagonisme qui devint plus funeste à la prospérité des missions que les persécutions violentes des mandarins. Il naquit, au sein même de la Compagnie de Jésus, et avant l'arrivée en Chine de missionnaires appartenant à d'autres Instituts. Ces divisions intérieures sauvent d'ailleurs la Société de Jésus du reproche excessif d'avoir adhéré en corps aux superstitions chinoises. Même dans son sein il s'est trouvé des partisans convaincus de l'opinion orthodoxe. Le P. Longobardi

successeur du P. Ricci n'en est pas le seul exemple. Plus tard, un autre non moins illustre fut Mgr. de Visdelou...

Le rêve du P. Ricci était sans doute une utopie, mais enfin c'était une utopie généreuse qui provisoirement n'aurait pas entravé la propagation de l'Évangile en Chine, si ses confrères et ses successeurs n'avaient fait de l'emploi de cette méthode une question d'honneur, et mis autant d'acharnement à soutenir l'erreur qu'elle renfermait.

Si en effet, à un instant quelconque de cette discussion, était venu un ordre du Général des Jésuites prescrivant l'obéissance pure et simple aux directives puis aux ordres de la Chaire de Pierre, la querelle serait tombée immédiatement. Malheureusement ce fut le contraire qui arriva. La Société de Jésus tout entière se crut solidaire des opinions émises par un de ses plus illustres membres. Elle s'en fit le défenseur aussi bien à Rome que devant toute l'Europe. La doctrine de Ricci fut appelée *la doctrine de la Compagnie*, et ce fut de là que vint tout le mal. Une fois engagés dans cette voie, les Jésuites ne crurent pas pouvoir honorablement revenir sur leurs pas. Pour se dispenser d'obéir et amener le St. Siège, à révoquer ses décisions, ils épuisèrent le répertoire des sophismes, comme on peut en avoir une faible idée en parcourant la Bulle de Benoît XIV.

On a dit que cette dispute fut plus nuisible à l'Église de Chine qu'une persécution sanglante. Il faut dire que cette discussion se transforma en une véritable persécution religieuse contre les seuls défenseurs du dogme catholique. De nombreux Vicaires apostoliques (7) et missionnaires furent chassés de leur mission ou emprisonnés, leurs chrétientés abandonnées. Des deux légats envoyés par le St. Siège pour terminer cette discussion, l'un mourut dans les fers, le second ne dut son salut qu'aux concessions qui lui furent extorquées. »

ANNEXE VI

Le régime pénitentiaire chinois proposé en exemple

Le P. Clet envoie à son correspondant à Paris, son confrère M. Richenet, une description détaillée des prisons de Chine, souhaitant qu'avec l'agrément du Supérieur général, elle soit publiée et transmise aux pouvoirs publics de la France, mais ne veut pas que son nom soit mis en avant.

« Comme j'ai souvent ouï parler en France de basses-fosses et de noirs cachots où les criminels sont renfermés jusqu'à la décision de leur procès, je me crois obligé de vous donner une petite notice des prisons de Chine pour, au moins, faire rougir des chrétiens d'être beaucoup moins humains que des Chinois à l'égard de ces malheureuses victimes de la vengeance humaine, triste prélude de la vengeance divine dont on travaille si peu à les préserver.

J'en puis parler de science certaine, puisque j'ai parcouru 27 prisons, pour être traduit du Honan à Ou-tchang-seng.

Or nulle part cachots, basses-fosses. Dans la prison où je suis, il y a des meurtriers, des brigands, des voleurs, etc. ; tous jouissent depuis l'aurore jusqu'à la nuit, de la liberté de se promener, de jouer dans une vaste cour, et d'y respirer cet air pur si nécessaire à la conservation de la santé. J'ai vu un homme qui avait empoisonné sa mère. Crime horrible ! Il a été libre dans cette cour jusqu'au jour de son supplice...

Pour vous donner une idée plus précise des prisons de Chine. Ces prisons sont plus ou moins grandes, mais qui en voit une, c'est comme s'il en voyait cent.

Imaginez donc une cour plus ou moins longue sur une largeur proportionnée, autour de laquelle sont bâties des chambres plus ou moins longues, au rez-de-chaussée. Cette cour est balayée tous les jours et maintenue propre.

Ces chambres, dans les grands endroits, peuvent contenir environ 25 prisonniers : on les appelle cages, en chinois Long, parce qu'elles sont revêtues de barreaux de bois de la grosseur d'une jambe, de bas en haut et même le plancher, de la distance d'un pouce d'un barreau à l'autre. Cette précaution est pour empêcher les prisonniers d'endommager les murs. La partie antérieure est comme un long vestibule ; il y a une vaste porte qui, n'étant fermée que la nuit, éclaire ce vaste appartement, avec une grande fenêtre aux deux côtés de la porte.

Les prisonniers couchent côte à côte sur des planches élevées de terre de la hauteur d'un pied, pour éviter l'humidité. Aux approches de l'hiver on donne à chacun une natte de paille pour garantir du froid, et aux approches de l'été, un éventail pour modérer la chaleur. Une lampe doit éclairer chaque chambre toute la nuit, et il y a un surveillant, qui couche sur un lit, pour maintenir le bon ordre, éviter les disputes, et pourvoir aux besoins inopinés des prisonniers.

Dans la cour il y a 4 ou 5 hommes gagés pour battre, toute la nuit à tour de rôle, un instrument plus ou moins sonore, dont le bruit, après 4 ou 5 jours, n'empêche pas de dormir.

Chaque chambre est cadenassée et la clef est portée au mandarin de la prison. Hors la porte extérieure, est une petite chambre où plusieurs geôliers se relèvent successivement pour garder la dite porte, l'ouvrir et la fermer au besoin. Les prisonniers les plus notables nomment un d'entre eux, à bonne tête, pour arrêter les disputes, inévitables parmi un amas de gens sans règles et sans mœurs. Si on *vient à se battre, on en avertit le mandarin qui vient gravement faire donner quelques coups de bastonnade aux coupables et faire à tous les auditeurs une petite exhortation sur la paix.*

Je ne dois pas oublier que la commisération chinoise va jusqu'à donner aux prisonniers, pendant les chaleurs, du thé en abondance ou bien quelque boisson rafraîchissante et en hiver, des habits et culottes fourrées de coton aux plus pauvres.

En France, on prêche sur la commisération en faveur des prisonniers. Les soi-disant philosophes, non par charité, mais pour avoir occasion d'invectiver contre notre sainte Religion, qui est toute charité, élèvent aussi la voix, pour réclamer contre la dureté, pour ne pas dire inhumanité, à l'égard des prisonniers. Pour moi, j'élève ma voix mourante, pour opposer des païens aux chrétiens.

Les prédicateurs, dans les chaires chrétiennes, réclament la charité des fidèles en faveur des prisonniers ; et moi, je réclame le Christianisme et la bonté de nos monarques et la tendre vigilance des magistrats en faveur d'un grand nombre de malheureux qui meurent équivalement mille et mille fois, avant que de perdre réellement la vie par le dernier supplice.

Le secours que les bonnes âmes donnent aux prisonniers, n'est qu'un secours momentané ; il appartient, et il est du devoir du ministère public d'améliorer tellement leur sort, qu'ils puissent avec patience et résignation envisager le supplice qui les attend, comme un moyen de satisfaire à la justice divine et leur donner droit au bonheur éternel, promis aux pécheurs pénitents.

En vous donnant cette description des prisons de Chine, mon intention est, si Mr. notre Général le juge à propos, de la faire insérer dans les papiers publics sous le titre d'extrait d'une lettre d'un Français missionnaire apostolique en Chine, détenu pour la foi dans les prisons de Ou-tchang-fou, capitale du Houpé.

Vous supprimerez mon nom, que je désire et ne veux être écrit que *dans le livre de vie.* »

Ainsi donc du fond de sa prison de Chine, dont il a pu étudier le fonctionnement, le P. Clet s'intéresse aux régime des Prisons en France et il estime qu'une réforme du système pénitentiaire français gagnerait à s'inspirer du modèle chinois dont il vante l'humanité envers les prisonniers.

Bibliographie

- *L'Empire chinois*, Père Régis-Evariste Huc, Éditions du Rocher, Monaco, 1980.
- *Histoire des chrétiens de Chine*, Jean Charbonnier, Éditions Desclées, Paris, 1992.
- *Le voyage en Chine*, N. Boothroyd et M. Détrie, Éditions R. Laffont, Paris, 1992.
- *Les Révolutions*, Jean Tulard, Editions Fayard, Paris,
- *Histoire de l'Eglise*, vol. VIII, Daniel Rops, Éditions Grasset, Paris, 1962.
- *Vie du Vénérable Serviteur de Dieu François-Régis Clet, Prêtre de la Mission et Martyr*, Mgr. Charles Bellet, Editions Bloud et Barral, Paris, 1891.
- *Vie du Vénérable François-Régis Clet, prêtre de la Mission martyrisé en Chine le 18 février 1820*, M. Demimuid, Directeur de l'œuvre de la Ste Enfance, Éditions Gaume et Cie, Paris, 1893. (Réédition chez X. Rondelet en 1900)
- *Vie du Bienheureux François-Régis Clet, Prêtre de la Mission Martyrisé en Chine le 17 février 1820*, par un prêtre de la même Congrégation, Procure de la C.M., Paris, 1900.
- *Soldat du Christ. Le Bienheureux François-Régis Clet martyrisé en Chine (1748-1820)*, G. de Montgesty, Éditions Lethielleux, Paris, 1900.
- *Vie du Bienheureux François-Régis Clet*, sans nom d'auteur, Éditions Charles Paillart, Abbeville.
- *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1963, tome 127, n° 503-506, p. 80 à 102.
- *Histoire de la Mission de Pékin*, Tome II, par A. Thomas, tirage privé, p. 1 à 115.
- *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, La C.M. en Chine, tome II, La mission française de Pékin.
- *Trois siècles d'apostolat. Histoire du catholicisme au Hou-kouang*, par Mgr Gubbels O.F.M., Imprimé par Franciscan Press, Wuchang Hupeh, 1934.
- *Lettres du Bienheureux François-Régis Clet*, annotées et publiées par Joseph Van den Brandt, frère lazariste, Imprimerie des Lazaristes, Pékin, 1944.
- *Comptes-rendus des Triduum et des panégyriques qui furent célébrés et prononcés en 1900*, dans les diocèses de Lyon, Cahors, Meaux, Amiens, Lille et Cambrai